

# Commémorer le centenaire de la Guerre 1914-1918

## Sources et pistes de recherche

Actes de la journée d'étude du 21 novembre 2015



# **Commémorer la Première Guerre mondiale en Essonne**

**Actes de la journée d'étude du 21 novembre 2015**

*Sources et pistes de recherche*

**Avant-propos d'Alexandre Touzet**

Vice-président délégué à l'administration générale,  
aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme,  
au monde combattant et à la citoyenneté

**Propos introductif de :**

**Pierre Quernez**, Archives départementales de l'Essonne

**Serge Bianchi**, Comité de recherches historiques des Révolutions  
en Essonne

**Contributions de :**

Dominique Bassière, Serge Bianchi, Claude Breteau, Jean-Pierre Durand,  
François Eschbach, Frédéric Gatineau, Maurice Gelbard, Annie Jacquet,  
Claudine Michaud, Jean-François Montes, Nicole Ové, Alain Senée, Clément  
Wingler, Léo Wurry.

## Sommaire

<a href="#"><u>Avant-propos</u></a>	p. 3
<a href="#"><u>Propos introductif</u></a>	p. 5
<a href="#"><u>Retour sur l'exploitation de sources particulières</u></a>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#"><u>L'apport des archives judiciaires pour l'étude de Première Guerre Mondiale</u></a>, par Dominique Bassière</li> <li>• <a href="#"><u>La Semaine Religieuse de la ville et du diocèse de Versailles, un bulletin diocésain durant la Grande Guerre</u></a>, par Frédéric Gatineau</li> <li>• <a href="#"><u>La vie quotidienne à Étampes à travers les registres d'octroi (1914-1918)</u></a>, par Clément Wingler</li> <li>• <a href="#"><u>La prise en charge des militaires tuberculeux dans le Gouvernement Militaire de Paris (GMP) à travers les archives du Service de santé des armées</u></a>, par Jean-François Montes</li> <li>• <a href="#"><u>L'hôpital de Bligny pendant la Grande Guerre</u></a>, par Annie Jacquet</li> <li>• <a href="#"><u>La fondation Minoret à Draveil, hôpital auxiliaire pendant la Grande Guerre</u></a>, par Léo Wurry et Serge Bianchi</li> </ul>	<p>p. 10</p> <p>p. 23</p> <p>p. 34</p> <p>p. 39</p> <p>p. 52</p> <p>p. 61</p>
<a href="#"><u>Pistes de recherche</u></a>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#"><u>Le camp retranché de Paris</u></a>, par Alain Senée</li> <li>• <a href="#"><u>L'instruction des zouaves de Milly-la-Forêt</u></a>, par Maurice Gelbard</li> <li>• <a href="#"><u>La Grande Guerre à travers la correspondance de Camille Flammarion</u></a>, par Claudine Michaud</li> <li>• <a href="#"><u>Retour sur l'exploitation pédagogique d'une correspondance familiale</u></a>, par Nicole Ové</li> <li>• <a href="#"><u>Les prisonniers de guerre à travers le cas d'Étampes</u></a>, par Clément Wingler</li> <li>• <a href="#"><u>Extraits de 5 témoignages sur la Guerre 1914-1918</u></a>, par Claude Breteau</li> <li>• <a href="#"><u>Lucien Renard, témoin de l'arrière-front (1877-1957)</u></a>, par Jean-Pierre Durand</li> </ul>	<p>p. 68</p> <p>p. 73</p> <p>p. 76</p> <p>p. 87</p> <p>p. 91</p> <p>p. 96</p> <p>p. 99</p>
<a href="#"><u>Conclusion</u></a>	
<a href="#"><u>Bilan de la mobilisation essonnoise autour du centenaire</u></a> , par François Eschbach	p. 104
<a href="#"><u>Restitution des échanges</u></a>	p. 109
<a href="#"><u>Intervenants</u></a>	p. 116
<a href="#"><u>Liste des associations présentes</u></a>	p. 118

Chère Concitoyenne, Cher Concitoyen,  
Chère Essonnienne, Cher Essonnien,

Le cycle mémoriel du centenaire de la Grande Guerre suscite de nombreuses initiatives qui permettent de s'approprier notre histoire. Les professeurs dans leur classe, les historiens par leurs recherches, les associations du monde combattant par le travail de mémoire ou encore les enfants qui apprennent à se recueillir devant le monument aux morts de leur commune, constituent les multiples facettes d'un projet scientifique et civique.

En effet, cette commémoration porte une double ambition.

Elle s'inscrit dans une espérance civique, celle d'un peuple qui renoue avec son histoire tragique et héroïque. Elle traduit le sens de l'engagement et un sacrifice inégalé d'une génération pour la défense de la patrie et pour la reconquête de notre intégrité territoriale.

Elle porte également un projet scientifique, celui d'un approfondissement des connaissances alors que les témoignages des contemporains se sont taris. Elle s'accompagne corrélativement d'une exigence de diffusion, en particulier auprès des jeunes.

Cette double ambition ne se contredit pas mais se conforte. Ainsi cette commémoration opère-t-elle une synthèse respectueuse, harmonieuse et prometteuse entre le livre d'histoire (l'histoire comme science humaine) et le récit national (l'histoire comme creuset d'une identité et d'une fierté).

Le Conseil départemental de l'Essonne s'emploie à construire ce pont indispensable entre une culture historique scientifique et un élan patriotique renouvelé en réunissant les Assises du monde combattant, en votant un plan citoyenneté, en soutenant les initiatives pédagogiques dans les collèges et en contribuant à la recherche scientifique, notamment à travers ces travaux.

Je veux remercier les Archives départementales pour l'organisation de cette rencontre et la réalisation de cet ouvrage, le centre hospitalier de Bligny et le théâtre de Bligny pour leur accueil de qualité, et l'ensemble des auteurs de ces contributions rigoureuses, diverses et éclairantes.

A toutes et à tous, je souhaite une lecture curieuse pour mieux connaître l'Essonne et notre histoire, et ainsi poser les jalons d'une citoyenneté à renouveler avec ardeur et cœur.

Fidèlement.

**Alexandre Touzet**

Vice-président délégué à l'administration générale,  
aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme,  
au monde combattant et à la citoyenneté

## **Propos introductif**

**Pierre Quernez**

Directeur des Archives départementales de l'Essonne

Monsieur le vice-président du Conseil départemental,  
Mesdames et Messieurs les maires et les élus,  
Mesdames et Messieurs les présidents ou représentants d'association (du monde combattant et des secteurs culture / patrimoine / histoire),  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous remercier tous d'avoir répondu en grand nombre à l'invitation qui vous a été faite et en premier lieu, bien entendu, ceux qui ont répondu « présent » pour participer en présentant aujourd'hui une communication ;

Je souhaite remercier également le directeur du Centre hospitalier de Bligny et le directeur de la Compagnie théâtrale de la Cité, ainsi que le régisseur et l'équipe du théâtre de Bligny, qui ont été à notre écoute pour que tout soit installé en temps et en heure pour cette journée ;

Il me faut enfin, et c'est bien agréable, remercier tous ceux à qui vous devez cette journée :

- ceux qui, à la Direction des Archives et du Patrimoine mobilier de l'Essonne (DAPM), ont participé activement à la préparation de cette journée
- ou encore ceux qui « gravitent » autour du projet Centenaire porté par la DAPM depuis un peu plus de deux ans : Véronique Guasco, Lisbeth Porcher, Yves Morelle, Nathalie Noël, Dominique Bassière, Marie-France Marchand, Nathalie Pinto et Jean-Marc Boucher ; j'espère évidemment n'avoir oublié personne.

Cette journée est la 2<sup>e</sup> d'une série qui a commencé en novembre 2013.

Il y a deux ans, le vœu a été exprimé par beaucoup, pour ne pas dire par presque tous, qu'il y ait une suite à la journée du 16 novembre 2013 qui avait été organisée à Chamarande, en salle Roland Pierre, et que cette suite soit ouverte plus largement.

C'est aujourd'hui le cas et je m'en réjouis, d'autant plus que je n'étais pas parmi vous à cette époque ; c'est donc aussi ce matin l'occasion de rendre hommage à mon prédécesseur, Frédérique Bazzoni, sous le mandat de qui a été initiée cette forme de journée d'études.

Depuis 2 ans, que s'est-il passé ?

- comme annoncé, les actes de la journée du 16 novembre 2013 ont été publiés ;
- la Grande Collecte, lancée à cette occasion, a été un grand succès : 51 personnes se sont manifestées pour nous prêter ou nous confier définitivement en don (10) des

documents, qui ont été numérisés (d'où 3086 vues produites, même si une petite proportion de ces images seulement est à ce jour consultable sur le site dédié) ;

- la journée d'études de novembre 2013, c'était aussi le lancement du site [www.centenaire.1914-1918.essonne.fr](http://www.centenaire.1914-1918.essonne.fr) justement, sur lequel sont visibles des galeries d'images, des guides de sources ou de recherche, des liens vers d'autres sites institutionnels, associatifs ou de particuliers, et qui donne accès également à un espace pédagogique fourni permettant aux enseignants de préparer les travaux qu'ils veulent programmer pour leurs élèves (questionnaires par niveau de classes, notamment) ;
- depuis 2 ans enfin, la réalisation d'une exposition itinérante, version « légère » de l'exposition qui a été présentée dans le hall des Archives départementales entre juin 2014 et mars 2015 : *Si loin, si proche...* est effective (version légère mais très fournie en contenu et qui a été repensée complètement pour être fabriquée en ce sens).

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale ne s'arrête pas :

- les recherches sont toujours aussi vives apparemment (les sujets ne manquent pas, les propositions de communication pour cette journée en sont la preuve),
- les demandes de labellisation de projets par la Mission nationale ne faiblissent pas non plus (M. Eschbach, chef du service départemental de l'ONAC, en parlera tout à l'heure)
- et d'autres services comme nous continuent à proposer de temps en temps des journées d'études ou des moments destinés à l'aide à la recherche (exemple des Yvelines lors du week-end dernier).

Pour terminer, je voudrais juste jeter avec vous un rapide regard en arrière : en quelque sorte un « il y a 100 ans, que se passait-il » ?

- 1915, c'est l'année de la naissance du *Canard enchaîné* et celle de la création de l'ECPAD ;
- Même si cela n'a rien à voir avec la guerre, en novembre 1915, naissait Roland Barthes ;
- En raison de l'enlisement de la guerre, il était question en novembre 1915 aussi de mobiliser en avance, et même très en avance, les hommes de la classe 17 ;
- Novembre 1915 enfin, le 9 précisément, c'était le soutien apporté par la France à la Serbie dans son combat contre la Bulgarie.

Il est temps pour moi de laisser la parole à M. Serge Bianchi, vice-président du Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne, qui a été notre partenaire scientifique (et même un peu plus) dans la conception et le montage de cette journée.

## Serge Bianchi

### Comité de recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

Voilà deux ans, presque jour pour jour, le 16 novembre 2013, nous étions réunis, salle Roland Pierre, à Chamarande, pour une première journée de « commémoration historique » de la Grande Guerre en Essonne. Et, en juin 2014, paraissait la publication des actes de cette journée fondatrice, représentative des travaux engagés par de nombreux groupes d'histoire locale du département sur cette guerre « *si loin, si proche* », selon le titre de la belle exposition des Archives départementales, alors présentée au grand public, qui va circuler dans nos communes.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans un endroit symbolique et dans des circonstances très particulières. Les circonstances tiennent au vocabulaire de guerre employé dans les médias et l'opinion publique : « *état de guerre* », « *état d'urgence* », « *état de siège* »... Certains d'entre nous se souviennent de ces expressions employées au moment de la guerre d'Algérie, il y a près de 60 ans, voire en 1940 au temps de « l'étrange défaite » évoquée par Marc Bloch ! Ce vocabulaire était bien celui des populations essonniennes mobilisées depuis août 1914 et durant l'année 1915. Un siècle est passé, qui nous invite à réfléchir aux convergences et aux différences des situations respectives de 1915 et de novembre 2015...

1915 : pour les habitants des arrondissements de la Seine-et-Oise formant l'Essonne actuelle, c'est la première année de la guerre de tranchées, la plus meurtrière pour nombre de communes. À Draveil, par exemple, 46 noms de Morts pour la France sur les 146 gravés du monument officiel évoquent les théâtres de lieux de combats de cette année tragique : Artois, Champagne, Dardanelles...Vauquois (Aisne), Souchez (Pas-de-Calais). Pour d'autres pays, 1915, c'est l'entrée en guerre de la Bulgarie, les combats sur l'Isonzo en Italie, le torpillage du *Lusitania*. Et pour les populations civiles de nos communes, la guerre entraîne des mutations dans les façons de vivre, de travailler et de penser qui seront évoquées au cours de cette journée de travail.

Le théâtre de Bligny, qui nous accueille si cordialement, est situé également au sein d'un lieu de mémoire symbolique. Fondé entre 1900 et 1903, ce sanatorium est devenu en 1914 un hôpital militaire traitant les soldats atteints de tuberculose et d'affections dérivées. Annie Jacquet va nous en présenter bientôt le fonctionnement. En 2010 déjà, une publication consacrée au *Corps malade en Essonne*, issue d'une journée d'étude comparable tenue à Limours, détaillait la vie quotidienne des patients de l'établissement...

Le *Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne*, fidèle à ses missions constitutives, est heureux de s'associer à cette manifestation, conçue et préparée par les services des Archives départementales, et de saluer une continuité sur près de 30 années de rencontres de ce genre, fédérant historiens locaux, archivistes, public éclairé.



Pierre Quernez, après Frédérique Bazzoni en 2013, Véronique Guasco et une équipe motivée ont assuré les tâches écrasantes de la préparation, des contacts, du suivi et de l'accueil des intervenants et du public, dans un contexte rendu délicat par une actualité tragique.

Je voudrais également souligner l'importance de notre manifestation, comme marqueur d'une identité départementale incontestable. Nous nous sommes interrogés, récemment, sur les fondements de l'Essonne actuelle, lors d'assises tenues au Génocentre d'Évry. Il me semble que l'histoire départementale et locale constitue l'un des outils essentiels de transmission et de construction de cette identité, 50 ans après la naissance du département. L'Essonne se situe aujourd'hui parmi les plus dynamiques du pays dans le centenaire commémoratif de 1914-1918, comme François Eschbach le montrera dans un premier bilan de la mission départementale du centenaire. Le soutien du Conseil général, puis départemental ne s'est pas démenti depuis 30 ans, les commémorations des révolutions de 1789, 1848 et des révolutions industrielles en Essonne. Dans notre journée d'étude les communications portent sur des communes et des « pays » représentatifs : Étampes, Milly, Limours, Bligny, Draveil, Corbeil, le Val de Seine, le Val d'Yerres...

Au cours des deux séquences structurant nos travaux, la vie quotidienne des populations « si loin » du front constituera le fil directeur des communications. La matinée porte sur les sources et les archives qui permettent de construire l'histoire de la Grande Guerre. Elle sera naturellement modérée par Pierre Quernez. L'après-midi est consacré aux conséquences de la guerre sur les conditions des civils : la circulation des personnes dans l'état de siège, la vie religieuse, l'accueil des blessés, la correspondance avec le front, la mobilisation militaire de l'arrière (camp retranché de Sénart et formation des zouaves). C'est dire la variété et l'intérêt des études de cas présentées.

En toute conscience du caractère historique, à plus d'un titre, de notre journée d'étude, c'est avec confiance et enthousiasme que le Comité de recherches s'associe à cette deuxième manifestation, preuve de la légitimité et du devenir d'une histoire départementale ancrée sur des recherches locales de qualité !

## **Première partie**

Retour sur l'exploitation de sources particulières

# **L'apport des archives judiciaires pour l'étude de la Première Guerre mondiale : l'exemple des Archives départementales de l'Essonne**

## **Dominique Bassière**

Chef du service des archives historiques, communales, notariales,  
Archives départementales de l'Essonne

Les archives judiciaires sur la Première Guerre mondiale complètent et enrichissent les sources traditionnelles utilisées habituellement pour traiter ce conflit, à savoir : les registres de délibérations des communes, la « série R » des Archives départementales (Affaires militaires), l'État civil et les archives privées. Les fonds de justice permettent d'appréhender le quotidien des gens de « l'arrière » et d'entrevoir leurs difficultés personnelles et administratives ainsi que celle des militaires de passage ou en stationnement.

## **Les fonds judiciaires des Archives départementales de l'Essonne**

### *Le cadre de classement des archives judiciaires aux Archives départementales de l'Essonne*

Les archivistes divisent l'Histoire en trois périodes : Ancienne et révolutionnaire (Moyen Âge-1800), Moderne (1800-1940) et contemporaine (1940-...). Les archives judiciaires de la Première Guerre mondiale sont donc comprises dans la période « Moderne ». Celle-ci est subdivisée en « séries » matérialisées par des lettres, représentatives d'activités administratives.

Ainsi la « série U » représente les fonds judiciaires. Aux Archives départementales de l'Essonne, cette série U est elle-même subdivisée en quatre « sous-séries » :

Sous-série 3 U : tribunaux de première instance

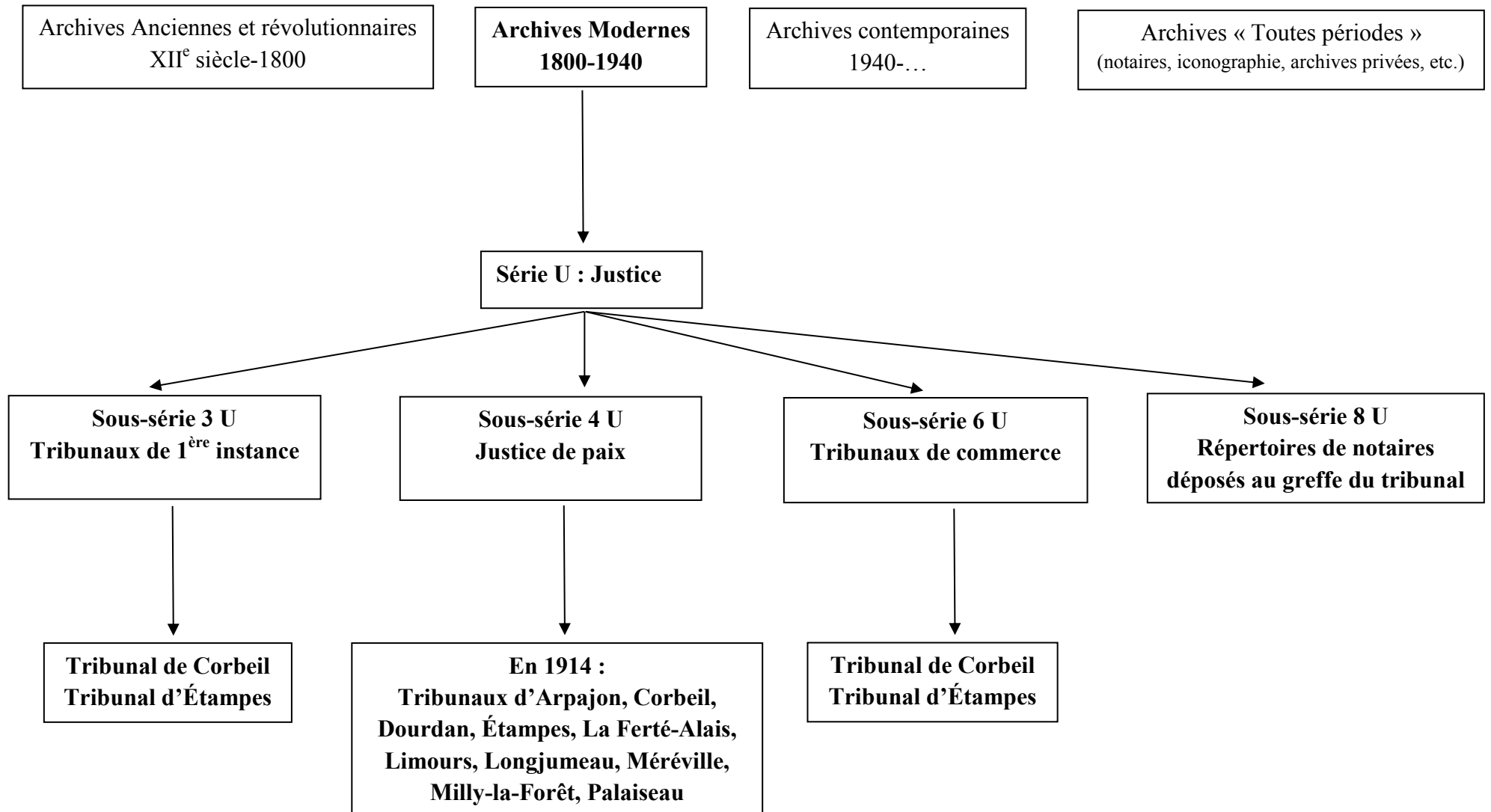
Sous-série 4 U : tribunaux de justice de paix

Sous-série 6 U : tribunaux de commerce

Sous-série 8 U : répertoires de notaires déposés au greffe des tribunaux d'instance

Connaître et maîtriser ce cadre de classement permet de gagner du temps et d'orienter au mieux les recherches.

### Schéma simplifié de la série U : « Justice » dans le cadre de classement des Archives départementales de l'Essonne



## *Fonctionnement de la justice en Essonne pendant la Première Guerre mondiale*

Avant d'aborder le contenu et l'intérêt de ces archives judiciaires, approchons, sommairement, le fonctionnement de la justice dans notre région à cette époque.

En 1914, la justice de proximité s'exerçait dans les tribunaux de justice de paix. Elle constituait le plus bas échelon judiciaire de cette époque. Ces tribunaux de simple police s'occupaient des contraventions ne dépassant pas 15 francs ou 5 jours d'emprisonnement. Il réglait, en outre, les délits de chasse, de pêche, les troubles à l'ordre public. Il intervenait également en conciliation dans de petits conflits entre patrons et salariés, entre voisins, entre diverses personnes. Le juge de paix organisait également des conseils de famille, rédigeait des actes de notoriété, des certificats de propriété, apposait des scellés après décès ou menait des enquêtes après des accidents du travail. Dans le cadre de l'Essonne actuelle, on comptait une dizaine de tribunaux de ce type à Arpajon, Corbeil, Dourdan, Étampes, La Ferté-Alais, Limours, Longjumeau, Méréville, Milly-la-Forêt et Palaiseau<sup>1</sup>.

Au niveau supérieur, on trouvait un tribunal de première instance par arrondissement : Corbeil et Étampes en ce qui concerne l'Essonne (illustr.1 et 2). Ces tribunaux jugeaient au civil, en audiences publiques le plus souvent, et, au pénal tous les délits inférieurs à 5 ans de prison, en audience publique par citation directe du prévenu, soit à la suite d'un renvoi ordonné par le juge d'instruction. Au civil, le président du tribunal statuait sous la forme d'ordonnances sur requêtes ou d'ordonnances sur référés<sup>2</sup>.

Enfin, le tribunal d'assise constituait le dernier échelon judiciaire départemental. Le siège de ce tribunal était à Versailles, alors capitale du département de Seine-et-Oise<sup>3</sup>. Les archives de ce tribunal concernant l'Essonne sont conservées aux Archives départementales des Yvelines, à Montigny-le-Bretonneux.

### *Les difficultés des tribunaux*

Les fonds judiciaires conservés aux Archives départementales de l'Essonne sont parfois lacunaires ou incomplets. Cela est dû à une mauvaise conservation de ces fonds, mais aussi aux difficultés de fonctionnement des administrations judiciaires durant la guerre, ce qui eut un effet sur les procédures d'archivages.

Dès le début du conflit, le personnel masculin des tribunaux de première instance et de justice de paix fut mobilisé. Plusieurs rapports conservés font état de cette situation. Prenons l'exemple du tribunal de Corbeil : dès le mois d'août 1914, on assiste au départ pour l'armée des commis greffiers. Septembre 1914, c'est au tour du procureur de la République, Guigne Donat, de partir. Au 4<sup>e</sup> trimestre 1914, le substitut de la République, M. Lorient, doit lui aussi satisfaire aux exigences militaires. Plus tard, en octobre 1915, le juge suppléant, M. Parmentier, est également appelé sous les drapeaux. L'hémorragie continua

<sup>1</sup> GUILITCH Élisabeth, BELLAN Laurence, *Archives de l'Essonne. Justice (1800-1940). Répertoire numérique de la série U*, Corbeil-Essonne : Archives départementales de l'Essonne, 1998, pp. 5-6.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 5.

<sup>3</sup> Le département de l'Essonne, issu de la Seine-et-Oise, n'a été créé que par une loi de 1964.

puisque dans les années 1915-1916, le tribunal de Corbeil se plaint du manque d'avoués, d'avocats et d'experts toxicologiques. En 1917, on ne peut suppléer au décès de M. Gridel, juge et procureur de la République délégué... Et l'on pourrait continuer ainsi à l'envie avec tous les tribunaux essonniers.

Une délibération du tribunal de Corbeil, en date du 11 août 1916, rend compte de ce manque de personnel et fut prise pour pallier « *la mobilisation de tous les membres du parquet de Corbeil* ». Déjà, le 29 mars de cette même année, le bâtonnier de l'ordre des avocats écrivit au procureur général de la cour d'appel de Paris pour se plaindre du trop petit nombre d'avocats encore présents au tribunal de Corbeil.

Cependant, force est de constater, que, malgré ce manque criant de personnel et de réelles difficultés de fonctionnement, les tribunaux essonniers ont rempli leurs tâches tant bien que mal, et que, globalement, ils semblent s'en être relativement bien sorti<sup>4</sup>. Les archives conservées en série U en constituent un bel exemple. Grâce à ces documents nous pouvons découvrir le « vécu » des essonniers et des soldats de passages à cette période.

## **Contenu des fonds judiciaires des Archives départementales de l'Essonne**

Durant la guerre, les tribunaux essonniers ont produits divers types de documents ayant trait, de près ou de loin, au conflit et à ses conséquences.

### *Typologies de documents produits par les tribunaux essonniers*

#### Tribunaux de première instance (Corbeil et Étampes)

On trouvera dans les archives des tribunaux de première instance des documents touchant aux personnes, civiles ou militaires, notamment dans les jugements et ordonnances émis par ceux-ci, dans les registres de procès-verbaux de crimes et délits de police et de gendarmerie, dans les comptes rendus des enquêtes et interrogatoires, dans les jugements civils et correctionnels, dans les registres d'audiences, dans les dossiers d'instruction d'affaires criminelles ou bien encore dans l'enregistrement de détenus.

Pour le début de la guerre, de nombreux dossiers concernent les séquestres des biens de personnes et de sociétés des puissances ennemies, et, à contrario, dès 1916 mais surtout à la fin du conflit, de nombreuses actions de juges ou de demandes de famille concernant des jugements de déclaration de décès des morts pour la France, des rectifications d'État civil, des jugements d'attribution de pécules pour les militaires décédés ou bien encore des dossiers de pupilles de la Nation.

Souvent, de simples affaires comme les jugements de divorces ou les dossiers d'accidents du travail, éclairent le contexte particulier de « l'arrière » à cette époque.

---

<sup>4</sup> Pour être exact, afin de pallier les effets de la mobilisation, des fonctionnaires retraités de la justice furent recrutés. Prenons le cas des commis-greffier du tribunal de Corbeil. Plusieurs furent engagés « pour la durée des hostilités », par exemple Félix Gritte le 12 août 1914, le remplaçant de M. Laurendeau le 11 août 1915, Henri Guenneau le 3 novembre 1915, Tibure-Léon Ménétrier le 25 mai 1917, etc.

Enfin, les actions menées par l'armée à l'arrière du front transparaissent dans l'organisation de la commission des dommages de guerre ou dans les dossiers d'expropriation pour l'installation de zones militaires.

### Tribunaux de justice de paix

Les documents émanant des justices de paix concernent des faits et délits du quotidien. On y accède au moyen des procès-verbaux de police et de gendarmerie, des jugements civils et de simple police, des plaintes contre les réquisitions militaires, la délivrance d'allocations militaires et de soutiens de famille, les déclarations de dommages de guerre ou les accidents de travail.

### Tribunaux de commerce

Les activités des tribunaux de commerce constituent des sources indirectes sur la guerre. Elles rendent compte des problèmes économiques rencontrés par les sociétés et autres industries essonniennes au travers des registres de jugements en matière commerciale, de la constitution des actes de sociétés ou par les liquidations judiciaires.

## *Cas d'espionnage en Essonne*

Dès le début du conflit, les forces de l'ordre et les tribunaux durent gérer un phénomène récurrent en temps de guerre : l'espionnage, fictif ou réel. La presse et les archives judiciaires de l'époque s'en sont fait l'écho. Malheureusement, les Archives départementales de l'Essonne ne possèdent que des bribes sur ces affaires qui étaient in fine jugées par d'autres instances judiciaires, civiles ou militaires.

Cependant, ces cas d'espionnage, en majorités fictifs, relevés en ce début de guerre sont révélateurs de l'état d'esprit de la société d'alors. On voyait des espions partout ! Un comportement original, et c'était le risque d'être arrêté pour espionnage. Ce fut aussi le moyen de régler des comptes entre voisins ou concurrents. Voici quelques exemples locaux tirés des dossiers judiciaires des tribunaux de Corbeil et d'Étampes :

Le 2 août 1914, comparution au tribunal de Corbeil, probablement sur dénonciation, du grainetier Lucien Clause demeurant à Brétigny-sur-Orge. Le passé mosellan d'avant 1870 de l'intéressé n'a pas joué en sa faveur, mais il est très vite relaxé<sup>5</sup>.

Le 6 août 1914, éclate l'affaire Gagnard, sur dénonciation. Hilaire Gagnard, directeur d'un grand garage automobile de Niort (Deux-Sèvres), rend visite à sa sœur à Ormoy-la-Rivière. De là il s'arrête à l'hôtel de l'Europe à Étampes avant de rejoindre Châteauroux (Indre) dans sa limousine jaune pour y contracter un engagement dans l'Intendance militaire. De là naît sans doute un quiproquo : Clémentine Blique, demeurant en cet hôtel, semble le reconnaître sous la forme d'un soldat français en uniforme, sans matricule. Celui-ci serait arrivé dans une automobile jaune et aurait annoncé avoir rendez-vous avec le commissaire de police.

---

<sup>5</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/79 - Tribunal de Corbeil, registre des procès-verbaux de police et de gendarmerie.

Ce quidam se serait fâché parce que l'on arrachait des affiches de « Bouillon Kub »<sup>6</sup>. De plus, on aurait trouvé une pièce de monnaie allemande sous la table où celui-ci avait consommé. C'est suffisant pour arrêter le pauvre Gaignard qui semble pourtant avoir été relaxé par la suite<sup>7</sup>.

Le 7 août 1914, débute l'affaire Lafarge. Cécile-Marie-Louise Lafarge, marchande d'engrais, arrive chez sa mère à Étampes en provenance de Fontenay-Trésigny, en Seine-et-Marne, près du front. C'est déjà louche pour les habitants de cette petite ville. D'autant, que son statut d'hermaphrodite ne joue pas en sa faveur. Est-elle homme ou femme ? On l'arrête au moment où elle comptait partir se mettre à l'abri dans sa famille en Auvergne. Cécile Lafarge aggrave son cas. On l'interroge. On enquête et on apprend qu'elle ne paie pas ses impôts fonciers à Fontenay-Tressigny. C'est une nouvelle pièce à charge. On lui fait passer des examens médicaux, eu égard à son sexe. On la photographie. On vérifie son état civil. Finalement, beaucoup de bruit pour rien, la pauvre est relâchée et relaxée, victime d'un mauvais concours de circonstances<sup>8</sup>.

Même la justice n'échappe pas à « l'espionnite aigüe ». Le 30 décembre 1914, le juge d'instruction d'Étampes, M. Chatillon, comparait pour espionnage, probablement sur dénonciation. Mais l'inculpation étant « *insuffisamment établie* », le magistrat bénéficia d'un non-lieu<sup>9</sup>.

Finalement, l'un des rares cas d'espionnage réel relevé aux Archives départementales de l'Essonne est relaté, non pas dans les archives judiciaires, mais dans un dossier de « dommages de guerre » (sic !). Chaque nuit de septembre et octobre 1914, durant la première bataille de la Marne, Frédéric Schmidt, sujet Allemand naturalisé français, utilisa la tourelle de la villa de sa belle-fille à Villebon-sur-Yvette pour transmettre des signaux à l'ennemi. Il est arrêté suite à une longue enquête des agents du contre-espionnage requis par le parquet de Versailles et contrôlée par le général commandant la zone Sud<sup>10</sup>.

Ainsi, durant les 5 premiers mois du conflit, pas moins de sept affaires d'espionnage apparaissent dans les archives des tribunaux de Corbeil et d'Étampes ce qui est révélateur de l'état d'esprit de suspicion dans lequel se trouvaient les personnes vivant à « l'arrière ».

### *Le séquestre des biens des étrangers*

Le début de la guerre voit également la saisie des biens des étrangers natifs des puissances ennemies. Ce sont des Allemands, des Austro-Hongrois et même des Suisses alémaniques quand il ne s'agit pas d'Alsaciens-Lorrains au nom à consonance germanique

<sup>6</sup> Le brevet du bouillon Kub fut déposé en France le 14 novembre 1907. Cependant, en 1914, La rumeur courue que le bouillon Kub était une marque allemande. Aussi croyait-on que leurs publicités servaient de panneaux indicateurs pour diriger les allemands vers Paris, au point qu'un peu partout on dévissa les panneaux sur émaux des marques Maggi et Kub. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Bouillon\\_cube](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bouillon_cube)).

<sup>7</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/2768 - Tribunal d'instance d'Étampes. Dossiers nominatifs d'instructions d'affaires criminelles, soupçons d'espionnage.

<sup>8</sup> Ibidem.

<sup>9</sup> Ibidem.

<sup>10</sup> Archives départementales de l'Essonne, 8R/8 - Registre des procès-verbaux de conciliation pour dommages de guerre.



(illustr.3). Nombre d'entre eux ont fui la France dès la déclaration de guerre, de peur d'être molestés. Ce fut le cas dès le 1<sup>er</sup> août 1914, où Rodolphe Engel, autrichien demeurant rue Rose Chéri à Étampes, s'enfuit brutalement sans laisser d'adresse<sup>11</sup>. Dans le même temps, durant la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août, c'est au tour du couple Muller, sujets allemands habitant à Athis-Mons, de partir précipitamment<sup>12</sup>. D'une manière générale, dès la fuite d'un étranger, l'administration française saisissait automatiquement leurs biens et avoires pour les placer sous-séquestre.

D'autres étrangers eurent moins de chance et furent arrêtés, leurs biens confisqués et mis sous séquestres. C'est ce qui arriva à Henri Lerm et sa femme, demeurant à Draveil, évacués par mesure administrative vers « *un camp de concentration* » en 1915<sup>13</sup>. Il en fut de même pour Caroline Irrmann veuve Goëbfer, sujet allemand née à Borstett en Alsace-Lorraine, vivant à Juvisy-sur-Orge, expulsée et dirigée elle aussi vers un « *camp de concentration* » à la même époque<sup>14</sup>.

Les tribunaux gelèrent ou liquidèrent également les dettes et avoires d'entreprises essonniennes débitrices de sociétés allemandes et austro-hongroises. Prenons quelques exemples pour l'année 1916 où le tribunal de Corbeil procéda à la liquidation des dettes d'Emile Toustain, agriculteur à Lisses, débiteur de fournitures de graines de betteraves contractées auprès des maisons Strube à Schlanstedt en Saxe et Eggeling à Gateisleben près de Magdebourg ; de MM. Macon et Landrian, fabricants de broserie à Juvisy-sur-Orge, débiteurs des maisons Haas Frères à Schillighem, Schloos et Compagnie à Stuttgart et Simon Hammel à Strasbourg (Alsace occupée) ; de M. Lecestre, tanneur à Longjumeau, débiteur de la société Wilhelm Unterhössel à Mulheim ; de M. Bourbonnais, distillateur et maire de Marolles-en-Hurepoix, débiteur de la maison Henkel, à Firna-sur-Elbe en Saxe, pour des fournitures d'essence, ou bien encore de la société Simon-Louis Frères et compagnie, négociants en graines de semences à Bruyères-le-Châtel, débitrice des maisons Benary à Erfurt et Mayer et Fils à Francfort-sur-le-Main, etc<sup>15</sup>.

### *Passage de troupes en Essonne*

Ces archives judiciaires permettent également de lister un certain nombre de régiments passant en Essonne. En effet l'Essonne était une terre de passage pour se rendre de la moitié sud de la France vers Paris et le Nord et l'Est du fait de la présence de nombreuses voies de communications : Nationales 7 et 20, chemins de fer du Paris-Orléans (P.O.), du Paris-Lyon-Marseille (P.L.M.) et voie navigable de la Seine ; Qui dit nombreux passages de troupes ou en stationnement dit conflits, rixes, vols, accidents ou dégradations, autant de délits qui se réglaient souvent devant la justice et dont les archives en ont gardé la trace.

---

<sup>11</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/1885 - Tribunal d'instance d'Étampes, dossiers de séquestres des biens des étrangers.

<sup>12</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/172 - Tribunal de Corbeil, mise sous séquestre des biens des sujets des puissances ennemies.

<sup>13</sup> Ibidem.

<sup>14</sup> Ibidem.

<sup>15</sup> Ibidem.

Le 10 juillet 1915, le caporal Mornas et les soldats Hardouin, Vitemant, Parquet et Maugain, affectés à la garde des voies de communication, au poste n° 4 de la gare d'Angerville, furent surpris debout autour d'une table d'un débit de boisson consommant du vin en l'honneur de la fête d'un camarade<sup>16</sup>. Le 2 juin 1916, le sieur Pelletier, soldat au 34<sup>e</sup> régiment Territorial était arrêté à Mennecy pour vol de liqueurs<sup>17</sup>. Le 4 août 1916, un procès-verbal était dressé contre Felix Marais, artilleur au 13<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, pour une bagarre avec un civil à Montlhéry<sup>18</sup>. Le 11 janvier 1917, Claude Miné, G.V.C., soldat au 40<sup>e</sup> régiment Territorial d'Infanterie se tuait accidentellement au poste de chemin de fer de Savigny-sur-Orge<sup>19</sup>. Deux mois plus tard, le 17 mars 1917, Julien Guitton, conducteur au 81<sup>e</sup> régiment d'Artillerie, était arrêté pour excès de vitesse avec l'automobile militaire immatriculée 8889 YI sur la Nationale 20 à Montlhéry<sup>20</sup>. Le 22 septembre 1918, la gendarmerie dressait un procès-verbal dans un café d'Angerville contre Joseph-Bernard Lartigaud, mécanicien au 3<sup>e</sup> groupe d'Aviation à l'aérodrome de Mondésir, à Guillerval, et, Léon Beldent, mécanicien affecté sur celui de Villesauvage, à Étampes, pour consommation d'alcool interdite dans la zone des armées<sup>21</sup>.

Quelques temps après la guerre, des comptes se réglaient encore devant la justice : le 15 avril 1920, J. Reymond, demeurant à Montgeron, démobilisé le 25 mars 1919, porta plainte contre M. Champmartin, qui travailla pendant la guerre dans des fabriques d'aéroplanes, et qui aurait laissé entendre que M. Reymond aurait « *fait crever de faim ses hommes* » durant le conflit<sup>22</sup>.

On pourrait multiplier à l'envie ces exemples divers tirés des archives des tribunaux tant la présence militaire fut importante dans notre département pendant la Première Guerre mondiale.

### *Civils en justice*

Les civils aussi se retrouvèrent devant la justice pour des infractions liées à la situation de guerre. Ceux sont de petits conflits, des infractions ou des accidents révélateurs des difficultés du quotidien. Ces documents sont d'une grande diversité :

Le 18 décembre 1915, un procès-verbal est dressé sur la plainte de la compagnie de chemin de fer du Paris-Orléans contre Marcel Limousin, journalier demeurant à Arpajon, pour avoir lacéré une affiche apposée à l'intérieur d'un wagon à Arpajon ; il fut remis aux autorités militaires<sup>23</sup>. Le 26 septembre 1916, Alfred Connan, boulanger à Méréville, porta plainte contre Eugène Chevalier, meunier au même lieu, pour le non-respect du blutage des

<sup>16</sup> Archives départementales de l'Essonne, 4U/890 - Justice de paix du canton de Méréville, jugements de simple police.

<sup>17</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/80 - Tribunal de Corbeil, registre d'inventaire des procès-verbaux de police et gendarmerie.

<sup>18</sup> Ibidem.

<sup>19</sup> Ibidem.

<sup>20</sup> Ibidem.

<sup>21</sup> Archives départementales de l'Essonne, 4U/891 - Justice de paix du canton de Méréville, jugements de simple police.

<sup>22</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/28 - Tribunal de Corbeil, correspondance adressée au Parquet.

<sup>23</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/80 - Tribunal de Corbeil, registre d'inventaire des procès-verbaux de police et gendarmerie.

farines à 80 % suivant la loi du 29 juillet 1916<sup>24</sup>. En janvier 1917, la femme d'Albert Lebreton, cocher demeurant à Palaiseau, mobilisé au 62<sup>e</sup> régiment Territorial d'Artillerie, trouva la mort dans l'explosion de l'usine chimique Loyer de Massy. Veuf avec deux enfants à charge, il trouva le courage d'ester en justice pour obtenir réparation financière pour la perte de son épouse<sup>25</sup>. En mars 1917, Julie-Adèle Moyse, se suicide à la prison de Corbeil après avoir été condamnée pour prostitution, ivrognerie et violence contre ses enfants, après que son mari fut tué à Verdun<sup>26</sup>. En mars 1918, Jean-Baptiste-Léon Motteau, cultivateur à Auvernaux, fut condamné pour infraction à la loi sur les réquisitions<sup>27</sup>.

Par ailleurs, les archives judiciaires font apparaître un nombre conséquent de divorces mettant en cause des soldats essonniers. En l'espace des quatre années de guerre, un simple sondage dans ces archives, nous indique plus de 200 procédures de divorces engagées dans les deux tribunaux d'instance de Corbeil et d'Étampes, soit un nombre minima d'une cinquantaine de demandes annuelles<sup>28</sup>. Une des principales causes de ces désunions fut l'incompréhension et le fossé qui naquit entre les hommes sur le front et leur femme restées à « l'arrière » qui elles aussi avaient souvent de très grandes difficultés à vivre au jour le jour, surtout en ville. Quelques exemples : le 18 janvier 1917, une procédure de divorce fut engagée entre François Damiron, agent d'assurance à Linas et sa femme Angèle Meudec ; celle-ci écrivit une lettre au capitaine commandant la compagnie de son mari indiquant que « *si tous les soldats étaient lâches comme son mari, la France serait envahie par les barbares* »<sup>29</sup>. Le 14 octobre 1918, une assistance judiciaire fut accordée à Elie Lucy, demeurant à Soisy-sur-Seine, mobilisé au 46<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, 7<sup>e</sup> compagnie, contre sa femme Maria Ménard, en vue du divorce<sup>30</sup>. Le 28 novembre 1918, Gabriel Ozanne, ajusteur demeurant à Essonnes, mobilisé dès le 3 août 1914, engagea une procédure de divorce contre sa femme Jeanne Blondé, qui, depuis la mobilisation de son mari se livrait à la prostitution<sup>31</sup>.

## *Le cas des soldats disparus*

Autres dossiers d'importance : les enquêtes relatives aux disparus de guerre afin de les classer « morts pour la France ». Ces enquêtes étaient le plus souvent diligentées par les tribunaux d'instance, notamment en 1920 où une grosse opération de régularisation a été

<sup>24</sup> Archives départementales de l'Essonne, 4U/890 - Justice de paix du canton de Méréville, jugements de simple police

<sup>25</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/623 - Tribunal de Corbeil, jugements civils.

<sup>26</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/27 - Correspondances adressées au parquet du tribunal de Corbeil.

<sup>27</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/57 - Parquet du tribunal de Corbeil, enregistrement des peines d'emprisonnement et des condamnations.

<sup>28</sup> Archives départementales de l'Essonne, BASSIERE Dominique, *Catalogue des sources sur la Première Guerre mondiale en Essonne*, Chamarande : Archives départementales de l'Essonne (version numérique accessible sur le site Internet des Archives départementales de l'Essonne, rubrique « guerre de 1914-1918 »).

<sup>29</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/623 - Tribunal de Corbeil, jugements civils.

<sup>30</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/292 - Tribunal de Corbeil, registre des délibérations du bureau d'assistance judiciaire.

<sup>31</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/623 - Tribunal de Corbeil, jugements civils.

faite en Essonne. Certains dossiers sont très complets et sont d'une grande précision quant au décès des soldats.

Prenons l'exemple de Gaston Roblin, sergent-pionnier au 36<sup>e</sup> régiment Territorial d'Infanterie, 3<sup>e</sup> bataillon, demeurant à Angerville. Il a disparu le 25 février 1916 sur le champ de bataille de Verdun, au village de Bezonvaux (illustr.4). Il a été vu pour la dernière fois blessé d'un éclat d'obus dans le dos pendant que sa section défendait l'entrée du village au moment où il devait être évacué par les troupes françaises. La Croix-rouge de Francfort (Allemagne) fit part de sa mort à sa femme, accompagné d'une copie de son testament inscrit sur un carnet trouvé par un soldat allemand sur le champ de bataille au moment où le sergent Roblin était tombé pour ne plus se relever, à nouveau frappé à la tête par un éclat d'obus à Ornes, près de Bezonvaux<sup>32</sup>.

Maxime-Jules-Marie-Emile Leclerc, demeurant à Étampes, soldat au 46<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, fut tué le 28 décembre 1914, au ravin des Meurissons dans la forêt d'Argonne (Meuse), au cours d'une canonnade. Il fut inhumé directement sur le champ de bataille. Dans le souci de retrouver son corps, sa tombe fut localisée grâce à une lettre de témoignage et le dessin d'un militaire de sa compagnie témoin de la scène<sup>33</sup>.

Le 24 février 1916, au cours de la bataille de Verdun, Lucien-Victor Brizemur, né à Prunay-sur-Essonne et demeurant à Boigneville, capitaine au 29<sup>e</sup> régiment Territorial d'Infanterie, commandant la 7<sup>e</sup> compagnie, est mortellement blessé, au Bois-des-Fosses. Haranguant ses hommes au combat sur le parapet de la tranchée, il fut blessé au ventre par un éclat d'obus et transporté mourant dans un abri. A l'arrivée des Allemands dans la tranchée, le capitaine Brizemur fut transporté au poste de secours allemand, à 5 km de là, où il est décédé des suites de ses blessures<sup>34</sup>.

Placide-Louis-Alexis-Joseph Girot, demeurant à Boissy-le-Cutté, caporal au 276<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, fut tué le 18 mai 1915 au combat de Carency dans le Pas-de-Calais. Son cadavre fut découvert trois mois plus tard, lors de l'assainissement du champ de bataille, par un groupe de brancardiers qui l'ont reconnu grâce à sa plaque d'identité trouvée sur ce qui restait de son corps<sup>35</sup>.

Albert-Georges Herbellot, né à Boissy-la-Rivière, demeurant au Mesnil-Girault, eut moins de chance. Soldat au 27<sup>e</sup> régiment de Dragons, il disparut le 22 août 1914, au combat d'Ethel (Belgique), suivant les déclarations du cavalier Chambon. Il serait mort de ses blessures antérieurement au 10 mars 1915 (sic !) et fut inhumé par les autorités allemandes dans une sépulture inconnue<sup>36</sup>.

Dans d'autres cas, ces enquêtes de régularisation de disparus étaient demandées par les familles elles-mêmes auprès des tribunaux. En mai 1920, Georges Pajadon, cultivateur de Chagrenon (Auvers-Saint-Georges) demanda la régularisation de la situation

<sup>32</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/2128 - Tribunal civil de 1<sup>re</sup> instance d'Étampes, jugements déclaratifs de décès de soldats morts pour la France.

<sup>33</sup> Ibidem.

<sup>34</sup> Ibidem.

<sup>35</sup> Ibidem.

<sup>36</sup> Ibidem.

de son petit-fils, Paulin-Amédée Boivin, né à Étampes et demeurant à Ormoy-la-Rivière, mobilisé au 82<sup>e</sup> régiment d'Artillerie, et disparu le 28 septembre 1915 au cours d'une attaque à Souchez (Pas-de-Calais). Le même mois, c'est la situation de Gaston-Marcel Aechtlé, de Milly-la-Forêt, sergent au 414<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, disparu le 26 avril 1918 à Locre (Belgique), qui fut traitée par le tribunal d'Étampes à la requête de sa femme Georgette Montalent<sup>37</sup>. Ces requêtes étaient cruciales, notamment pour les veuves qui n'avaient que peu de pouvoirs civils sans l'accord du mari. Malheureusement quand celui-ci était disparu au champ d'honneur... il n'était pas mort officiellement ! Elles ne pouvaient donc pas en hériter, aller d'elle-même chez le notaire ou à la banque, etc.

Parfois le destin des disparus était flou. D'où certaines difficultés pour l'administration judiciaire à statuer officiellement sur le décès d'un soldat. Gustave-Désiré Hardouin, de Chalou-Moulineux, soldat au 1<sup>er</sup> régiment de Zouaves de Marche, fut déclaré comme étant décédé le 18 juin 1915, à l'hôpital d'Oost-Dunkerque-Bains en Belgique. Mais sur l'objection de sa famille qui était sans nouvelle de lui depuis la fin 1914, le tribunal d'Étampes diligenta une nouvelle enquête. Il s'avéra en fait que Gustave Hardouin fut porté disparu, le 9 novembre 1914, au combat de Luyghem (Belgique) et que vraisemblablement il y mourut<sup>38</sup>.

Délicat fut le cas d'Augustin Brizemeure. Né et demeurant à Videlles, soldat au 80<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, détaché en renfort au 416<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, il disparut le 27 septembre 1915 sur le champ de bataille de Tahure dans la Marne. On ne retrouva jamais son corps, mais uniquement sa plaque d'identité sur le champ de bataille le 2 octobre 1915. Finalement il fut déclaré mort pour la France par le tribunal d'Étampes en 1920, sans corps<sup>39</sup>.

Des soldats moururent en captivité en Allemagne. Les archives judiciaires nous montrent qu'un relatif suivi des prisonniers de guerre français permettait à leur famille de ne plus être dans l'incertitude et d'être fixé sur le sort de leur proche.

Louis-Jules-Désiré Aubin, né à Mespuits et demeurant à Champmotteux, soldat au 34<sup>e</sup> régiment d'Infanterie Territoriale, disparut le 8 mars 1916 au Mort-Homme (Meuse). En fait blessé sur le champ de bataille, il fut transporté en Allemagne et décéda à l'hôpital du camp des prisonniers de guerre de Meschede le 15 décembre 1918. Il fut inhumé au lazaret de ce camp, dans la tombe n° 338. Ce fut une lettre du médecin-chef de cet hôpital qui informa sa famille de la mort de Louis Aubin. Le tribunal d'Étampes régularisa sa situation et le fit inscrire à l'état civil le 17 février 1920<sup>40</sup>.

Jules-Elie Augros, demeurant à Méréville, soldat au 331<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, disparut le 30 ou le 31 août 1914 au combat de Fossé, dans les Ardennes. Blessé, il est fait prisonnier par les Allemands et envoyé dans le pays de Goethe. Amputé de la jambe gauche, il décède le 21 septembre 1914 à l'hôpital de Giessen. Il est inhumé au même endroit, d'après une liste fournie par les autorités allemandes<sup>41</sup>.

<sup>37</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/2128 - Tribunal civil de 1<sup>re</sup> instance d'Étampes, jugements déclaratifs de décès de soldats morts pour la France.

<sup>38</sup> Ibidem.

<sup>39</sup> Ibidem.

<sup>40</sup> Ibidem.

<sup>41</sup> Ibidem.

Jean Daubard, demeurant à Milly, soldat au 153<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, disparu le 11 décembre 1914 à Saint-Julien (Belgique), est mort pour la France le 4 février 1915 à l'hôpital des prisonniers de guerre de Wetzlar, dans la Hesse (Allemagne), inhumé le 6 février 1915 au cimetière de Wetzlar, tombe n° 149, d'après une liste des autorités allemandes.

### *Les pupilles de la Nation*

Enfin, n'oublions pas les dossiers de pupilles de la Nation. Dans les tribunaux d'instance essonniers que sont Corbeil et Étampes, il y a peu d'informations sur les enfants bénéficiaires de cet état. Le plus souvent, on ne trouve que des rapports sur le père décédé, mort pour la France ou blessé de guerre, avec souvent le détail des blessures reçues au combat, ce qui permettait d'évaluer le taux d'invalidité pour les survivants ou de prouver le décès d'un soldat comme étant mort pour la France. Ces informations sont intéressantes pour le parcours final de soldats et leur situation familiale.

Par requête du 14 janvier 1923, le tribunal d'instance de Corbeil octroya le titre de pupille de la Nation à René et Pauline Lostie, enfants de Michel Lostie, plombier demeurant à Longpont-sur-Orge, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 13<sup>e</sup> régiment du Train. Michel Lostie entra à l'ambulance 3/6 le 22 septembre 1918 pour une bronchite. Il fut évacué le 25 septembre 1918 sur l'hôpital de Pierrefite-sur-Seine, puis entra le 20 février 1919 à l'hôpital militaire de Villemin à Paris. Enfin, il rejoint à nouveau son corps le 2 mars 1919 pour être démobilisé une dizaine de jours plus tard. Revenu malade chez lui, à Longpont, il mourut le 19 novembre 1922 des suites d'une tuberculose pulmonaire contractée aux armées<sup>42</sup>.

Nous l'avons vu, obtenir le titre de pupille de la Nation n'était pas réservé qu'aux enfants des morts pour la France. Les enfants des blessés de guerre pouvaient également y souscrire. Ce fut le cas de Raymond, André et Charles Camion, fils d'Emile Camion, facteur des postes demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. Ce dernier fut blessé à la guerre à l'omoplate et à la poitrine. Soigné, il fut déclaré réformé n° 1. Dès lors ses enfants touchèrent une pension en rapport avec son état de santé et de ses revenus<sup>43</sup>.

### *Les dommages de guerre*

La guerre finie, l'administration judiciaire statua sur certains dossiers de dommages de guerre, parfois même encore quatre ou cinq ans après le conflit. Les Archives départementales de l'Essonne possèdent ainsi plusieurs dossiers du tribunal d'instance de Corbeil concernant les réparations après le bombardement meurtrier du quartier Saint-Spire au printemps 1918. Ces affaires passèrent en audience publique à l'exemple des maisons bombardées au cloître Saint-Spire, de la place du Marché, des rues Saint-Spire et du 14 Juillet, traités le 20 octobre 1921, ou à l'image de ce dossier concernant la fille mineure de défunte Germaine Royer, suite au bombardement de la rue Saint-Spire<sup>44</sup>.

<sup>42</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/1146 - Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Corbeil. Dossiers nominatifs de demande de titre de pupille de la Nation.

<sup>43</sup> Ibidem.

<sup>44</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/715 - Tribunal d'instance de Corbeil, commission des dommages de guerre.

Ces archives nous en apprennent également quelque peu sur le fonctionnement de la commission des dommages de guerre des tribunaux d'instance de la région. Ce fut le cas lors de la désignation des personnes tirées au sort comme membre du tribunal des Dommages de guerre de Corbeil et susceptibles de l'être, en 1919-1920, demeurant dans une trentaine de communes du ressort de ce tribunal<sup>45</sup>.

## Conclusion

On a compris tout l'intérêt et la richesse des archives judiciaires pour l'histoire de la Première Guerre mondiale en Essonne. Ces documents sont libres d'accès en salle de lecture des Archives départementales de l'Essonne, dont l'inscription est gratuite. Enfin, on trouve de nombreuses mentions de ces archives judiciaires dans notre catalogue des sources sur la Première Guerre mondiale en Essonne, en salle de lecture et sur notre site Internet, rubrique « Guerre de 14-18 », sous rubrique « guide des sources ».

---

<sup>45</sup> Archives départementales de l'Essonne, 3U/715 - Tribunal d'instance de Corbeil, commission des dommages de guerre.



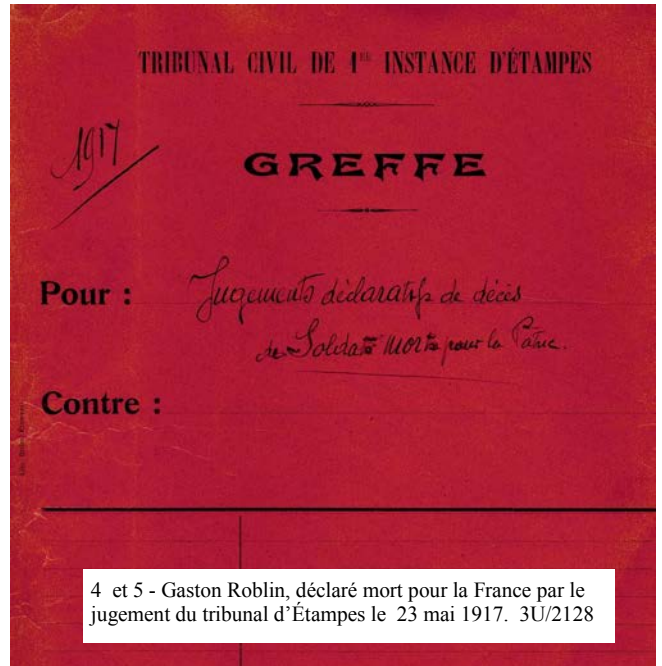
1 - Tribunal de Corbeil (carte postale). - 2Fi52/474.



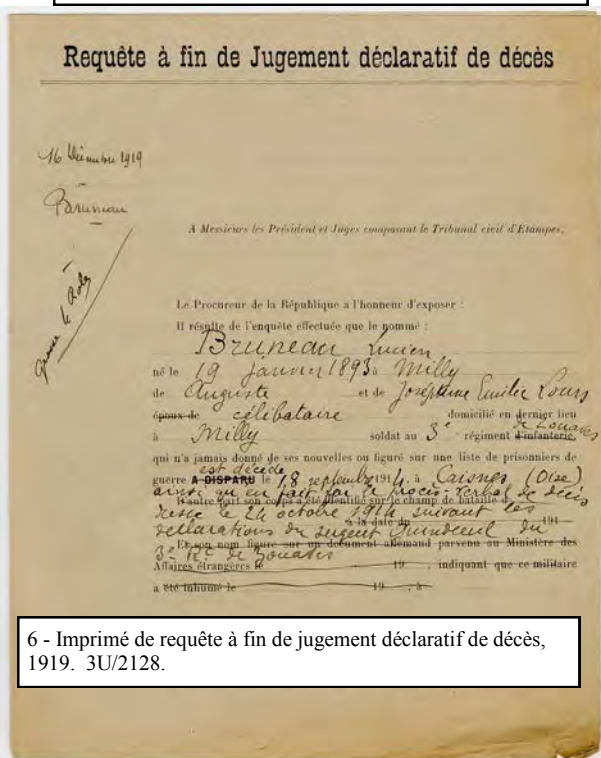
2 - Tribunal d'Étampes (carte postale). - 2Fi69/224.



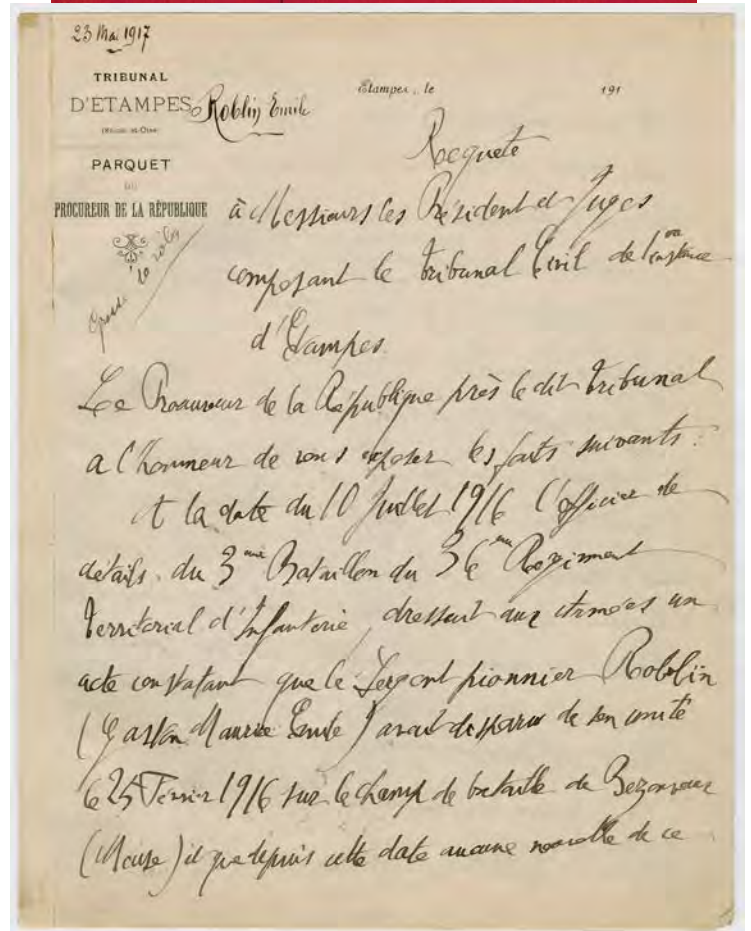
3 - Séquestre Vogel. 16 novembre 1914. AD91 - 3U/172.



4 et 5 - Gaston Roblin, déclaré mort pour la France par le jugement du tribunal d'Étampes le 23 mai 1917. 3U/2128



6 - Imprimé de requête à fin de jugement déclaratif de décès, 1919. 3U/2128.





D'ÉTAMPES

CABINET

Président

Le Tribunal:

Vu: la requête qui précède et les pièces à l'appui;

Vu: les articles 89 et suivants du Code civil; la loi du 3 Décembre 1915;

Où M. Mareuge juge commissaire en son rapport, M. le Procureur de la République en ses conclusions, et après en avoir délibéré conformément à la loi;

Attendu qu'il résulte d'un acte dressé le 10 juillet 1916, par l'officier de détails du 2<sup>e</sup> bataillon, du 36<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, que le sergent pionnier Roblin Gaston, Maurice, Emile, né à Anchoise (Loire et Saï) le 26 Septembre 1878, de Avant, Firmin et de Emelie Pêcheis, épouse de Marguerite, Victor Peuchaire, a disparu de son unité le 26 Février 1916, à la suite du combat de Bezonsvaur (Meuse) au cours duquel il fut blessé;

Attendu que l'enquête entreprise, conformément aux prescriptions de l'article 89 du Code civil, a révélé que le dépôt du Corps auquel il appartenait n'a reçu aucune nouvelle de lui, depuis le jour de sa disparition;

Attendu que le 31 mai 1916, la Croix Rouge de Francfort a fait part à Madame Roblin du décès de son mari;

Attendu que le nom du sergent Roblin figure sur une liste de militaires Français décédés, établie par les autorités allemandes et transmise par le Ministre des affaires étrangères le 27 juillet 1916;

Attendu que les faits ci-dessus parviennent à laisser aucun doute sur la réalité de son décès;

Attendu que Roblin était en dernier lieu domicilié à Angerville;

Attendu qu'aucun acte de décès le concernant, n'a pu être dressé, il n'y a point de

## **La Semaine Religieuse de la ville et du diocèse de Versailles, un bulletin diocésain durant la Grande Guerre**

**Frédéric Gatineau**

Président de la société historique et archéologique  
de l'Essonne et du Hurepoix

La « *Semaine Religieuse de la ville et du diocèse de Versailles* » était le nom officiel du bulletin du diocèse de Seine-et-Oise qui paraissait à l'époque de la Grande Guerre. Ce bulletin diocésain existait depuis 1878 et avait été fondé sous l'épiscopat de Mgr Goux, prédécesseur de Mgr Gibier. L'hebdomadaire était reçu (sinon lu) par l'ensemble des ecclésiastiques du diocèse (curés, vicaires, prêtres enseignants, aumôniers). Il était également diffusé dans les nombreuses maisons religieuses.

### **La composition de la *Semaine religieuse***

En 1914 l'évêque en place en Seine-et-Oise est Mgr Charles Gibier. Il avait été nommé huit ans plus tôt en septembre 1906. On trouve dans la *Semaine Religieuse* des rubriques fixes telles le calendrier de la semaine qui donne la fête des saints avec en particulier les fêtes propres au diocèse de Versailles. On y trouve aussi une bibliographie des ouvrages « à recommander ». Le bulletin est divisé en une partie dite « officielle » et une partie « non officielle ».

La partie officielle comporte les nominations et mouvements des personnels ecclésiastiques, les nécrologies des prêtres, les distinctions honorifiques ainsi que le calendrier des adorations perpétuelles. Dans cette même partie officielle sont publiées les lettres pastorales de Mgr Gibier. Celles du début 1914 (avant la déclaration de Guerre) porte sur des thèmes propres aux combats de l'Église de France de cette époque fortement marquée par les querelles de la loi de Séparation votée en 1905. On y encourage à combattre la « mauvaise presse », les « mauvaises tenues », la franc-maçonnerie et la libre pensée. Le ton est volontiers polémique, il va s'adoucir au cours de la Guerre. Les divisions tendent à s'effacer devant le péril national. La marque personnelle de Charles Gibier se révèle dans ses écrits sur l'organisation du diocèse avec, entre autres, la mise en place (dès 1910) des « congrès cantonaux », chargés d'assurer l'action commune des laïcs et des prêtres dans l'ensemble du territoire de la Seine-et-Oise. Ce réseau efficace et assez original sera très utilisé durant la guerre pour l'organisation des secours.

Dans la partie non officielle, la chronique relate les principaux événements du diocèse (fêtes, constructions d'église, bénédictions de cloches, visites pastorales de l'évêque...). Ces articles sont souvent rédigés par des correspondants locaux. Comme souvent dans la presse de l'époque, l'hebdomadaire diocésain contient aussi nombre d'encarts publicitaire : pilules Pink, Enterite, cierges et bougies, vitraux, les gouttes des colonies...

## Survol chronologique

Nous allons parcourir chronologiquement les 2600 pages de ces *Semaines religieuses* pour la période 1914-1918 en nous attachant aux événements qui concerne plus directement la portion « essonnienne » de l'ancienne Seine-et-Oise.

Tour à tour, nous découvrirons l'image d'une Église qui tente de tenir sa place dans ces circonstances tragiques c'est à dire : une Église qui prie et reconforte, une Église qui soigne, une Église qui s'organise pour soulager les misères et par-dessus tout une Église au patriotisme sans faille.

### 1914

#### **Janvier**

L'évêque participe à la mission de Saintry-sur-Seine et à la journée cantonale d'Étampes.

#### **Avril**

Installation du curé de St Étienne d'Essonnes, l'abbé Breton.

#### **Mai**

Nombreuses visites de Mgr Gibier à l'occasion des tournées de confirmation. L'évêque se rend tour à tour à Wissous, Longjumeau, Bondoufle, Épinay-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Yerres, Brunoy, Montgeron, Vigneux, Viry-Châtillon, Évry Petit Bourg, Lisses, Étiolles, Saint-Germain-lès-Corbeil, Champcueil, Vert-le-Petit, Leudeville, Ballancourt, Écharcon, Brétigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Leuville, Montlhéry, Arpajon, Linas, Limours, Boissy-sous-Saint-Yon, Gometz-le-Châtel, Briis-sous-Forges, Marcoussis, Forges-les-Bains, Saint-Chéron, Dourdan, Sermaise, Mérobert, Igny, Corbeil et Essonnes..

Pèlerinage de Pentecôte à Longpont-sur-Orge (l'église vient d'être érigée en basilique l'année précédente)

#### **Juin**

L'évêque participe à la distribution des prix au collège diocésain Saint-Charles de Juvisy-sur-Orge (Saint-Charles a ouvert ses portes l'année précédente).

#### **Août**

Dès la déclaration de Guerre, la *Semaine religieuse* diffuse l'appel de la société française de secours aux blessés de la Croix Rouge française (comité de Versailles). On réclame de l'argent et des dons en nature. Le bulletin publie un extrait de l'exhortation résolument pacifiste du pape Pie X « *la guerre déchire âmes et peuples* ».

Mgr Gibier publie une lettre datée du 3 août. L'évêque pressent les horreurs de la guerre. Né en 1849 à Artenay, il a connu les combats et l'occupation de la guerre de 1870 1871. On est toutefois frappé par la tonalité très patriote de son exhortation : « *Prions pour nos soldats qui défende le drapeau et le sol de la Patrie* ». En organisateur avisé, il évoque déjà les conséquences du conflit sur l'organisation du diocèse : « *plus de la moitié de vos prêtres sont sous les drapeaux. Il faut aider ceux qui restent... occupez-vous des malades et des enfants... dès maintenant nos séminaires et nos maison d'éducation sont mis à disposition de la Croix Rouge... les prêtres s'entendront avec les autorités locales pour relever le morale... que toutes nos divisions disparaissent* ». L'évêque ordonne qu'on fasse dire aux messes les oraisons pro tempore belli. Il délivre aussi à tous les prêtres soldats le pouvoir

d'absoudre et à tous les prêtres de pouvoir administrer les soldats. Les prêtres mobilisés sont par ailleurs dispensés du bréviaire.

### **16 août**

Nouvel avis de l'évêque « *donnons à tous nos soldats la médaille de la sainte Vierge... Assiégeons les autels de Marie. Faisons prier les petits enfants* ». Et toujours l'angoisse du bouleversement causé par le départ du clergé « *La moitié des prêtres étant actuellement sous les drapeaux... plus de cent paroisses n'ont plus de curé résidant. Les quelques prêtres qui restent vont sans doute faire l'impossible... nous supplions les vrais chrétiens de les aider* »

### **20 août**

Annonce de la mort du pape Pie X suivie de l'élection de Benoît XV.

### **6 septembre**

Première mention d'une maison religieuse transformée en hôpital de guerre, il s'agit de la maison de frères d'Athis-Mons. « *Dès les premiers jours de la mobilisation, la maison des Frères d'Athis Mons a reçu des groupes de Convoyeurs à héberger pour la nuit... Pendant près de six semaines, nous eûmes à la Maison trois cents Bretons du 78<sup>e</sup> de ligne; la communauté se transforma en caserne. Cependant tout allait pour le mieux, tant le soldat et les gens d'église sont faits pour se comprendre. Il fallait à nos chers Bretons quelques efforts pour couper en deux une parole mal sonnante ; un procédé qui aurait choqué ; mais, en somme, tout se faisait en famille et convenablement* ».

On annonce pour le diocèse plus de 200 prêtres et 40 séminaristes sous les drapeaux.

### **20 septembre**

Première relation d'une visite épiscopale liée à la guerre :

« *Judi 10 septembre, Monseigneur a visité la paroisse de Juvisy. Il a rencontré là Monsieur le Curé, dévoué comme toujours à sa grande paroisse et plus que jamais aimé et vénéré de son peuple. Il s'est arrêté longuement à l'école Saint-Charles, où est installée une ambulance militaire modèle. Sous le grand hall du Collège, nos chers blessés reposent sur des lits confortables, et la charité chrétienne les entoure des soins les plus intelligents et les plus délicats. Médecins, dames de la Croix-Rouge, religieuses Dominicaines du couvent de Béthanie, (le couvent était situé à Viry-Châtillon) rivalisent de dextérité et de tendresse à l'égard de nos soldats que la mitraille a meurtris. M. l'abbé Cappry, supérieur de la maison, préside à la marche de l'établissement hospitalier et prodigue les soins spirituels, qui sont accueillis avec reconnaissance par tous les blessés. Là où s'ébattait l'année dernière une nombreuse et florissante jeunesse, les défenseurs de la patrie trouvent aujourd'hui, au lendemain des grandes batailles, un asile momentané pour étancher le sang de leurs blessures. Devant ce spectacle si attendrissant, Monseigneur n'a pu cacher son émotion. Son passage, ses paroles et sa bénédiction ont été pour tous et pour toutes une joie et un encouragement.* »

Le bulletin diocésain publie désormais chaque semaine une page intitulé « *nos morts aux champs d'honneur* » sur laquelle figurent des noms de soldats morts au combat. Il ne s'agit évidemment pas de listes exhaustives mais de noms de soldats que les paroisses communiqueront tout au long du conflit. Ce sont souvent les fils des familles les plus proches de la vie paroissiales. Les noms des deux premiers essonniers apparaissent fin septembre,

il s'agit de Georges Gripon, (de Limours), capitaine tué à l'ennemi et de Raoul Hoyau (d'Étampes), mort à l'hôpital des suites de ses blessures dans la Meuse.

### **Octobre**

On signale de grandes collectes de vêtements d'hiver « *pour nos soldats* » dans de nombreuses paroisses menées par l'organisme diocésain « *l'action sociale de Seine-et-Oise* ». On signale le passage de trains de blessés de guerre en gare de Juvisy-sur-Orge et d'Étampes.

Le collège Saint-Charles de Juvisy accueille 50 grands blessés, la rentrée est par conséquent ajournée, les élèves sont répartis dans les paroisses. Pas de rentrée non plus au grand séminaire de Versailles ; la plupart des grands séminaristes sont mobilisés.

### **Novembre**

Le secrétariat cantonal de Palaiseau s'organise pour assurer des secours aux soldats et aux familles nécessiteuses des mobilisés.

Mort au front de l'abbé François Noiré, qui avait été curé de Villejust plusieurs années auparavant.

### **Décembre**

Le bulletin donne des nouvelles des divers secrétariats cantonaux de l'*Action sociale*. Celui de Corbeil a cessé « *le secrétaire étant « au feu* » ; de même celui de la Ferté-Alais : le secrétaire est « *mobilisé et le curé-doyen aussi* ». Celui d'Arpajon collecte des vêtements chauds pour les soldats.

## **L'année 1915**

### **Janvier**

Mort au Champ d'honneur du Capitaine Gilles, président de la Saint-Spire de Corbeil : « *Il était arrivé par le rang et ne devait qu'au mérite les galons et la croix qu'il portait si dignement ; père de famille modèle, il laisse pour le pleurer onze enfants, épuisé par quinze jours de combats incessants, il est allé mourir à l'hôpital de Clermont-en-Argonne* ».

Nouvelle lettre pastorale de l'évêque : « *Serrons nous autour de nos prêtres* » ... appel au « *devoir religieux familial et patriotique dans les temps présents* »... on dénonce par ailleurs « *les méfaits d'une Allemagne prussifiée* ».

### **Mars**

Le bulletin diocésain signale de nombreux blessés parmi les cadres des organisations de jeunesse paroissiales : l'*Étoile de Cerny* (Léon Malfroid et Charles Jabrier), la *Saint Spire de Corbeil* (Pierre Brassard, Charles Fourat, Leon Pfahl) et la *Malgré tout* d'Igny (Alfred Yart et Maurice Gaillet).

On annonce la mort du Révérend Père Masson, fils du notaire d'Étampes, dominicain, sous-lieutenant blessé à l'Argonne.

Nouvelle lettre de l'évêque. Face aux accusations contre Benoît XV, dénoncé comme philo germaniste, l'évêque affirme : « *le pape n'a jamais cessé d'aimer la France* ». Le reste de la lettre porte sur l'importance du clergé qui ne doit pas faire de la politique. Il souligne le patriotisme sans faille du clergé.

La tournée de confirmation dans l'arrondissement d'Étampes est sobrement annoncée. L'évêque se rendra seulement à Angerville, Méreville, Étampes, la Ferté-Alais. Igny et

Corbeil seront également visitées.

On signale que *« plus de 250 prêtres ou séminaristes sont à l'heure actuelle aux armées, ils dépasseront bientôt 300 »*.

### **Mai**

Compte rendu du pèlerinage de Longpont marquée par les préoccupations du conflit.

*« Le lundi 24 mai, Monseigneur Herscher, archevêque de Laodicée, présidera la cérémonie, le matin et le soir.*

*Dans l'après-midi, à la procession des Reliques, l'abbé GARNIER prendra la parole en plein air, et la journée se terminera par un salut solennel. Le lendemain, mardi 25 mai, les offices seront célébrés par les prêtres non mobilisés du Doyenné de Longjumeau. C'est aujourd'hui plus jamais le moment de prier, afin de hâter la fin de cette horrible guerre dans le repos glorieux d'une victoire définitive. Les pèlerinages au sanctuaire de Longpont, qui n'ont guère cessé depuis le mois d'août, reprennent de tous côtés avec élan. »*

### **Juin**

Un compte rendu complémentaire du pèlerinage de Longpont précise que le vendredi 10, à 10 heures, est venue la colonie d'Ypres et de l'Yser, évacuée à Ballainvilliers. Le samedi 11, à 10 heures, pèlerinage général des réfugiés belges des environs de Paris.

### **Juillet**

Un émouvant article rapporte la mobilisation de plusieurs communautés de religieuses : *« Les Dominicaines de la Ronce, à Marcoussis, quittent en partie leur monastère pour soigner les blessés à l'Hôpital auxiliaire n° 10 de Brétigny-sur-Orge. La fondatrice a emmené avec elle quatre des Sœurs qui se consacrent entièrement aux blessés dans les divers emplois de la cuisine, de la buanderie et des soins à donner dans les salles de l'hôpital. Leur dévouement éclairé, est-il dit dans le rapport fait par un membre de la Croix-Rouge Française, et très apprécié ; les services qu'elles rendent facilitent beaucoup le bon fonctionnement de l'hôpital, et le bon exemple qu'elles donnent, ainsi que les bons conseils prodigués aux blessés, ont contribué largement au bien qui a pu se faire à Brétigny. ...*

*À Étampes, c'est une religieuse de la Sainte Enfance qui, sur la demande du comité de cette ville, a accepté la charge d'Infirmière-major de l'ambulance organisée à l'Institution Jeanne-d'Arc, pour les blessés, auprès desquels elle exerce son infatigable dévouement ».*

*À Corbeil, une partie de la maison de retraite pour les sœurs âgées, après avoir servi de campement à une compagnie, pendant les semaines du début de la guerre, est actuellement laissée; au prix de pénibles gênes, à la disposition de l'administration militaire pour l'infirmerie du cantonnement ».*

*À Athis dans la maison des frères : « Par trois fois, nous avons reçu en convalescence des marins qui ont vaillamment combattu en Belgique sur l'Yser. Depuis quelque temps, notre hôpital reçoit des soldats de toutes armes, dont les blessures exigent un long repos ; après les salles d'ambulance, le grand air à la campagne. Athis est bien choisi. Ces hommes qui ont tant souffert se trouvent heureux de se sentir renaître. »*

*À l'ambulance de Saint-Charles de Juvisy, la conquête est aussi belle, quoique plus difficilement acquise. « Un blessé de vingt ans, amputé d'une jambe, n'a pas fait sa première communion. Il passe pour un apache. Les infirmiers sont rebutés de ses insultes, La Mère Prieure des Religieuses de Béthanie le prend en pitié ; elle lui parle de sa mère, lui promet de la remplacer auprès de lui, et s'ingénie à l'entourer des attentions les plus délicates. Craignant qu'il ne meure pendant la nuit, elle ne le quitte pas. Vers deux heures du matin se*

*produit une crise violente, et le tétanos se déclare.*

*La mère improvisée du pauvre patient implore avec toute sa foi Celle dont le cœur maternel est ouvert à toutes les misères; elle récite tout haut trois Ave Maria. Le mourant l'écoute, lui demande de répéter cette prière, accepte une médaille de la Sainte Vierge, la baise et consent à voir un prêtre. Le blessé se confesse et reçoit l'extrême-onction. Une transformation alors s'opère en lui; il souffre avec calme, baise de temps en temps, sa médaille et un petit crucifix qu'on a pendu à son cou avec un scapulaire. Il vit encore quelques jours, et jusqu'à ses derniers moments, on l'entendit redire : « Mon Dieu, ayez pitié de moi. »*

### **Août**

Fondation de comités de victimes de guerres dans les doyennés d'Angerville, Dourdan, Longjumeau, Arpajon et Limours.

### **Septembre**

L'organisme diocésain dénommée l'*Action Sociale de Seine-et-Oise* adresse à toutes les paroisses un questionnaire concernant les besoins de main d'œuvre des petits métiers ruraux en vue de la réinsertion des soldats mutilés.

### **Octobre**

Mort au combat de l'abbé Jules Drach, qui avait été vicaire à Saint Basile d'Étampes.

### **Décembre**

Appel de l'*Action Sociale de Seine-et-Oise* pour le Noël des tranchées.

Annnonce d'un pèlerinage à la basilique de Longpont : « *Dimanche 12 décembre. À 10 heures, messe chantée par un prêtre infirmier, dont la paroisse au diocèse d'Amiens est complètement sous la botte prussienne. Sermon par M. le Curé... À 2 heures et demie, vêpres, recommandations et prières pour les soldats, procession au chant des litanies, consécration à la Sainte Vierge et salut solennel.* »

## **L'année 1916**

### **Janvier**

La lettre pastorale l'évêque semble assez déconnectée des préoccupations liées à la guerre. Monseigneur Gibier y défend *la religion catholique comme vraie, bonne et belle* puis l'évêque fait un long commentaire du credo.

### **Février**

Annnonce du début des premiers pèlerinages de l'année à Longpont-sur-Orge : « *Le mercredi 16 février, dans la Basilique de Longpont prières nationales à l'occasion de la fête de Sainte-Julienne, si populaire dans la contrée. Elles auront pour objet spécial de hâter la fin de la guerre dans une victoire prochaine, glorieuse et définitive; de s'opposer aux efforts de « l'homme ennemi » qui sème l'ivraie du découragement à l'intérieur, pendant que nos vaillants soldats, au front, jettent à pleines mains la bonne semence d'une bravoure qui ne se lasse pas.* »

**Mars**

Conseils de Carême pour le temps présent « *pensons à nos soldats, aux victimes de la guerre pensons à la France* ».

L'ouverture et l'organisation d'un nouvel orphelinat à Dourdan font l'objet de plusieurs comptes rendus très détaillés. « *Dans le but d'apporter aux populations agricoles de la contrée de Dourdan une aide bienfaisante et large répondant aux besoins actuels, une association légale vient de se constituer à Dourdan sous les auspices de l'Action Sociale de Seine-et-Oise. Elle a pris le nom d'Aide agricole Dourdanaise. Par suite d'une entente avec l'Action Sociale de Seine-et-Oise et répondant ainsi à l'article 2 de ses statuts, l'Aide agricole Dourdanaise a pris sous son patronage l'Orphelinat agricole de Dourdan fondé par l'Action Sociale de Seine-et-Oise.*

*On sait que cet orphelinat de garçons, établi dans l'ancien Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, est appelé à rendre dans le département de Seine-et-Oise, et particulièrement dans le canton de Dourdan, les plus grands services au point de vue agricole. N'est-il pas destiné à créer dans le pays une ressource future d'ouvriers agricoles et même de chefs de culture? Ainsi pourra-t-il combler les vides nombreux faits par la guerre; ainsi sera-t-il une aide précieuse aux veuves pour l'établissement de leurs enfants.*

*L'Aide agricole Dourdanaise sera heureuse de coopérer à la prospérité de cette œuvre si intéressante, et ses membrés seront tiers s'ils peuvent voir cette pépinière de futurs agriculteurs donner bientôt aux populations agricoles de la Beauce la promesse de bons et intelligents collaborateurs.*

*Actuellement l'Orphelinat agricole de Dourdan comprend une section infantile et une section scolaire. Dans quelques mois viendra s'ajouter une section professionnelle qui exigera des soins plus dispendieux, par exemple le placement et l'éducation professionnelle dans une ferme-école de la contrée... »*

**Avril**

Le bulletin relaye l'appel à participer à la souscription pour les orphelins de guerre de Seine-et-Oise.

**Mai**

Annonce du grand pèlerinage annuel à la basilique de Longpont, « *pour hâter la fin de la guerre* »

**Juillet**

La tournée de confirmation est réduite à l'établissement d'Igny et aux paroisses d'Orsay et Palaiseau.

**Août**

La page « *nos morts aux champs d'honneur* » est entièrement consacrée à une longue liste de paroissiens d'Athis Val dont l'église dédiée à Notre-Dame de Lourdes avait été inaugurée en 1911.

**Septembre**

Création de l'orphelinat de Dourdan.

Notice nécrologique de Marius Mathieu, élève au petit séminaire, mort à la guerre dont les obsèques sont célébrées dans sa paroisse à Saint Germain-les-Corbeil.

Longue liste de morts aux champs d'honneur originaires de la paroisse de Gif-sur-Yvette.



### **Novembre**

Annonce de la mort de l'abbé Léon Bellamy, vicaire de Corbeil. Il n'était pas mobilisé mais il est mort d'épuisement, suite aux multiples remplacements qu'il a dû assurer en l'absence de ses confrères mobilisés.

Le bulletin relaye une curieuse pétition pour la suppression de l'alcool.

Les paroisses rurales de Seine-et-Oise sont appelés à participer à l'accueil et à la rééducation des mutilés de guerre

### **1917**

#### **Février**

La lettre épiscopale traite de la famille et dénonce le *fléau de la dépopulation*.

#### **Mars**

Annonce de la tournée de confirmation dans l'arrondissement de Corbeil.

*L'Action Sociale de Seine et Oise* se propose de procurer de la main d'œuvre française, belge et polonaise aux agriculteurs de Seine-et-Oise qui en feront la demande. Cet avis se double d'un pressant appel aux agriculteurs pour cultiver toutes les terres et les jardins en vue d'améliorer le ravitaillement.

Il est signalé qu'une « *Maison de Famille* » pour les orphelins de guerre est récemment ouverte à Angerville.

#### **Avril**

Lettre de l'évêque de Versailles à ses prêtres et séminaristes mobilisés : « *soyez des français irréprochables et des prêtres exemplaires* ».

#### **Mai**

On publie un avis : « *On nous demande dans quels sanctuaires du diocèse on peut plus particulièrement prier pour nos prisonniers de guerre, en exil en Allemagne. Il en existe trois qui semblent plus spécialement indiqués: l'église de Saint-Germain-en-Laye, où l'on vénère la statue de Notre-Dame de Bon retour ; — le sanctuaire de Notre-Dame de Bonne garde à Longpont — et l'église de Conflans-Sainte-Honorine, où les reliques de cette Sainte sont conservées* ».

Allocution de l'évêque durant le pèlerinage à Longpont : « *C'est plus que jamais le moment de prier et de bien prier. Pendant que nos soldats luttent si vaillamment sur le front, faisons de notre côté, violence au Ciel par des supplications ardentes, nous souvenant que c'est Dieu qui donne la victoire. Que nos pèlerinages soient avant tout, cette année, un suprême appel à N.-D. de Bonne Garde en faveur de la France et de ses Alliés. Prions avec ferveur, avec confiance et persévérons dans la prière. Tâchons de toucher le Cœur de Marie, sa protection c'est le salut.* »

### **Septembre**

Dans la maison des frères d'Athis-Mons, transformée en hôpital depuis le début du conflit, le vicaire général Millot vient fêter l'anniversaire de la bataille de la Marne.

L'abbé Charles Piédallu qui était curé intérimaire de la paroisse de Saint-Germain-lès-Arpajon est cité à l'ordre de l'armée et reçoit la Légion d' Honneur.

Sous-Lieutenant au 81<sup>e</sup> R.I.T, blessé lui-même, il s'occupe des autres blessés et demande à ne pas être évacué.

### **Décembre**

L'abbé Charotte, vicaire à Draveil, est cité à l'ordre de la Division dans l'Armée des Flandres « *Travaillant dans la nuit du 12 au 13 juillet 1917 à la construction d'un poste de secours, a fait preuve de courage et de mépris du danger, en se portant volontairement, sous le bombardement, au secours des blessés d'une compagnie d'infanterie.* »

### **1918**

#### **Janvier**

Nouvelle lettre de l'évêque On y exalte *la continuité merveilleuse de l'histoire de France. Il faut aimer la Patrie, payer le triple impôt à savoir l'impôt du sang, l'impôt de l'argent, l'impôt de la prière... la France redeviendra catholique, c'est possible mais ce sera long.*

#### **Mars**

Lettre de carême *pour un patriotisme réel et efficace.*

#### **Avril**

Tournée de confirmation dans l'arrondissement d'Étampes.

L'action sociale de Seine-et-Oise met en place dans tout le diocèse des consultations des nourrissons et continue d'organiser les travaux pour les soldats aveugles et mutilés.

#### **Mai**

Invitation au pèlerinage à Longpont-sur-Orge.

« *À tous les Chrétiens, spécialement aux habitants de Paris et de la banlieue. Pour vous mettre à l'abri des gothas et des canons allemands, vous prenez sans doute toutes les mesures qu'il est possible de prendre, et vous ne négligez pas la prière; j'en suis assuré. Mais combien qui ignorent que tout près de Paris, à Longpont, existe un sanctuaire béni, le berceau du culte de la Sainte Vierge dans les Gaules, où la Divine Mère du Sauveur est honorée sous le nom de Notre-Dame de Bonne Garde ! Ce titre, toujours significatif, l'est surtout dans les circonstances actuelles. N'est-ce pas Jésus lui-même qui nous invite à nous mettre sous la Bonne Garde de Marie, sa Mère, qu'il a chargée de nous dispenser ses faveurs, et à implorer sa toute puissante protection pour la France et ses héroïques soldats ? Venez donc vous confier à Notre-Dame de Bonne Garde, venez-vous faire inscrire dans l'Archiconfrérie, venez lui recommander vos intérêts les plus chers; portez sur vous sa médaille... »*

#### **Juin**

Visite de Monseigneur Amette, archevêque de Paris, aux convalescents d'Athis-Mons.

#### **Juillet**

Le curé de Ris-Orangis, l'abbé Poirot, infirmier militaire, est cité à l'Ordre du jour de l'armée.

« *A fait preuve de courage et de sang-froid en se portant au secours de blessés pendant des bombardements par grosse artillerie à Fismes et Soissons.... S'est présenté comme volontaire pour aller à Viezzy, dans des circonstances critiques, sauver du matériel d'hôpital.*

*À Château-Thierry, a participé au brancardage, bien que n'étant pas de service, pendant un bombardement par avions, et a fait preuve du plus grand sang-froid, donnant ainsi à ses camarades le plus bel exemple. »*

### **Octobre**

L'évêque visite les doyennés d'Étampes et Angerville, Corbeil, Arpajon, Milly, La Ferté.

Le compte rendu de la visite d'Angerville est particulièrement intéressant : « À Angerville, la réunion a eu lieu à quatre heures. Plus de cent personnes y assistaient, venues avec MM. les Curés de presque toutes les paroisses du doyenné. À son entrée dans la salle, Monseigneur est salué par les petites orphelines du nouvel Orphelinat ménager agricole d'Angerville, fondé, par M. le Doyen et dirigé par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Ici, comme à Étampes, la Ligue Patriotique est très florissante et fait beaucoup de bien. La liste des correspondants locaux est complétée au cours de la séance. Monseigneur insiste pour qu'il y ait comme correspondant local au moins un laïque -- homme ou femme — dans chaque commune, le Curé manquant ou ne pouvant suffire à la tâche dans les paroisses. Sa Grandeur salue le projet d'une Ferme-Orphelinat pour les garçons qui ne tardera pas, grâce au zèle du Doyen et à l'esprit pratique des habitants de la Beauce, de se réaliser ! »

L'abbé Lucien Toravel, professeur à l'École Saint-Charles de Juvisy est cité à l'ordre du jour de son régiment : « Sergent brancardier, a suivi le régiment dans toutes les affaires où il a été engagé depuis le début de la campagne. A assuré son service spécial avec beaucoup de dévouement en toutes circonstances. »

L'abbé Boxberger, directeur à l'école Saint-Charles de Juvisy, a été décoré de la Croix de guerre pour la citation suivante : « L'infirmier Boxberger (Louis), (cl. 1897, matricule 1606), volontaire pour faire partie du détachement destiné à garder l'ambulance de Buzancy jusqu'à la dernière limite, a fait preuve de sang-froid et d'un absolu dévouement, mettant tous ses efforts pour évacuer les derniers blessés et sauver tout le matériel possible. Ne s'est retiré qu'à l'approche des mitrailleuses ennemies. »

### **Novembre**

Appel à une neuvaine pour la cessation de l'épidémie de grippe.

Lettre de l'évêque pour l'armistice : *on célébrera un Te Deum le 17 novembre dans toutes les paroisses du diocèse.*

Un ancien vicaire de Palaiseau, l'abbé Jean Rigault, meurt en Alsace suite maladie contractée comme infirmier.

L'Évêque demande qu'on célèbre un *Te Deum* pour l'Amérique.

### **Décembre**

Citation et récompense militaire pour Marie Joseph de Saint Mauris Montbarrey, vicaire à Pussay.

## **Conclusion**

L'étude attentive des plus de 250 numéros de la *Semaine Religieuse de Versailles*, parus dans la période 1914-1918, s'avère très intéressante, tant pour l'histoire locale que pour l'histoire du sentiment religieux. Au fil des semaines, les bulletins relatent quantités

d'événements locaux qui ne nous seraient guère connus par ailleurs. Le bulletin diocésain est aussi un bon indicateur du discours religieux prêché en Seine-et-Oise au cours de la Grande Guerre. Cette source a cependant ses limites. En tant qu'organe officiel de la communication diocésaine, ce bulletin ne saurait refléter ni l'évolution réelle des mentalités, ni la réception effective de cette parole hiérarchique, tant dans le clergé que chez les fidèles Seine-et-Oisiens.

De 1914 à 1918, la *Semaine Religieuse du diocèse de Versailles* donne l'image d'une Église indéfectiblement patriote. Prêtres et séminaristes sont mobilisés « *comme tout le monde* » et nombre d'entre eux vont recevoir des distinctions militaires pour leur bravoure. Certains membres du clergé Seine-et-Oisien sont blessés et quelques-uns vont même mourir au combat ou des suites des combats.

Le bulletin présente aussi largement l'image d'une Église soignante. Des maisons religieuses sont mises à disposition des hôpitaux militaires et les congrégations religieuses vont jouer activement leur rôle dans le soin des blessés.

Le bulletin diocésain révèle également l'image d'une Église qui sait soulager. Elle participe à l'organisation des secours auprès des soldats mobilisés mais aussi, au fur et à mesure que la guerre se prolonge, elle offre son secours, ses réseaux et son expertise au service des mutilés retournés à la vie civile, des veuves et des orphelins de guerre. Enfin (et peut-être d'abord) le bulletin diocésain montre le visage d'une Église qui prie pour la paix et pour les victimes des combats et de la guerre. Dans les mois qui suivront l'armistice l'Église diocésaine jouera un grand rôle dans la commémoration et le souvenir envers les nombreux morts de la Grande Guerre. Elle accompagnera « le travail de deuil » à travers toutes les paroisses du territoire « essonnien ».

## La vie quotidienne à Étampes à travers les registres d'octroi (1914-1918)

**Clément Wingler**

Archives municipales d'Étampes

Pour appréhender la vie quotidienne de « l'arrière » pendant la Grande Guerre, le chercheur en histoire locale dispose de plusieurs sources privilégiées : en premier lieu la série C du cadre de classement des archives communales (pour les périodiques), mais aussi la série D (délibérations du Conseil municipal et arrêtés du Maire), la série H (affaires militaires et notamment les mesures d'exception et les faits de guerre), la série F (population, commerce et industrie, agriculture, subsistances, statistiques générales, travail) ainsi que la série Q (assistance et prévoyance). Cette liste serait toutefois incomplète sans la mention d'une série complémentaire, souvent oubliée ou négligée, car d'un abord plus aride : la série L (relative aux finances de la commune). Or, dans le cas d'une agglomération de la taille d'Étampes, sa consultation doit être fortement conseillée, ne serait-ce que pour la richesse des informations contenues dans les dossiers d'octroi.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Étampes demeure la principale ville des confins méridionaux de la Seine-et-Oise et plus encore la localité dont l'étendue et le nombre d'habitants éclipsent les autres communes de la région. À cet égard, le dénombrement quinquennal de la population effectué en 1911 est révélateur<sup>46</sup>. Étampes abrite alors 9762 âmes (2885 ménages) ayant élu domicile dans 1639 maisons individuelles ou – le plus souvent – collectives. La part des habitants qui résident en dehors de l'agglomération proprement dite, en l'occurrence dans les hameaux et fermes isolées, ne dépasse pas 224 individus : nous sommes bien en présence d'une population largement urbanisée, même si la ville conserve de nombreux et larges îlots de verdure. La localité s'est structurée le long de deux axes principaux de circulation : la route de Paris à Orléans (devenue RN 20) et la route de Corbeil à Mantes (RN 191). Il s'ensuit un intense trafic d'hommes et de marchandises dont les retombées financières ont été de première importance dans l'histoire de la ville.

L'une de ces recettes directement profitables au budget communal est celle de l'octroi, contribution indirecte perçue par la collectivité à l'importation des marchandises sur le territoire d'Étampes. Elle pèse sur la valeur des comestibles, combustibles, matériaux et objets divers, mais ne doit pas être confondue avec un péage, droit traditionnellement prélevé sur le passage des personnes. Notons que le terme « octroi » sert également à désigner l'administration communale chargée de prélever ladite taxe. Dans le cas d'Étampes, l'octroi « municipal et de bienfaisance » est placé sous la surveillance immédiate du Maire, et sous l'autorité supérieure de la Régie des Contributions indirectes<sup>47</sup>. Le rayon de l'octroi comprend les maisons intra-muros de même que plusieurs habitations excentrées, hameaux et écarts. Au nombre de sept, les bureaux de contrôle et de perception sont établis sur toutes les routes desservant la localité, et aussi à la gare des voyageurs (pour les marchandises acheminées par chemin de fer). Un bureau central reçoit les déclarations et

---

<sup>46</sup> Dénombrement de 1911 : liste nominative des habitants de la commune d'Étampes (Archives municipales d'Étampes [ci-après dénommées AME], cote 1 F 2.3).

<sup>47</sup> Ville d'Étampes : Règlement de l'octroi, 1<sup>er</sup> mai 1910 (affiche 62 x 128 cm ; AME, cote 2 L 21).

les droits pour les objets récoltés, préparés, fabriqués ou vendus « dans l'intérieur » ; ce bureau enregistre aussi les déclarations des entrepositaires et des transitaires, en plus de recouvrer les abonnements et les amendes (illustr. 8 et 10). Notons que les préposés de l'octroi sont habilités à ouvrir les colis postaux, pour en vérifier le contenu<sup>48</sup>. Enfin, ne sont pas soumis à la taxe les conducteurs de marchandises en simple transit, les objets amenés (mais non vendus) aux foires et marchés, les approvisionnements en vivres et matériaux destinés au service de l'armée, et les combustibles et matières pour l'exploitation du chemin de fer<sup>49</sup>.

Les marchandises assujetties à l'octroi relèvent de onze catégories de tarifs<sup>50</sup> : 1) les vins, cidres et alcools, huiles comestibles et industrielles ; 2) les bières, limonades et eaux gazeuses, ainsi que les vinaigres et acides ; 3) les bovins et ovins, vivants ou dépecés, de même que les viandes et charcuteries qui en sont tirées ; 4) les volailles et lapins (sauf « les poussins, oisons et canetons, à condition de n'être revêtus que de leur duvet ») ; 5) le gibier, la plupart des poissons, les huîtres, les beurres, fromages secs, conserves, olives, pruneaux et figues ; 6) les bois durs et tendres, considérés en tant que combustibles ; 7) les autres combustibles (charbon, tourbe, huiles, suifs, bougies, etc.) ; 8) les matériaux de construction à base de pierre ou argile (y compris les briques, ardoises, revêtements de sols, faïences, etc.) ; 9) les métaux destinés aux constructions immobilières ; 10) les bois de charpente et de menuiserie ; et enfin 11) des objets divers (verres, ainsi que vernis et peintures pour la construction et la rénovation immobilière, ainsi que... les savons de parfumerie !).

L'énumération de ces catégories est éloquente : à l'exception de ce qui est élevé ou produit dans la ville, toutes les viandes importées à Étampes, mais aussi la plupart des boissons, fromages et matières grasses sont redevables de l'octroi ; contribution indirecte qui pèse semblablement sur les principales sources d'énergie nécessaires au chauffage et sur tous les matériaux susceptibles d'alimenter les métiers du bâtiment, aussi bien pour les entreprises locales que pour les particuliers. Tout ceci éclaire le grand intérêt des dossiers d'octroi pour la recherche sur la Grande Guerre : en effet, le rapport d'activité que le préposé en chef de cette administration remet au Maire chaque année constitue un excellent baromètre pour mesurer, d'une part la bonne santé ou non du secteur clef de l'activité économique qu'est celui du bâtiment, d'autre part l'évolution du prix des denrées, des matériaux et des combustibles, avec les conséquences de cette évolution sur le niveau de vie de la population et les rentrées fiscales de la commune.

Si l'on considère les trois années qui précèdent la guerre, les finances de la Ville sont saines. Pour son exercice 1913, les recettes s'élèvent à un peu de plus de 500 500 F pour environ 407 300 F de dépenses, soit un excédent de 93 200 F<sup>51</sup>. Avec 119 800 F de recettes, les comptes de l'octroi expliquent largement ce bon résultat<sup>52</sup> (illustr.11). Le tiers des revenus provient de la taxe sur les alcools et le vin (« *qui est la boisson locale* »), un second tiers de la contribution sur les comestibles, environ 20 % du droit sur les combustibles, et le reste de la taxe sur les matériaux, la bière et les divers<sup>53</sup>.

<sup>48</sup> *Ibid.*, art. 5.

<sup>49</sup> *Ibid.*, art. 23, 39 et 41.

<sup>50</sup> *Ibid.* : tarif.

<sup>51</sup> Compte administratif de la commune, in : Registre des délibérations du Conseil municipal, séance du 16 juin 1914 (AME, cote 1 D 1.41, p. 450).

<sup>52</sup> Rapport du préposé en chef de l'octroi, avril 1914 (AME, cote 2 L 72, p. 1).

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 2.

En raison de son renchérissement, la consommation de vin a légèrement baissé au profit d'autres boissons dites « *de ménage* », du moins « *dans les classes les moins aisées de la population* » ; tandis que « *la baisse des boissons spiritueuses est due autant à la guerre qui leur est faite de bien des manières, qu'à la disparition d'une population passagère de tâcherons qui avaient séjourné dans la localité les années précédentes durant des périodes de travaux importants* »<sup>54</sup>. Si la bière connaît un certain succès, elle demeure « *une boisson de luxe dans la région, puisqu'elle ne se consomme qu'accidentellement dans les établissements publics, notamment les jours de grandes réunions ou de fêtes, pour se rafraîchir ou se désaltérer, mais seulement lorsque la température y engage comme cela s'est produit cette année* »<sup>55</sup>. L'installation d'une fabrique dans le pays n'a pas changé les habitudes. Pour ce qui est des comestibles, la consommation stagne car les habitants ne disposent pas de ressources suffisantes pour se faire plaisir : ils « *s'arrêtent aux choses les plus communes, les moins chères et les plus faciles à se procurer* », même si la nourriture de 1913 n'est plus celle de 1870 : « *le peuple se met à la bonne chère comme nos plus aisés aïeux* »<sup>56</sup>.

En matière de combustibles, « *le gaz et l'électricité, objets non imposés, ce qui est regrettable, font de plus en plus concurrence aux anciens modes de chauffage et d'éclairage, plus besogneux, plus encombrants, moins commodes et moins rapides* »<sup>57</sup>. Enfin, le secteur du bâtiment tourne au ralenti, faute de gros chantiers : mis à part la construction en 1912 d'une grande banque et l'agrandissement de l'hospice, le préposé en chef de l'octroi signale « *juste quelques moyennes constructions neuves* » et surtout de « *simples travaux de réfection ou d'entretien pour lesquels on n'utilise le plus souvent que certaines espèces de matériaux anciens et indemnes [...], ce qui n'a jamais l'importance de grands travaux neufs* »<sup>58</sup>.

La guerre vient bouleverser cette prospérité relative et la bonne marche des finances locales. Avec un total de 97 500 F, les recettes de l'octroi accusent dès 1914 une baisse de 22 % par rapport à l'exercice précédent, malgré l'adoption d'une surtaxe exceptionnelle sur les boissons alcoolisées : les recettes sont revenues à leur niveau de 1870 et 1871, autres années de guerre<sup>59</sup>. Si toutes les catégories de marchandises sont concernées, le secteur de la construction est sinistré ; les matériaux n'arrivent plus à Étampes après le mois d'août. Mais ce n'est qu'un début : dans son rapport du 1<sup>er</sup> mars 1916, le préposé Dutoit souligne que les recettes de l'octroi ont encore diminué de 20 % en 1915. Il en explique les causes : « *ces résultats désavantageux pour la caisse de la ville ont pour raison principale la guerre qui dure depuis dix-sept mois, désorganisant la vie civile, la vie commerciale et la vie industrielle où l'octroi puisait ses ressources. L'absence de la population travailleuse qui est mobilisée et que ne compensent pas pourtant les divers contingents militaires cantonnés dans le rayon assujetti ; la cherté de la vie actuelle et l'application de mesures restrictives d'impositions, par exemple, pour les poissons [...], toutes ces raisons n'ont fait qu'accentuer la mauvaise tenue des recettes qu'il sera difficile de rendre meilleure avant un laps de temps qu'il serait oiseux de préjuger [...]. [Or] dans l'avenir, le nombre de consommateurs n'a plus*

---

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>59</sup> Registre des délibérations du Conseil municipal, séance extraordinaire du 7 janvier 1915 (AME, cote 1 D 1.42, p. 71-74).

*de chance d'augmenter, même après la cessation des événements actuels, qui doivent avoir leurs répercussions fâcheuses bien longtemps après »<sup>60</sup>. Si la consommation de vin a augmenté de 840 hl, c'est en raison des troupes en subsistance dans la localité, ainsi que de la campagne menée contre les alcools forts (spiritueux). L'importation des comestibles a sensiblement diminué, sauf celle de truffes, « mais c'est un article de luxe que seules peuvent s'offrir les personnes aisées, et à Étampes il n'en manque pas en ce moment »<sup>61</sup>.*

Cette dernière remarque du préposé Dutoit ne doit pas être négligée : elle traduit l'existence de profiteurs de guerre, lesquels jouent notamment sur la hausse du prix des denrées pour s'enrichir. En visant une seconde fois ces parasites, il ajoute que « *les huiles portugaises et les conserves sont les seuls articles qui accusent des plus-values. Si les secondes ont concurrencé les viandes renchériées à présent, il a dû également en être sorti d'assez grandes quantités à l'adresse des prisonniers [de guerre] au dehors, et les premières ont dû faire les délices des gourmets assez nombreux malgré la guerre et en raison de celle-là* ». Enfin, Dutoit achève son exposé par une autre inquiétude : du fait de la mobilisation d'une partie de son personnel, « *il a fort bien pu se produire des infiltrations frauduleuses ou des manœuvres dolosives qui sont restées secrètes et n'ont pu être réprimées* »<sup>62</sup>.

Notre préposé n'est pas au bout de ses peines. Lors de sa séance du 29 septembre 1917, le Conseil municipal décide de maintenir la surtaxe sur les alcools, bien qu'il soit « *malheureusement indiscutable dès maintenant qu'en raison des graves événements actuels et à venir qui obligent aux privations, de l'amoindrissement de la population masculine qui est aux armées, enfin de la restriction imposée à l'usage journalier de l'absinthe, cette majoration ne se produira pas, qu'au contraire la quantité d'alcool consommé à l'avenir sera sensiblement inférieur à celle des années précédentes* »<sup>63</sup>. Cette prédiction se vérifie en effet l'année suivante.

À l'été 1918, la santé des finances communales est plus que préoccupante ; la dette de la Ville atteint 400 000 F, et le recours à l'emprunt apparaît inéluctable<sup>64</sup>. Qui plus est, depuis décembre 1916 l'intendance militaire (qui se base sur la loi du 15 mai 1818) demande à la commune le paiement d'une taxe de 7 F par an et par homme, au titre du cantonnement sur le territoire d'Étampes et au motif que cette taxe serait représentative de la plus-value apportée à l'octroi par la présence des troupes... Ce n'est pas faux, mais le Conseil municipal est également dans le vrai lorsqu'il observe que le produit des octrois est non seulement en déficit chronique depuis 1914, mais encore que le cantonnement des militaires dans la ville est loin d'être supporté par l'État dans des bâtiments qui seraient les siens<sup>65</sup>!

En novembre 1918, le retour à la paix ne marque pas la fin des vaches maigres pour l'octroi. Alimenté par l'Office départemental de ravitaillement, un magasin municipal d'alimentation avait été créé en mars 1916<sup>66</sup> pour empêcher les hausses de prix injustifiées ; il poursuit son œuvre au service de la population démunie, mais en privant l'octroi de précieuses recettes. Afin de lutter contre le prix des combustibles importés, l'on continue en

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 170-171.

<sup>61</sup> *Ibidem*

<sup>62</sup> *Ibidem*

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 355-356.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 413.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 274.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 185-186.

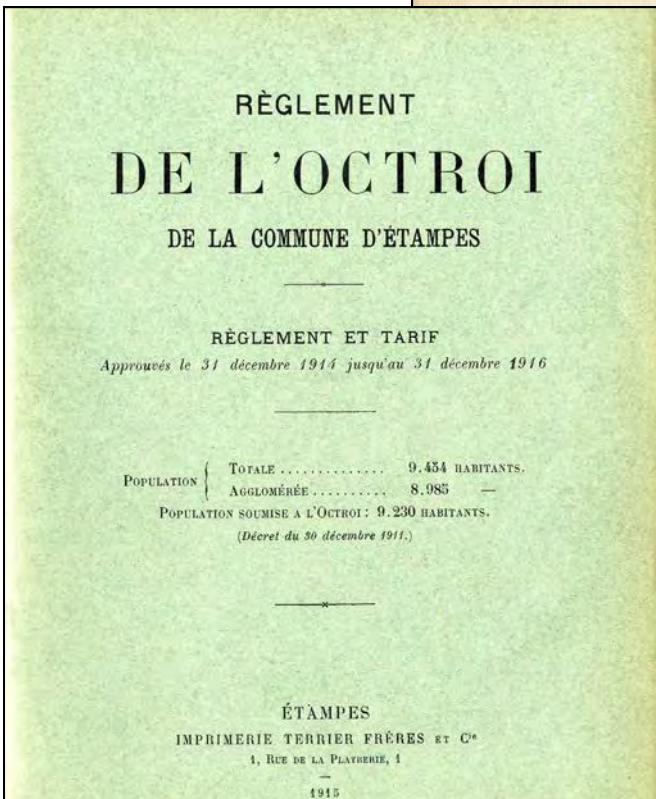
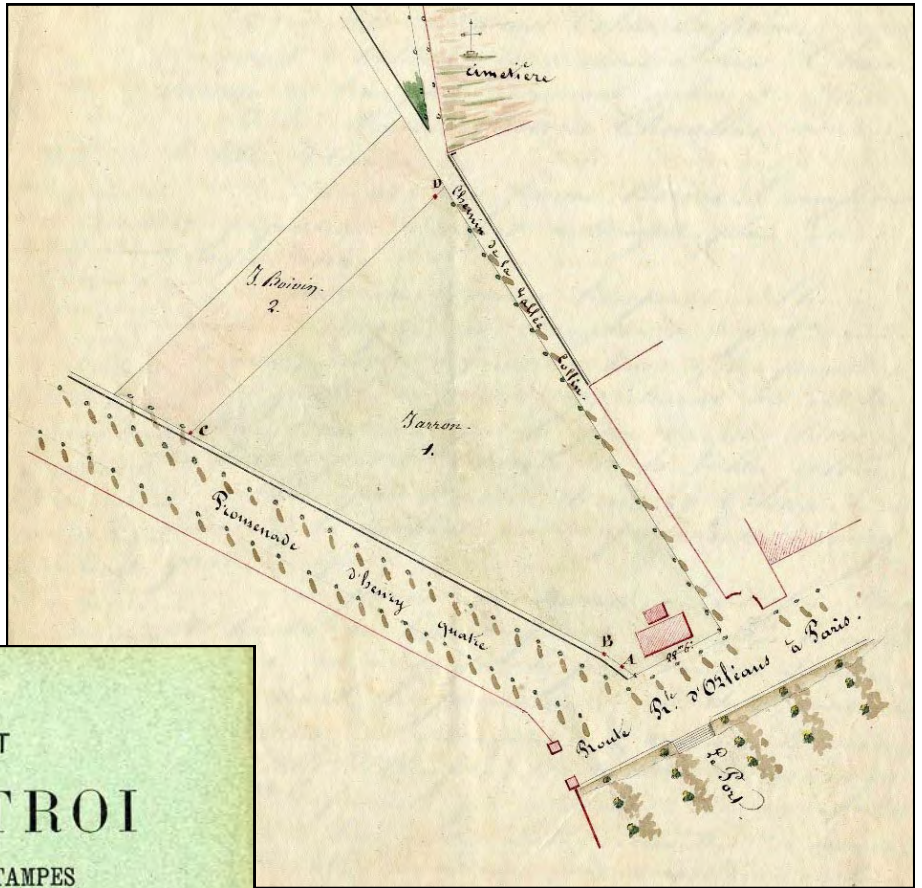


1919 à exploiter la tourbe sur le territoire communal, ce qui constitue un autre manque à gagner pour l'octroi<sup>67</sup>.

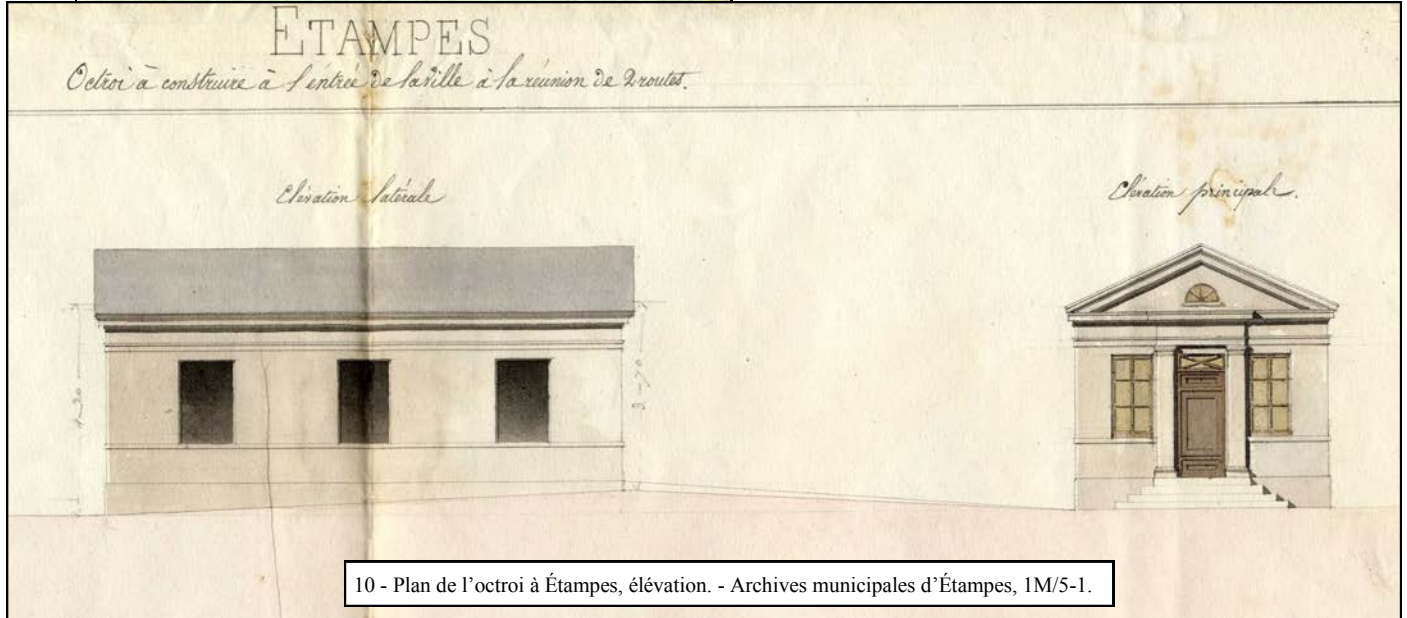
---

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 518-519.

8 - Plan de situation du bureau de l'octroi à Étampes. - Archives municipales d'Étampes, 1N/8. →



9 - Règlement de l'octroi à Étampes, 1915-1916. - Archives municipales d'Étampes, 2L/70. ←



10 - Plan de l'octroi à Étampes, élévation. - Archives municipales d'Étampes, 1M/5-1.

Rapport du Préposé en chef de l'Octroi  
sur les perceptions de l'Octroi, de l'Abattoir des  
Droits de place sur les trottoirs, sur les Marchés  
mensuels et hebdomadaires en 1913 et Comparaisons.

1<sup>o</sup> Octroi.

Le produit entier de l'Octroi s'est élevé en 1913  
à la somme de 119 833. 13<sup>f</sup>  
alors qu'en 1912 il avait atteint celle de 121 928. 60<sup>f</sup>  
d'où une différence en moins de 2 095. 47<sup>f</sup>

Le tableau comparatif suivant permettra de se  
rendre compte de la situation des recettes qui résultent  
du tarif ordinaire (du 1<sup>er</sup> janvier 1910 au 31 décembre  
1914) et de celles extraordinaires dont la perception a été  
autorisée par la loi du 7 décembre 1910 :

	Tarif ordinaire de 1910 à 1914 inclus	Tarif extraordinaire (surtaxe sur l'alcool) applicable jusqu'au 31 déc <sup>bre</sup> 1914	Ensemble
Année 1913	107 441. 17 <sup>f</sup>	12 391. 06 <sup>f</sup>	119 833. 13 <sup>f</sup>
Année 1912	109 467. 53	12 461. 07	121 928. 10
Augmentation	" "	" "	" "
Diminution	2 026. 36	69. 11	2 095. 47

La moins value qui apparaît ci dessus n'est cependant  
pas l'indice d'une diminution générale des produits du  
tarif. Elle est tout bonnement la conséquence de moins  
bons résultats présentés cette année par quelques chapitres,  
par celui des boissons et notamment par celui des ma-  
tériaux, chacun des autres chapitres s'étant maintenu  
favorablement par rapport à son correspondant de  
1912. La preuve en est donnée dans le cadre ci après :

## **La prise en charge des militaires tuberculeux dans le Gouvernement Militaire de Paris (GMP) à travers les archives du Service de santé des armées**

**Jean-François Montes**  
Association des amis du musée  
du Service de santé des armées - Val-de-Grâce

### **Le contexte de la prise en compte de la tuberculose dans l'armée**

La loi du **15 juillet 1889** réformant le recrutement de l'armée va constituer le véritable déclencheur de la prise en compte de la tuberculose dans l'armée (illustr.12). Elle apporte des modifications profondes en modernisant le service militaire et, de ce fait, en proposant beaucoup plus d'hommes aux conseils de révision. Le décret du 25 novembre 1889 portant règlement sur le service de santé militaire adapte la réglementation pour la mettre en rapport avec la nouvelle donne<sup>68</sup>.

L'article 159 de l'instruction ministérielle du 17 mars 1890 porte sur la tuberculose pulmonaire. Elle indique que non seulement la tuberculose confirmée est une cause d'exemption et de réforme mais l'exemption doit être prononcée toutes les fois qu'il y a imminence de tuberculisation pulmonaire. De même, la réforme est urgente même lorsque la maladie est à son début. Une note sans date indique que « *le meilleur moyen d'éliminer de l'armée les hommes atteints de tuberculose serait de ne pas les y faire entrer, ce qui est de la compétence des conseils de révision* »<sup>69</sup>.

En dehors de ce cas, la réponse est hospitalière. La loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique est mise en application dans l'armée et la marine par la circulaire du ministère de la Guerre en date du 6 avril 1904. La question de l'isolement des tuberculeux militaires doit faire l'objet de traitement dans les hôpitaux militaires et les salles militaires des hôpitaux mixtes. Le dispositif hospitalier de lutte antituberculeuse est faible avant le conflit, ce qui indique que la capacité organisationnelle et le savoir-faire médical ne sont pas encore acquis.

Il faut ici mentionner qu'en temps de paix la 5<sup>e</sup> région militaire regroupe les quatre départements du Loir-et-Cher, du Loiret, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne. Elle comprend également, pour le département de la Seine-et-Oise, les arrondissements de Corbeil et d'Étampes.

---

<sup>68</sup> Loi du 15/07/1889 sur le recrutement de l'armée, J.O. L&D du 17/07/1889, pages 3438 à 3451 ; décret du 25/11/1889 portant règlement sur le service de santé de l'armée, Édition Lavauzelle, 5<sup>e</sup> édition, Volume n°80, pages 5 et suivantes - BSSA RC 100 (80).

<sup>69</sup> Note manuscrite année 1890 dans le dossier SHD - GR 9 NN 7/1081.

## Un état de la situation en août 1914

Quatre hôpitaux militaires desservent le Gouvernement militaire de Paris :

- Val-de-Grâce, 277 rue Saint-Jacques à Paris (illustr.13);
- Villemin, rue des Récollets à Paris (illustr.15);
- Bégin à Saint-Mandé ;
- Dominique Larrey à Versailles (illustr.17).

L'Assistance publique à Paris outre l'ensemble de ses hôpitaux intra-muros, dispose également un certain nombre d'établissements situés hors Paris. Les établissements les plus appropriés pour le traitement des tuberculeux sont :

- le sanatorium Villemin à Angicourt, près de Clermont dans l'Oise, ouvert en 1900 et placé sous la direction du docteur **Georges Kuss**. Il dispose d'une capacité de 148 lits ;
- le sanatorium de Brévannes (Seine-et-Oise) ouvert en 1907 et placé sous la direction du docteur **René Marie**. Il dispose d'une capacité de 496 lits (illustr.14).

Enfin, il faut mentionner l'existence en 1913 d'un projet de construction d'un troisième sanatorium de 1 000 lits sur la commune de Flins-sur-Seine (Seine-et-Oise), qui n'a pas eu le temps d'être mis en œuvre.

Depuis 1907, pour désengorger le quartier de tuberculeux de Laennec et en complément de places au sanatorium d'Angicourt, l'Assistance publique à Paris passe un accord avec les sanatoriums privés de Bligny et de Villepinte.

## La mobilisation et l'évolution de la situation en 1914-1915

La mobilisation va rendre la situation extrêmement plus complexe. Dès le 18 août 1914, 4 622 000 hommes ont rejoint leurs unités ; les effectifs sont complétés par un contingent de 1 099 000 hommes supplémentaires au 1<sup>er</sup> octobre 1914. Comme l'indique le sous-secrétaire d'État au service de santé militaire Justin Godart (illustr.16), dans sa réponse du 14 décembre 1917 au sénateur du Var Louis Marin, « *les conditions auxquelles a été soumis le recrutement de l'armée nationale à la déclaration de guerre ne permettait pas une sélection parmi les hommes appelés par leur ordre de mobilisation* ».

Le 19 août 1914, les 127 tuberculeux présents à Angicourt sont évacués. Tous les malades sont ramenés à Paris. Ceux en assez bon état sont rendus à leurs familles avec un secours. Les plus souffrants sont répartis dans les hôpitaux de Lariboisière (162 lits possibles) et de Laennec (240 lits possibles). En complément, l'hôpital Tenon peut également proposer 240 lits. C'est tout ce dont dispose le Gouvernement militaire de Paris<sup>70</sup>.

---

<sup>70</sup> Georges KUSS (1867-1936), premier président de l'Œuvre du Sanatorium Français, médecin aide-major de 1<sup>ère</sup> classe à la mobilisation. *Rapport du 20/08/1914 sur l'accueil et traitement des blessés militaires dans les établissements hospitaliers et rapports avec l'autorité militaire, établissement d'Angicourt* - Archives AP-HP 603 FOSS 113.

Pour les mêmes raisons qu'Angicourt, le quartier réservé aux tuberculeux à l'hospice de Brévannes est évacué au cours de la période du 5 au 12 septembre 1914. 260 enfants sont rendus à leur famille sur Paris. 900 administrés ramenés à La Salpêtrière ou à Ivry. 306 hospitalisés sont conduits en province, 90 par train spécial sur Laval (Mayenne) et 216 par train spécial sur Rodez (Aveyron).

De même, la mobilisation d'une partie de son personnel désorganise les services de l'Assistance publique à Paris<sup>71</sup>. Cette situation oblige à fermer de nombreux établissements, comme l'hospice de Brévannes ainsi qu'une partie de la salle spéciale de Laennec.

En raison des circonstances de guerre, l'administration des hôpitaux de l'Assistance publique reçoit entre le 1<sup>er</sup> et 15 septembre 1914 de nombreuses réquisitions de l'autorité militaire en vue de l'admission de malades ou blessés provenant de la zone des combats.

Dans le secteur privé, la mobilisation a considérablement réduit le personnel masculin de Villepinte. L'arrivée des troupes allemandes dans le secteur proche dans la nuit du 30 au 31 août 1914 oblige les pensionnaires à effectuer les trois kilomètres jusqu'à Sevran à pied. Là, les trains encore existants les emmènent sur les hôpitaux de Lariboisière, Necker et Bon-Secours.

Afin de mieux gérer le potentiel hospitalier disponible, le ministère de la Guerre, par circulaire n°20 009 C/7 du 21 décembre 1914 demande au directeur du Service de santé militaire du gouvernement militaire de Paris répliqué sur Bordeaux de faire effectuer un recensement des ressources. C'est dans ce cadre que la question des tuberculeux militaires va se poser.

En décembre 1914, le médecin inspecteur général Ange Troussaint indique qu'il est informé « *qu'un certain nombre de militaires atteints de tuberculose pulmonaire à des degrés divers se trouvent en traitement dans beaucoup d'hôpitaux, sans grande utilité au point de vue de leur état de santé. En revanche, la présence de ces malades est une cause d'encombrement plus ou moins notable des hôpitaux et constitue d'autre part une complication pour le service étant données les mesures d'isolement qui s'imposent en cas de tuberculose ouverte* ».

Par note de service du 11 janvier 1915, l'administration de l'Assistance publique à Paris demande à chaque établissement de lui faire parvenir un état nominatif des militaires atteints de tuberculose traités dans les établissements. En complément, il est demandé de porter l'indication si l'intéressé paraît devoir être réformé à bref délai. Le 15 janvier 1915, tous les hôpitaux parisiens ont reçu le questionnaire. Les réponses fournies indiquent le peu de cas recensés<sup>72</sup>.

Le 21 janvier 1915, l'autorité militaire décide que toutes les ressources hospitalières de la capitale doivent être désormais utilisées. Sur le triage, les blessés atteints de traumatisme nerveux et certains malades contagieux sont presque toujours dirigés sur les établissements parisiens. Ainsi, les tuberculeux doivent rejoindre l'hôpital Laennec (120 lits).

<sup>71</sup> Voir l'article de Marie BARTHÉLEMY, Patrice GUÉRIN et Romain TARDY, *L'assistance publique dans la Grande Guerre*.

<sup>72</sup> Lariboisière : 2 ; Saint-Louis : 3 ; Brocca : 3 ; Beaujon : 2 ; Charité : 1 ; Saint-Antoine : 1 ; Tenon : 1 ; La Pitié : 6. Source : *États numériques des militaires mutilés ou tuberculeux traités dans les hôpitaux de l'AP*, cote 603 FOSS 122.

Pour ceux qui ne sont pas en capacité d'être transférés sur cet établissement, la note de service AP du 19 mars 1915 enjoint de diriger immédiatement sur l'hôpital Laennec les militaires non guérissables atteints de tuberculose pulmonaire traités dans les autres établissements. De ce fait, 30 militaires provenant de 11 hôpitaux sont transférés. Il a bien été envisagé de les regrouper sur Brévannes, mais le docteur Clément, chargé de prendre en charge cet établissement, est toujours mobilisé au Val-de-Grâce comme simple infirmier.

## Les hôpitaux de l'Assistance publique à Paris en guerre

La question principale qui va occuper le conseil de surveillance de l'Assistance publique à Paris est l'adaptation des structures hospitalières existantes au cas des tuberculeux militaires. En effet, les circulaires du ministère de l'Intérieur des 15 juin 1901, 30 mars 1903 et 15 janvier 1904 (hôpitaux civils), du ministère de la Guerre du 6 avril 1904 (hôpitaux militaires) imposent l'isolement du tuberculeux. Ce qui n'a pas été fait en dix années doit être appliqué au plus vite devant le nombre de cas.

Pendant la première année de la guerre, le Service de santé militaire n'a eu recours que d'une manière accessoire et insuffisante à l'hospitalisation de ses tuberculeux dans des établissements spéciaux. Des tentatives improvisées de directeurs régionaux ou même de simples médecins mobilisés se sont brièvement déroulées comme, par exemple, la transformation d'un hôpital complémentaire à Fontainebleau (Seine-et-Marne) en sanatorium de fortune<sup>73</sup>.

### *Les hôpitaux parisiens*

Le 8 décembre 1915, les conseillers Louis Dausset et Henri Rousselle déposent sur le bureau du Conseil municipal de Paris une proposition relative à la création dans les hôpitaux de Paris de baraquements spéciaux destinés au traitement des soldats mis en réforme pour raison de tuberculose. Pour eux, la mobilisation a rendu le traitement et l'isolement des tuberculeux illusoire, sinon impossible. Le plan dont la réalisation est rapide et rencontre le moins de difficulté consiste à augmenter, dans une proportion à déterminer, le nombre des lits dans chacun des hôpitaux et hospices de Paris et de la banlieue au moyen de baraquements de 25 à 30 lits. « *Nous écartons la solution qui consisterait à centraliser nos moyens d'hospitalisation et à improviser, loin de Paris, dans un site approprié, une sorte de grand camp retranché de la tuberculose parisienne* »<sup>74</sup>.

En urgence, il s'agit d'équiper les hôpitaux de Saint-Antoine (300 lits dans les baraques en bois du docteur Brissud), Pitié (250 lits par la démolition de la buanderie), Cochin (250 lits sur un terrain planté d'arbres), Broussais (200 lits sur un hectare au-delà de la voie de chemin de fer petite ceinture). Pour Bichat et Boucicaut, la place est actuellement manquante.

<sup>73</sup> Aucune recherche n'a permis d'identifier cet établissement, ni les médecins l'ayant constitué

<sup>74</sup> DAUSSET L. et ROUSSELLE H., *Proposition relative à la création dans les hôpitaux de Paris de baraquements spéciaux destinés au traitement des soldats mis en réforme pour raison de tuberculose*, Conseil municipal de Paris, 08/12/1915. Archives SSA carton 730.

Deux asiles d'aliénés sont envisagés comme devant être transformés en sanatorium. La direction des affaires départementales, interrogée à ce sujet, répond que *« jamais elle ne consentirait à se dessaisir de ses asiles, que par ailleurs les placements d'aliénés en province devenaient difficiles faute de locaux disponibles et que, tôt ou tard, il faudrait réintégrer dans la région parisienne les aliénés ordinaires du département »*. Elle propose plutôt la construction d'un ou deux établissements très simples, en bordure des fortifications.

Au final, 14 hôpitaux sont retenus. Leur installation provisoire est évaluée en un coût unitaire de 12 000 F. 2 372 lits sont à créer, dont initialement la majorité à Bicêtre (440), à Brévannes (384), à Laennec (192). Les pavillons d'isolement qui fonctionnent pour les tuberculeux sont les suivants :

- Hôpital Broussais : les travaux d'édification de quatre pavillons de 20 lits chacun sont entamés en 1916 pour les tuberculeux réformés n°2 et ouvrent le 25 mai 1917. Au cours de l'année, 101 réformés y sont admis. De même, un pavillon destiné aux réformés de guerre atteints d'affections des voies respiratoires ouvre le 4 mai 1917 ;
- Hôpital Cochin : des baraquements pour tuberculeux réformés n°1 et 2 sont ouverts le 26 mai 1917. Dans ces baraquements est installé un service de 66 lits au lieu des 78 prévus tout d'abord. Cette différence provient de modifications de l'aménagement intérieur. En effet, deux salles de 8 lits ont été affectées l'une pour l'installation du vestiaire du personnel, l'autre pour une salle de réunion des malades et un vestiaire pour les malades. Le docteur Fournier prend la direction du nouveau service des tuberculeux réformés n°1 et 2 avec comme assistant le docteur Guénot ;
- Hospice Debrousse : deux baraquements sont mis en constructions à la fin de l'année 1916 ;
- Hôpital Laennec : le 6 février 1917 ouvre un baraquement dénommé « Pavillon Landouzy) Il comprend trois salles d'une capacité totale de 93 lits (salle Pierre Caron, de 27 lits ; salle De Frelezeau, de 27 lits ; salle Lévy Franckel, de 39 lits). Ce service est confié au médecin major de 2<sup>e</sup> classe Georges Kuss. Il comprend une surveillante, une suppléante de jour, une suppléante de veille, six filles de service, deux garçons de service et une lingère ;
- Hôpital Lariboisière : deux pavillons ;
- Hôpital La Rochefoucauld : un pavillon est ouvert le 6 mars 1917 ;
- Hôpital La Salpêtrière : un pavillon est ouvert le 13 février 1917 ;
- Hôpital Saint-Antoine : le 31 octobre 1916, un baraquement destiné aux réformés n°2 tuberculeux est ouvert. Il a une capacité de 40 lits ;
- Hôpital Tenon : deux baraquements sont ouverts le 27 avril 1917.

Lors du conseil de surveillance du 7 juin 1917, le professeur Rebeillard estime que *« la plupart des tuberculeux réformés n°2 admis dans les nouveaux pavillons traversent une période aiguë de la maladie. Ce sont des moribonds et dans certains établissements il est mort en deux semaines quatorze sur vingt-huit »*. Dans sa réponse, Paul Strauss indique qu'il *« y a là une conséquence du règlement adopté par l'autorité militaire et d'après lequel les militaires tuberculeux doivent, en sortant de l'hôpital, passer par une station sanitaire puis par le dépôt. Quelques-uns ensuite entrent dans les nouveaux baraquements. Mais on conçoit aisément que le séjour du dépôt n'a pas pu les améliorer »*.



Au 15 octobre 1917, 718 lits sont disponibles, 207 tuberculeux militaires sont présents et 863 ont été traités.

### *Les hôpitaux situés hors Paris*

Par convention du 7 janvier 1916, le sanatorium d'**Angicourt** est mis à disposition du Service de santé militaire gracieusement par l'Assistance publique à Paris. Il doit recevoir les militaires tuberculeux de la VI<sup>e</sup> Armée qui vont être présentés à la commission de réforme de Compiègne pour savoir s'ils sont récupérables ou s'ils doivent être éliminés des armées. Pour cela, dès le début de l'année 1916, la pratique de sélection instituée en 1910 reprend : épreuves de marche sur terrain plat (5 kms en 50 minutes) pendant trois jours consécutifs, dite « Épreuve de Daremberg ». Ensuite, les malades sont répartis en trois catégories. Le 6 novembre 1916, il devient hôpital sanitaire de la région Nord<sup>75</sup>. Par ordre donné le 28 mars 1918, la totalité des malades doit être évacuée sur l'hôpital sanitaire de Bligny (Seine-et-Oise). Cette opération s'effectue le 30 mars 1918 à 10 h du matin.

En mars 1916, tous les tuberculeux non guérissables des hôpitaux parisiens sont envoyés sur **Brévannes**. En novembre 1916, y débute la construction d'un baraquement annexe destiné aux militaires tuberculeux réformés n°2.

Par convention de mai 1916, l'Asile du **Vésinet** dépendant du ministère de l'Intérieur met à disposition une partie de son parc pour un hôpital sanitaire. Des galeries couvertes de cure d'air sont installées. L'hôpital autonome VR 64 entre effectivement en activité le 28 mai 1916, sous la direction du médecin major de 1<sup>e</sup> classe **Émile Sergent**, assisté du médecin major de 2<sup>e</sup> classe **Calbet**<sup>76</sup>. Il dispose de 200 lits répartis en 10 baraques construites dans le parc de l'établissement :

- 5 baraques affectées au service de triage sous la direction des docteurs Philippon, Delamare, Pruvost et Durand.
- 5 baraques affectées au service de cure, sous la direction du docteur Lauth.

### *Les hôpitaux privés*

En raison de son activité avant-guerre, le service de santé militaire souhaite installer un hôpital sanitaire pour tuberculeux de 150 lits dans l'établissement appartenant à l'Œuvre des enfants tuberculeux d'Ormesson-sur-Marne à **Villiers-sur-Marne**. Une convention amiable renouvelable annuellement est signée le 15 avril 1916, fixant le prix de journée à 3 F<sup>77</sup>. Il prend alors la dénomination d'hôpital sanitaire bénévole n°14Bis. Sa direction est confiée au médecin major de 2<sup>e</sup> classe **Georges Barré** assisté comme médecin traitant du médecin

<sup>75</sup> L'hôpital sanitaire fonctionnant précédemment dans la zone Nord, situé au château de Moule (HC 73) à Saint-Omer dans le Pas-de-Calais, a été fermé le 02/11/1916. L'évacuation des tuberculeux était initialement prévue sur Angicourt mais elle a été effectuée le 25/12/1916 à destination des hôpitaux sanitaires de Bligny, Champrosay, Villiers-sur-Marne et Le Vésinet pour le GMP, Oissel et Hérouville pour la III<sup>e</sup> région.

<sup>76</sup> Le docteur Émile Sergent avait précédemment en charge le service des tuberculeux de l'hôpital de La Charité.

<sup>77</sup> Le coût réel d'une journée d'hospitalisation est de 5,85 F. Le tarif va être porté à 3,50 F en mai 1917.

aide-major de 2<sup>e</sup> classe **Prosper Bouysse** ainsi que du pharmacien aide-major de 1<sup>e</sup> classe **François Tridon**<sup>78</sup>.

Le 17 février 1918, le sanatorium de **Villepinte** devient l'hôpital complémentaire VL 40. Il est placé sous la direction du médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe **Edmond Bigart**, assisté du médecin major de 2<sup>e</sup> classe **Charles Nigoul**, du pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe **Ernest Goret** et de l'officier d'administration de 1<sup>e</sup> classe **Barbet-Massin**. D'une capacité de 198 lits, il reçoit ses premiers malades le 2 mars 1918.

## Les hôpitaux sanitaires en sud Seine-et-Oise

De fait, au moment de la guerre, la région sud de la Seine-et-Oise va être rattachée non plus à la 5<sup>e</sup> région militaire mais au Gouvernement militaire de Paris.

Le principal hôpital sanitaire régional privé de la région parisienne est le sanatorium de **Bligny**, par Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise). Il a récupéré une partie des tuberculeux du sanatorium familial de Montigny-en-Ostrevent (Nord), qui a dû être évacué dès août 1914<sup>79</sup>. Le 2 août 1914, la plupart des pensionnaires veulent quitter l'établissement et, en présence de la difficulté très grande qui sont rencontrées pour se procurer les moindres approvisionnements alimentaires ou autres, le docteur Louis Guinard croit prudent de laisser partir ceux qui le désirent<sup>80</sup>. À la fin août, au moment où Paris étant menacé et où l'on peut craindre l'investissement du camp retranché, la situation de l'établissement est dangereuse en raison de la proximité du fort de Palaiseau. C'est alors qu'il faut faire partir les quelques pensionnaires restants et le personnel tout entier.

Par convention du 19 novembre 1914, une partie de l'établissement devient hôpital sanitaire pour la région parisienne, sous la cotation « Hôpital temporaire VR 67 » rattaché à l'hôpital militaire de Versailles. 500 lits sont proposés pour les tuberculeux militaires moyennant un prix de journée initial de 1 F par jour de malade, 40°lits sont réservés pour les officiers.

Les opérations du front n'ayant pas permis d'utiliser les formations sanitaires spéciales du camp retranché de Paris, ce n'est que le 3 mars 1915 que l'établissement est informé qu'il va recevoir les premiers militaires tuberculeux.

Ce jour-là, le directeur du service de santé du GMP informe l'Assistance publique que les militaires atteints de tuberculose ouverte ou fermée vont y être reçus. La première

<sup>78</sup> Le médecin major de 2<sup>e</sup> classe Georges Barré est remplacé le 23/01/1917 par le médecin major de 2<sup>e</sup> classe Louis Rigal, celui-ci le 09/02/1917 par le médecin major de 2<sup>e</sup> classe Louis Padeloup, et enfin le 29/04/1918 par le médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe Bourgarel.

<sup>79</sup> LAGET PL, « Le sanatorium familial de Montigny-en-Ostrevent : échec d'une tentative de création d'un établissement antituberculeux modèle de caractère national », *IN SITU* n°6, septembre 2005. Réquisitionné par l'armée allemande et transformé en hôpital militaire, il va être évacué en octobre 1918. Il est réquisitionné par l'armée anglaise puis rendu très dégradé. Il est cédé à la compagnie des Mines d'Aniche en 1920. Il va toutefois servir de modèle à la cité sanatoriale de Clairvivre (à Salignac en Dordogne) créée par la FNBPC en 1933.

<sup>80</sup> Le docteur Louis Guinard a 50 ans en 1914 (1864-1939), c'est sûrement pour cela qu'il n'est pas mobilisé.

évacuation s'effectue le 9 mars 1915. Les intéressés prennent le train à la gare de Paris Denfert-Rochereau pour Limours (Seine-et-Oise,) soit à 8h17 soit à 11h50. Une voiture les attend à 9h41 et à 13h15 pour le transfert sur l'établissement. Il faut, préalablement, prévenir le médecin chef de Bligny du nombre de malades évacués. L'établissement est complet dès le 22 avril 1915.

La parfaite adaptation des locaux du sanatorium de **Draveil-Champrosay** (Seine-et-Oise) au traitement des tuberculeux en fait modifier la destination. Sa transformation en hôpital sanitaire d'une capacité de 250 lits est bientôt résolue. Une convention est signée le **7 février 1916** avec la Société française de secours aux blessés militaires. La fin est fixée à trois mois après la date de signature du décret de démobilisation. Il est versé une indemnité initiale de 1 500 F, puis le financement est assuré par le versement d'une allocation journalière de 3 F par homme et par jour. Le reste des frais est pris en charge par la Société française de secours aux blessés militaires.

L'hospitalisation est destinée aux soldats tuberculeux convalescents et anémiques. En effet, la situation topographique de Champrosay, entre la Seine et la forêt, paraît peu favorable aux malades en évolution à cause des brouillards très fréquents et de la situation hygrométrique de l'atmosphère. Les malades proviennent des hôpitaux d'Angicourt, Bégin, Laennec, Issy-les-Moulineaux, Lariboisière, Val-de-Grâce, Villemin.

En août 1918, l'établissement reçoit l'ordre d'évacuer sur les hôpitaux sanitaires de la 15<sup>e</sup> région (Marseille) un certain nombre de malades. Comme l'indique le rapport mensuel, *« les malades désignés ont été désagréablement surpris par ce changement, alors que les circulaires prescrivent de placer les tuberculeux dans les hôpitaux sanitaires les plus rapprochés de leur région d'origine et que la totalité de nos malades appartient au GMP »*.

Après ces données de cadrage, les communications de madame Annie Jacquet et de monsieur Léo Wurry vont, dans leurs monographies, présenter plus longuement de ces deux établissements.

## Annexe n°1 : Une approche de Bligny et Champrosay à travers les archives du service de santé militaire

### Les hommes

C'est seulement après un an et demi de fonctionnement que l'établissement de **Bligny** est militarisé. Des médecins militaires sont alors envoyés pour aider le médecin chef et son équipe. En septembre 1916, le médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe **Bonnet** est nommé assistant, suivi en juillet 1917 par le médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe **Courtois**, puis en novembre 1917 par le médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe **Claude Berthelon**<sup>81</sup>.

Pour sa part, l'encadrement militaire de **Champrosay** comprend un médecin major, deux médecins aides-major et un détachement de 17 infirmiers de la 22<sup>e</sup> section. Vont se succéder comme médecins-chefs, le médecin major **Calbet** (mars à mai 1916), puis le médecin major **Houdaille** (de mai 1916 à avril 1917), puis à partir d'avril 1917 le médecin major de 2<sup>e</sup> classe **A. Subercaze**<sup>82</sup>. Vont être médecins assistants, le médecin aide major de 2<sup>e</sup> classe **Louis Courchet** (mars 1916 à avril 1917), le médecin aide major de 2<sup>e</sup> classe **Jean Galup** (depuis mai 1916), le médecin aide major **de Vismes** depuis mai 1917.

### Le financement

À **Bligny**, le prix de journée est porté en 1915 à 2 F, qui est celui des établissements militaires. Le coût réel d'une journée d'hospitalisation est de 4,50 F. Les dons reçus en 1915 pour un total de 250 000 F sont placés en bons de la défense nationale afin de pallier la perte de ressources. En novembre 1917, la compagnie d'assurances La Foncière Transports effectue un don de 160 000 F. Le tarif est porté à 3,50 F en décembre 1917 en raison de la hausse des prix des denrées et du charbon. Au 31 décembre 1918, le déficit total d'exploitation s'élève à 144 885 F. Il est couvert par la collecte de dons et le montant des intérêts des placements. Pour sa part, le compte du service de santé indique, au titre du deuxième semestre de 1918, un reste à verser d'une somme de 127 000 F. Le 4 juin 1919, une demande de relèvement du tarif à 5 F pour l'année en cours est présentée au service de santé militaire. Le 6 août 1919, le barème est relevé à 5,25 F à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1919.

### Une pratique des deux établissements, la cure de travail agricole

À partir de 1916, la mise en place de la cure de travail est généralement mentionnée dans les rapports annuels. De nombreux établissements conservant un nombre relativement constant de malades vont la pratiquer. Dans 21 hôpitaux, dont des hôpitaux sanitaires, des potagers sont cultivés par les malades. À cela, trois raisons peuvent être avancées :

- la première est qu'avec la gymnastique respiratoire, elle est un complément du réentraînement physique ;
- la deuxième est qu'elle est une activité au minimum occupationnelle, au mieux un début de réentraînement professionnel pour les nombreux malades originaires du monde agricole ;

<sup>81</sup> Claude Berthelon a été formé par le docteur Louis Guinard. Il est, avant la guerre, le médecin directeur du sanatorium de l'enseignement public de Sainte-Feyre près de Guéret (Creuse). En août 1914, il est d'abord médecin-assistant à l'hôpital complémentaire de Mirambeau (Charente-Inférieure, 18<sup>e</sup> région), puis de juillet à novembre 1915 à l'hôpital sanitaire n°1 de Melleray dans le Loiret.

<sup>82</sup> Le 05/11/1918, le médecin major de 2<sup>e</sup> classe A. Subercaze va être affecté au camp de Mailly (8<sup>e</sup> région). Le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe Jean Galup va être nommé comme médecin-chef par intérim jusqu'en janvier 1919. Il va alors être remplacé par le médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe Benoit en provenance de Melleray (Loiret).

- la dernière que les dispositions en vigueur pour les malades militaires traités dans les hôpitaux d'aliénés est généralisée aux militaires tuberculeux à compter du 1<sup>er</sup> juin 1915. Elle permet à l'établissement de s'assurer une certaine autonomie alimentaire, surtout à une période de rareté des vivres et de renchérissement des denrées. De nombreux médecins n'hésitent pas à mettre en avant le montant des bénéfices théoriques issus de cette pratique.

À **Bligny**, le docteur Louis Guinard mentionne que « *dans le parc, au jardin, dans les différents services de nos établissements, nous trouvons facilement des occupations en rapport avec les aptitudes de chacun et nous permettant de régler, en les adaptant le mieux possible, ces petites cures de travail* ». Les produits du jardin potager et de la porcherie sont utilisés sur place <sup>83</sup>.

En décembre 1916, à **Champrosay** dans ce sanatorium de guerre, la culture de petits jardins individuels est également encouragée. Une section agricole est instituée. Un grand potager est installé sur une rive en pente de la Seine et il est mis à la disposition des hommes qui le cultivent sous la direction d'un gradé, agriculteur de profession. Les malades agriculteurs restent soumis au régime hygiénique et alimentaire général, mais ils ont un premier déjeuner et un goûter plus copieux que celui de leurs camarades inactifs.

En février 1917, la cure agricole est intensifiée et systématisée. Elle est destinée aux malades à qui leur état permet la cure de travail avant la cure de chaise-longue. Le programme saisonnier de cette cure se répartit l'hiver sur le matin de 8h30 à 10h et l'après-midi de 15h30 à 16h45 et celui d'été sur le matin de 6h45 à 8h et l'après-midi de 16h à 18h.

En théorie, un maximum de 90 agriculteurs sont choisis parmi les hommes de métiers manuels, mais non exclusivement agriculteurs, plus rarement parmi ceux de professions libérales. Ils sont répartis en trois sections. Des brassards de couleur les distinguent, pour faciliter la surveillance :

- les « blancs » effectuent une séance quotidienne de travail d'1h30 ;
- les « bleus » effectuent deux séances quotidiennes de travail d'1h30 ;
- les « rouges » effectuent trois séances quotidiennes de travail d'1h30.

Dans son rapport de février 1917, le médecin major de 2<sup>e</sup> classe A. Subercaze explique que « *pour de tels sujets, la culture de la terre a paru susceptible d'effets favorables. Elle ne prétend pas constituer à proprement parler une thérapeutique curative. [...] Médicalement, ce travail de la terre est applicable aux sujets dont l'état, à défaut de devoir être amélioré par lui, n'en sera du moins pas aggravé* ».

L'organisation agricole comprenant la culture maraîchère, l'arboriculture, la floriculture, l'apiculture, l'aviculture. Un enseignement est donné de manière complémentaire sous forme de conférences données sous l'égide du professeur Bonnier de l'Institut agronomique et avec le concours du personnel du jardin du Luxembourg.

De ce fait, la part « professionnelle » est accentuée. Ainsi, elle « *fournit les connaissances théoriques et pratiques qui leur faciliteront, après la guerre, soit d'échanger leur profession actuelle devenue nocive pour eux, contre une profession au grand air plus favorable à leur état de santé, soit seulement de trouver une distraction saine en dehors de leurs occupations habituelles, soit enfin pour ceux qui sont déjà du métier, d'accroître leurs connaissances agricoles* » <sup>84</sup>.

En mars, la « division des agriculteurs » compte environ 50 malades inscrits. En avril, 50 arbres fruitiers sont plantés, la culture florale se développe dans la serre du sanatorium et des châssis recouvrent les légumes.

<sup>83</sup> Dans son rapport d'août 1917, *Cure d'entraînement des tuberculeux par le travail*, Louis Guinard mentionne également l'existence d'ateliers de mécanique

<sup>84</sup> Rapport mensuel du mois de février 1917, médecin major de 2<sup>e</sup> classe Houdaille.

Dans son rapport de mai, le médecin major de 2<sup>e</sup> classe A. Subercaze indique que, « *comme tout notre terrain est en valeur, l'administration bienveillante de l'hôpital a bien voulu nous faciliter l'usage d'un terrain de même superficie et mitoyen à notre enclos. Il va être consacré à la culture intensive de pommes de terre, haricots, topinambours et betteraves. Nous emploierons aussi notre excédent de main d'œuvre en faisant des leçons de choses utiles pour les voisins et le promeneur* ». Les travaux sont complétés par l'étude pratique de l'apiculture et de l'aviculture<sup>85</sup>.

En juillet 1917, l'effectif est de 80 malades. Ce que regrette le médecin-chef est qu'il « *ne nous a jamais été fait part du résultat de la visite du jury du concours institué entre les tentatives agricoles des hôpitaux du GMP. Nos malades se renouvellent fréquemment, les agriculteurs de juillet, artisans du jardin examiné, sont en partie évacués et il nous a été enlevé ainsi une marque d'émulation appréciable* ».

En février 1918, la superficie du jardin potager est augmentée. Enfin, une médaille de vermeil, quatre médailles d'argent dont une pour son élevage, une de bronze pour la culture et son potager viennent récompenser le travail réalisé<sup>86</sup>.

Si, au niveau économique, les résultats de ces activités sont indéniables dans l'apport à la gestion de l'établissement, il faut les nuancer au niveau humain. L'Œuvre des ateliers et jardins sanitaires écrit en 1917 qu'il « *faut remarquer qu'au moment même où le tuberculeux pulmonaire de l'hôpital sanitaire serait à même de bénéficier de l'éducation spéciale proposée par l'œuvre, il passe dans la catégorie des tuberculeux « blanchis » n'ayant plus besoin de soins médicaux et, de ce fait, évacués sur les stations sanitaires* »<sup>87</sup>.

## La restitution des lieux (1919-1920)

Pour **Bligny**, c'est surtout la question de la restitution des locaux et la reprise d'une activité civile qui est source de litige. En février 1919, 50 lits sont rendus par le service de santé militaire. En avril, sur les 450 places, 147 sont disponibles mais non rendues. En juin 1919, une demande de restitution totale des bâtiments pour recevoir les tuberculeux civils est déposée. Elle reçoit une réponse négative en août 1919. Louis Guinard insiste sur les « *conditions déplorable dans lesquelles fonctionnent actuellement le sanatorium. On n'y reçoit plus que des malades qui ne veulent pas se soigner ou des phthisiques avancés qui meurent au bout de quelques jours. [...] Les bienfaiteurs sont mécontents et le personnel de Bligny est fatigué et découragé de cette inutile prolongation d'un état de choses qui avait été patriotiquement accepté par chacun pendant plus de quatre ans* ».

En décembre 1919, le service de santé militaire rend le pavillon des hommes et commencé à évacuer le pavillon des femmes. Louis Guinard signale « *le grave mécontentement qui s'est manifesté parmi les malades militaires qui ont dû rester quelques jours dans des bâtiments non chauffés, le service de santé ayant négligé d'envoyer le charbon qui lui avait été réclamé à plusieurs reprises* ».

Enfin, le 3 janvier 1920, l'ensemble des sanatoriums constituant Bligny sont libérés des tuberculeux militaires. Au total, 4 421 militaires tuberculeux y ont été hospitalisés, dont 90 % provenant de la région. La reprise de l'activité avec des tuberculeux civils peut être amorcée.

Début 1919, l'établissement de **Champrosay** contient encore 150 malades militaires. Il est rendu aux fonctions civiles en août 1919. Au total, 1 800 militaires tuberculeux y ont été hospitalisés. La réfection des locaux de l'établissement est immédiatement entreprise sous la direction du docteur **Pierre-Henri**

<sup>85</sup> Rapport mensuel du mois de mai 1917, médecin major de 2<sup>e</sup> classe Subercaze.

<sup>86</sup> Il est à noter également sur Champrosay l'existence d'un atelier de céramique.

<sup>87</sup> Cela va être l'action de l'Office national des mutilés et réformés qui va mettre en place, dès 1919, des écoles de rééducation professionnelle pour les tuberculeux. Elles fermeront en 1925.

**Thiel** et du docteur François de Draveil<sup>88</sup>. Il est alors décidé de le transformer en préventorium pour enfants, de 150 places sous la direction du docteur Ladroitte de la fondation Gutierrez de Brunoy.

L'année 1920 est une année de transition. L'établissement est autorisé le 7 mai 1920 à recevoir 20 pupilles orphelines de guerre nées de parents tuberculeux. La reprise des activités est effective en 1921 avec 495 enfants.

---

<sup>88</sup> Pierre-Henri Thiel (1879- ) est un ancien interne de Brévannes (1908-1909) puis médecin du sanatorium de Champrosay (1910-1914). Il est mobilisé comme médecin aide major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au sein de l'ambulance 1/89, du 24/09/1914-24/05/1916. Il devient alors le médecin-chef de la station sanitaire d'Alix par Charnay (Rhône) jusqu'à sa démobilisation.

## Annexe n°2 : Approche des fonds utilisés

Le fonds du Service de santé des armées concernant la Première Guerre mondiale s'est trouvé historiquement divisé en deux parties.

La première partie, provenant essentiellement de la 7<sup>e</sup> direction du ministère de la Guerre, se trouve au Service historique de la défense à Vincennes. Ce fonds comprend les documents emportés par les Allemands pendant l'occupation de 1940-1945, puis saisis par les troupes russes. Il a été rapatrié de Russie en deux étapes entre 1994 et 2000 (SHD Sous-série 6R 9NN7 Service de santé des armées).

Sous la rubrique « Service technique, section de médecine ; État de santé des troupes, tuberculose », le thème et la période qui nous concerne comprend les cotes n°1084 à n°1092 (1914 à 1923, pages 107 à 109 du répertoire numérique).

La deuxième partie est conservée par le musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce à Paris, principalement dans les cartons 725 à 741. Les documents proviennent du sous-secrétariat d'État du Service de santé militaire au ministère de la Guerre, dirigé par Justin Godart. Ils concernent plus particulièrement la mission « Tuberculose », menée à partir de 1915 par le médecin major de 2<sup>e</sup> classe **Paul Cantonnet**<sup>89</sup>.

Ce fonds comprend essentiellement tout ce qui concerne l'organisation des hôpitaux sanitaires dépendant du ministère de la Guerre dans les régions de 1915 à 1919. Son classement méthodique est actuellement en cours, c'est pour cela qu'il n'est pas encore possible de fournir une cote définitive. Actuellement, les hôpitaux sanitaires du GMP se trouvent provisoirement sous la cote « 733-2 ».

Ensuite, les fonds de l'Assistance publique de Paris sont à consulter pour la vision « interne » de la question de la tuberculose des militaires durant le conflit. De même, les fonds de la série H-Dépôt (sous-séries 1 D et 3 L) aux archives départementales constituent un utile complément pour mieux comprendre l'évolution de la question de 1904 à 1914.

Enfin, les documents des associations gestionnaires apportent le point de vue des gestionnaires sur les évolutions en temps de guerre et les difficultés de sortie de guerre. Ainsi, plusieurs échos peuvent être utilement mis en résonance.

---

<sup>89</sup> Paul Cantonnet est un médecin spécialiste de la tuberculose, exerçant à Paris avant sa mobilisation. Il est d'abord affecté comme médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> bataillon du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale d'Épinal. En août 1915, c'est lui qui est nommé pour créer dans le département du Loiret les structures sanitaires destinées aux militaires tuberculeux. À partir de janvier 1917, il est chargé de mission auprès du sous-secrétariat d'État du service de santé militaire au ministère de la Guerre. En juin 1917, devenu médecin major de 2<sup>e</sup> classe, il est affecté pour ordre au Val-de-Grâce afin d'être mis à disposition de Justin Godart. Il se consacre plus particulièrement à l'ensemble des questions de la tuberculose ainsi qu'aux relations avec la Croix-Rouge américaine et la Fondation Rockefeller. Il dirige ainsi la mission venue à Bligny et à Champrosay.



# NAL OFFICIEL

## LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ois, 20 fr. — 3 mois, 10 fr. | On s'abonne : 1° à l'administration du journal par lettres affranchies ;  
16 de chaque mois | 2° aux bureaux de poste. — Le prix doit parvenir net à la caisse.

SECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE  
A PARIS, QUAI VOLTAIRE, N° 51 | AJOUTER SOIXANTE CENTIMES.

embre 1880) comprend cinq parties formant des fascicules séparés, chacun avec pagination  
ent dit : Actes officiels, Communications ministérielles, Résumé des séances du Parlement,  
ants, Avis d'adjudication des Administrations publiques, Cours authentique de la Bourse, etc. —  
du Sénat. — 3° Annexes du Sénat : Projets de loi et Rapports des Commissions. — 4° Compte  
re. — 5° Annexes de la Chambre : Projets de loi et Rapports des Commissions.

Avis d'adjudication des ministères, du départe-  
ment de la Seine et de la ville de Paris  
(page 3462).  
Bourses et marchés (page 3463).

### CHAMBRES

Chambre des députés. — Annexes : projets  
de loi et rapports (pages 595 à 580).

## PARTIE OFFICIELLE

Paris, 16 juillet 1889.

### LOI sur le recrutement de l'armée.

Le Sénat et la Chambre des députés ont  
adopté,  
Le Président de la République promulgue  
la loi dont la teneur suit :

#### TITRE I<sup>er</sup>

#### Dispositions générales.

Art. 1<sup>er</sup>. — Tout Français doit le service  
militaire personnel.

Art. 2. — L'obligation du service mili-  
taire est égale pour tous. Elle a une durée  
de vingt-cinq années.

Le service militaire s'accomplit selon le  
mode déterminé par la présente loi.

Art. 3. — Nul n'est admis dans les trou-  
pes françaises s'il n'est Français ou natu-  
ralisé Français, sauf les exceptions déter-  
minées par la présente loi.

Art. 4. — Sont exclus de l'armée, mais  
mis, soit pour leur temps de service actif,  
soit en cas de mobilisation, à la disposition  
du ministre de la marine et des colonies,  
qui détermine par arrêtés les services aux-  
quels ils peuvent être affectés :

1° Les individus qui ont été condamnés à  
une peine afflictive et infamante ou à une  
peine infamante dans le cas prévu par l'ar-  
ticle 177 du code pénal ;

2° Ceux qui, ayant été condamnés à une  
peine correctionnelle de deux ans d'emprison-  
nement et au-dessus, ont été, en outre,  
par application de l'article 42 du code pé-

nal, frappés de l'interdiction de tout ou  
partie de l'exercice des droits civiques, ci-  
vils et de famille ;

3° Les relégués collectifs.

Les relégués individuels sont incorporés  
dans les corps de disciplinaires coloniaux.  
Le ministre de la marine désigne le corps  
auquel chacun d'eux est affecté en cas de  
mobilisation.

Art. 5. — Les individus reconnus coupables  
de crimes et condamnés seulement à  
l'emprisonnement par application de l'ar-  
ticle 463 du code pénal ;

Ceux qui ont été condamnés correction-  
nellement à trois mois de prison au moins  
pour outrage public à la pudeur, pour délit  
de vol, escroquerie, abus de confiance  
ou attentat aux mœurs prévu par l'article  
334 du code pénal ;

Ceux qui ont été l'objet de deux condam-  
nations au moins, quelle qu'en soit la du-  
rée, pour l'un des délits spécifiés dans le  
paragraphe précédent,  
Sont incorporés dans les bataillons d'in-  
fanterie légère d'Afrique.

Ceux qui, au moment de l'appel de leur  
classe, se trouveraient retenus, pour ces  
mêmes faits, dans un établissement pénit-  
entiaire, seront incorporés dans lesdits ba-  
taillons à l'expiration de leur peine, pour y  
accomplir le temps de service prescrit par  
la présente loi.

Après un séjour d'une année dans ces  
bataillons, les hommes désignés au présent  
article, qui seraient l'objet de rapports fa-  
vorables de leurs chefs, pourront être en-  
voyés dans d'autres corps par le ministre  
de la guerre.

Art. 6. — Les dispositions des articles 4  
et 5 ci-dessus ne sont pas applicables aux  
individus qui ont été condamnés pour faits  
politiques ou connexes à des faits poli-  
tiques.

En cas de contestation, il sera statué par  
le tribunal civil du lieu du domicile, con-  
formément à l'article 31 ci-après.

Ces individus suivront le sort de la pre-  
mière classe appelée après l'expiration de  
leur peine.

Art. 7. — Nul n'est admis dans une admi-  
nistration de l'Etat s'il ne justifie avoir satis-  
fait aux obligations imposées par la pré-  
sente loi,

← 12 - Loi du 13 juillet 1889 relative au recrutement militaire.



13 - Hôpital du Val-de-Grâce, Paris.



14 - Sanatorium de Limeil-Brevannes.



15 - Hôpital militaire Saint-Martin, rue des Récollets, Paris.



16 - Portrait de Justin Godart. - Collection privée.



17 - Hôpital Larrey à Versailles.

## **L'hôpital de Bligny pendant la Grande Guerre : août 1914- janvier 1920**

**Annie Jacquet**

Comité des recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

En 1914, quand débute la guerre, le sanatorium de Bligny reçoit des malades tuberculeux, indigents, de la région parisienne, dans deux bâtiments inaugurés en 1903 pour celui des hommes et en 1909 pour celui des femmes (illustr. 18). Cet hôpital, créé par l'Œuvre des Sanatoriums Populaires de Paris, dispose de 230 lits.

Les malades civils doivent quitter Bligny dès les 1<sup>er</sup> août, l'exode se terminant le 1<sup>er</sup> septembre. Le docteur Guinard, directeur du sanatorium, conduit sa famille en Touraine le 5 août. Il ne reste plus dans les bâtiments que 2 mécaniciens, 1 employé de bureau, 1 jardinier, 2 garçons et 5 femmes, dont 2 malades sans asile.

Pendant le mois d'août, les services sont remis en état et le matériel désinfecté, le sanatorium est alors en état de recevoir des soldats malades.

### **L'accueil des soldats**

Le 19 novembre 1914, les sanatoriums de Bligny sont classés comme hôpital complémentaire, annexe de l'hôpital militaire Dominique Larrey de Versailles, sous la désignation VR. 67.

La menace allemande sur la capitale ne permettant pas de soigner des blessés dans le Camp retranché de Paris, Bligny ne reçut aucune affectation en 1914.

Ce n'est qu'à partir de février 1915, que l'autorité militaire décide qu'il était possible de garder des blessés et malades dans les hôpitaux et ambulances du Camp retranché de Paris. Bligny est un des premiers « hôpitaux sanitaires » organisés et mis en service, pendant la guerre, avec une adaptation spéciale et exclusive pour les soldats malades, atteints ou suspects de tuberculose.

L'ordre est donné d'évacuer sur les sanatoriums de Bligny les sous-officiers et soldats tuberculeux, entre le 3 et le 17 mars, pour éviter un encombrement immédiat des services<sup>90</sup> (illustr. 19).

Dès février, le docteur Guinard a fait rappeler les sœurs infirmières, de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, les employés non mobilisés et les garçons et femmes de service, pour préparer les 230 lits, augmentés ensuite à 280 lits. Les sanatoriums sont partagés en deux établissements totalement indépendants du point de vue médical et administratif, 144 lits dans l'un et 136 dans l'autre.

---

<sup>90</sup> GUINARD, Louis.- *Les sanatoriums de Bligny pendant la Grande Guerre : Août 1914-janvier 1920.* - Paris : Œuvre des sanatoriums populaires de Paris, 1920.

Les chambres sont réparties dans des pavillons séparés. Les malades sont regroupés selon l'état d'avancement de leur tuberculose et les plus gravement atteints sont isolés.

Le rez-de-chaussée est affecté aux grands malades, dans l'obligation de garder la chambre ; le premier étage reçoit les malades atteints de tuberculose ouverte (active), étant en état de se lever et de suivre le régime ordinaire. Le deuxième étage, et un pavillon isolé du centre, sont réservés aux tuberculoses fermées (dormantes) et aux simples suspects, envoyés à Bligny pour examens et confirmation de diagnostic. Cette séparation en fonction de la gravité de la maladie facilite le service et limite la contagion.

La durée de la cure est variable, mais en moyenne de trois mois. Quand il s'agit de malades perdus pour l'armée, la durée du séjour est réduite à la constitution du dossier médico-légal et ensuite, ils sont transférés vers une station sanitaire avant d'être réformés. Par contre, quand les soldats ont des formes légères de la maladie, et sont susceptibles d'être réintégrés dans l'armée, le temps de la cure est augmenté pour leur permettre de se refaire une santé.

Avant la guerre, le docteur Guinard faisait une sélection très stricte des malades admis à suivre la cure. Il n'acceptait pas ceux qui étaient trop atteints et qui n'auraient pas eu de chance de guérison. Durant le conflit, il dut recevoir tous les soldats quelle que soit la gravité de leur état. Le sanatorium a accueilli des tuberculeux à tous les degrés de la maladie, certains arrivant à la dernière extrémité, mouraient peu après leur admission. Au contraire, des soldats remis sur pied, sont retournés au front et ont résisté aux épreuves de la campagne. Et malheureusement, quelques-uns sont morts au combat. À partir de 1917, les formes de tuberculose des soldats transférés à Bligny sont beaucoup plus sévères que celles de 1915 et 1916. Ce phénomène peut s'expliquer car on évacue alors sur Bligny des hommes ayant déjà fait des séjours prolongés dans des hôpitaux, et qui arrivent à bout de résistance.

Devant l'afflux de patients, les deux pavillons de Bligny se révèlent, dès 1913, insuffisants. Un troisième sanatorium de 250 lits est mis en chantier, mais en août 1914, il n'est pas terminé. Les travaux sont arrêtés pendant la guerre et les bâtiments en cours de construction se détériorent.

C'est la Croix-Rouge américaine qui va financer la fin des travaux à partir d'août 1917 pour permettre l'ouverture d'un nouveau sanatorium de 200 lits, ouverture qui a lieu le 18 mars 1918.

Le chantier se poursuivra à partir de décembre 1918, grâce à une subvention du département de Seine-et-Oise.

L'offensive allemande du 23 mars 1918, menaçant la région d'Amiens, l'hôpital sanitaire d'Angicourt, dut être évacué d'urgence. Dans la nuit du 30 au 31 mars, un train sanitaire arrive en gare de Limours avec 160 soldats tuberculeux, qui sont transportés à Bligny par ambulances automobiles.

Jusqu'à la guerre, du 8 août 1903 au 31 juillet 1914, le sanatorium n'avait admis que 2638 malades, mais des malades qui avaient été sélectionnés comme potentiellement guérissables par une cure. Durant le conflit, ce sont 4412 soldats qui sont reçus à l'hôpital.

**Mouvement des malades par année  
du 3 mars 1915 au 31 décembre 1919<sup>91</sup>**

	Entrées	Sorties
1915 (à partir du 3 mars)	805	504
1916	933	897
1917	750	758
1918	1096	1040
1919	848	1059
Totaux pour 4 ans et 10 mois	4412	4318

**Nombre de décès de mars 1915  
au 31 décembre 1919<sup>92</sup>**

1915	47
1916	45
1917	101
1918	149
1919	155
1920	15
Total	512

Pendant la guerre, il n'était pas possible de faire une sélection et tous les soldats étaient admis quel que soit leur état. Les circulaires du Service de santé militaire prescrivaient de ne pas envoyer dans les centres de soins, les tuberculeux trop avancés, mais les hôpitaux plus proches du front n'en tinrent pas compte. Il était important d'isoler les soldats phthisiques des services de santé et de chirurgie, pour préserver de la contagion les autres soldats. Certains militaires arrivaient, déjà moribonds, ce qui explique le nombre important de décès survenus pendant ces 4 années.

Certains malades intransportables restèrent à Bligny après la fermeture de l'Hôpital VR. 67, le 31 décembre 1919, et y sont morts en 1920. D'autre part, des malades en fin de vie furent ramenés chez eux pour mourir avant d'être intransportables ; on peut estimer à plus de mille les décès survenus parmi les 4412 soldats admis à Bligny. On est loin des 10 à 12 décès par an d'avant la guerre.

## Le personnel

Le personnel médical fut restreint de 1915 jusqu'en fin 1917. Avec le docteur Louis Guinard, directeur de l'établissement depuis sa création, il n'y avait qu'un aide-major de 1<sup>ère</sup> classe pour la surveillance des malades. À la fin de 1917, le personnel médical est renforcé car Bligny devient Hôpital-école et accueille des médecins stagiaires.

Composition du personnel fixe jusqu'en mars 1918 : 1 médecin-chef civil, 1 médecin aide-major de 1<sup>ère</sup> classe, 1 adjudant, gérant d'annexe, 1 secrétaire pour le médecin-chef, 2 employés de bureau pour l'économat, 21 infirmières religieuses et 5 laïques pour les

<sup>91</sup> GUINARD, Louis, op. Cit. 1920, p. 8.

<sup>92</sup> Ibid. p. 10

services intérieurs, 1 infirmier civil et 1 préparateur en pharmacie, 2 mécaniciens pour le service des machines, éclairage électrique, chauffage, désinfection, 1 jardinier, 7 femmes pour la buanderie, la désinfection et le repassage (illustr.21), 5 garçons de service, hommes de peine, 9 femmes et filles de service (illustr. 21).

En décembre 1918, le personnel médical comprend, avec le médecin chef civil, 2 médecins traitants et trois médecins stagiaires militaires pour 450 lits<sup>93</sup>.

## Les soins aux malades

Les journées du médecin et du personnel médical sont très chargées. Elles commencent, dès 7h30, jusqu'à 9h30 - 10h environ, par une visite du médecin, aux malades alités, accompagné des sœurs infirmières chargées de la direction des soins et du personnel de la pharmacie. Certains tuberculeux avaient été blessés sur le front (illustr. 20). À 11h, visite des autres soldats qui viennent consulter pour des troubles divers (illustr. 22).

Tous les jours, sauf le dimanche et jours fériés, ont lieu les interventions et les pansements du larynx, du nez et des oreilles, les problèmes otorhino-laryngologiques étant fréquents chez les tuberculeux. Il fallait également soigner d'autres complications : entérites, péritonites, otites, méningites...

Une visite identique a lieu à 17h dans le deuxième sanatorium.

Les examens et auscultations d'entrée des nouveaux arrivés sont assurés de 11h30 à 12h30 et de 17h30 à 18h45.

Les malades sont revus et pesés tous les dix-huit à vingt jours.

D'autre part, des infirmières procèdent régulièrement à l'analyse des crachats et à la numération des bacilles, dans chacun des bâtiments, pour surveiller l'évolution de la maladie (illustr. 23).

Chez certains soldats, la tuberculose étant seulement soupçonnée, le docteur Guinard utilise la radioscopie et des injections hypodermiques de tuberculine, pour confirmer le diagnostic.

## Les grands principes de la cure

Dès l'ouverture du premier sanatorium, le docteur Guinard a mis au point une cure basée sur une discipline très stricte, à laquelle doivent se plier tous les malades pouvant se lever. L'emploi du temps est réglé par des horaires à respecter par tous.

Il n'existe pas alors de médicament efficace contre la tuberculose. Le principe de base est la vie dans une atmosphère saine, le repos et une bonne alimentation. Le site de Bligny avait été choisi en 1901 car situé à la campagne et disposant d'un grand parc. D'après le docteur Sersiron<sup>94</sup>, « *Air pur, éloignement des centres habités, grands bois, campagne riante, vue étendue et fort agréable, tout se trouve réuni, comme à plaisir, pour apporter au malade, qui viendra là [Bligny] se guérir, le repos moral et physique, qui sont les meilleurs éléments de sa cure* ».

La cure comporte le repos au grand air, cinq à six heures de chaise longue dans les

<sup>93</sup> Ibid. p. 25.

<sup>94</sup> SERSIRON, Dr. - *Le Sanatorium de Bligny*.- Paris : C. Naud, 1902, p. 3.

galeries ouvertes, toutes exposées plein sud par l'architecte Lucien Magne, ou dans le parc, des promenades, des jeux d'extérieur (boules, quilles, croquet), et un peu de travail pour ceux qui peuvent supporter l'exercice physique<sup>95</sup> (illustr. 25).

### Emploi du temps

7h45	Lever et toilette
8h15	Petit déjeuner
8h30 à 9h30	Promenade dans le parc
9h30 à 11h30	Cure de repos
12h30	Déjeuner, suivi de promenade
14h à 16h	Cure de repos silencieuse
16 h à 17h30	Goûter, promenade
17h30 à 18h30	Cure de repos
18h45	Diner, promenade
20h à 21h	Cure de repos
21h	Coucher

Lorsqu'il fait froid, la cure de 20h à 21h est supprimée et le coucher a lieu à 20h30. Les jours de mauvais temps, une grande salle de réunion accueille les malades pour des jeux d'intérieur, le courrier ou des causeries instructives, voire des séances récréatives (illustr.28). L'idée du docteur était que, pour leur moral, il ne fallait laisser les malades inoccupés.

L'alimentation comprend quatre repas par jour :

- le petit déjeuner, composé d'une soupe et d'une tasse de café noir ;
- le déjeuner à 12h30, avec une soupe, un plat de légumes, un plat de viande et un dessert ;
- le goûter à 16h, avec du thé chaud, un peu de lait du pain et du beurre ;
- le souper à 18h45, avec une soupe, un plat de légumes, un plat de viande et un dessert.

Pas de suralimentation mais une alimentation équilibrée, le pain est à volonté et comme boisson, environ 16 cl de vin ou 25 cl de cidre par repas.

Contrairement à certains de ses confrères, le docteur Guinard refuse de compléter ses patients en œufs, graisse ou sucre. Il accepte cependant de donner à quelques malades un peu de viande crue de cheval<sup>96</sup>. Il préfère miser sur la variété des aliments et leur fraîcheur

<sup>95</sup> GUINARD, Louis.- Notes et remarques sur les vingt-huit premiers mois de fonctionnement de l'hôpital complémentaire des sanatoriums de Bligny.- Paris : *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 1917. N° 39, p. 369.

<sup>96</sup> Le docteur Guinard prescrit à certains patients une faible quantité de viande crue de cheval ou de mouton, triturée, pilée et filtrée à travers un tamis. Il la fait prendre roulée en boulettes dans un bouillon tiède, ou froid dans des confitures d'orange, ou en la mélangeant à de la purée de pommes de terre, de pois ou de lentilles. Dans un ouvrage du docteur Martinet sur les aliments usuels, on trouve des recettes pour accommoder la viande crue pour les tuberculeux : Conserve de Damas (60 g de viande, 500 g de gelée de fruits et du sel) ou sous forme de marmelade de viande (100 g de viande crue râpée, 50 g de sucre pulvérisé, 50 g de vin de Bagnols, 3 g de teinture de cannelle), à prendre à la cuillère.

pour développer leur appétit<sup>97</sup>.

La durée du repas doit au minimum être de 45 minutes, pour une bonne digestion : il faut une bonne mastication des aliments pour éviter les problèmes de dyspepsie. Une bonne hygiène des dents est indispensable pour que le malade puisse bien s'alimenter et un dentiste, envoyé par l'hôpital de Versailles, vient une fois par semaine soigner les pensionnaires.

Dans la salle à manger, les malades doivent se mettre à table ensemble à leur place désignée et ne se lever de table qu'au signal donné par le président du repas, qui peut être le docteur Guinard. En partageant les repas des malades, il voulait créer à l'intérieur du sanatorium une atmosphère familiale favorable au moral des soldats (illustr. 24). D'après Louis Guinard, « *le sanatorium ne vaut que par son médecin-directeur qui doit être un éducateur, un clinicien, un administrateur et un père de famille très bon et très ferme auprès de ses malades et de ses employés* »<sup>98</sup>.

Bligny dispose d'un parc boisé de 85 hectares, offrant de nombreuses possibilités de promenades. En accord avec le Commandement du Service de Santé, les soldats n'ont pas le droit de sortir de la propriété pour éviter des problèmes d'indiscipline. Dans les hôpitaux où des soldats ont une certaine liberté, ils en abusent pour rentrer tard, se fatiguer et se livrer à des excès de boisson. Aucune permission n'est accordée sauf pour motif grave, décès, mariage, naissance etc...

Enfin le docteur Guinard ne concevait pas la cure sans une partie éducative. Des causeries enseignent aux malades les règles d'hygiène, le danger de l'alcoolisme et la prophylaxie antituberculeuse. Pendant la cure, ils sont instruits des soins et précautions à prendre pour eux-mêmes, afin d'améliorer leur état, et pour les autres, afin d'éviter la contamination. À leur départ, les soldats reçoivent un petit fascicule où sont exposées les notions essentielles pour préserver leur santé et celles de leurs proches. C'est également un moyen d'éducation pour l'entourage de ceux qui le reçoivent<sup>99</sup>.

L'arrivée massive des soldats n'alla pas sans problème de discipline, indispensable pour le suivi de la cure. Le docteur Guinard, civil, fut aidé par deux adjudants malades, définitivement réformés qui eurent l'autorisation du Commandant du Service de santé de rester à Bligny pour assurer la discipline des 250 puis 450 hommes soignés. L'un d'eux sous-officier de carrière, habitué à commander des hommes, s'est chargé du maintien de l'ordre général.

Les incidents les plus fréquents sont : retard aux divers exercices prévus par l'horaire, mauvaise tenue à la cure, fumeurs surpris à l'intérieur des bâtiments... Les plus sérieux proviennent du besoin de boire ; les malades cherchent à sortir pour aller s'approvisionner en vin chez les débitants du voisinage ou s'en font apporter par les visiteurs. Sur certaines photos, on voit des soldats avec une cigarette. Il était en effet permis de fumer à l'extérieur des bâtiments. Cette tolérance permettait d'éviter des incidents disciplinaires avec tous ceux qui en cas de défense absolue auraient fumé en cachette. Les soldats avaient le droit de

---

<sup>97</sup> RÉNON, Louis.- *Le traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire*.- Paris : Masson et Cie, 1911, p.71.

<sup>98</sup> GIRARD-MANGIN, Nicole.- *Essai sur l'hygiène et la prophylaxie tuberculeuse au début du XX<sup>e</sup> siècle*.- Paris : Masson et Cie, 1913, p.167.

<sup>99</sup> GUINARD, Louis.- *Enseignement du sanatorium : causeries familiales sur la tuberculose et l'hygiène, faites au sanatorium de Bligny*.- 1905.

fumer 4 à 5 cigarettes, ou équivalent en pipes ou cigares, après les repas. Malgré tout, le respect de la discipline est assez satisfaisant.

Les moins atteints sont, après une cure de repos, soumis progressivement à une cure d'entraînement par le travail afin de stimuler leurs défenses, les fortifier et les préparer à la reprise d'une vie active. Dans le parc, le potager, à la menuiserie, aux ateliers mécaniques, dans les différents services des sanatoriums, on trouve des occupations en rapport avec les aptitudes de chacun. Ces activités apportent aux malades une amélioration sur le plan physique et moral.

### Le jardin potager

Dès l'ouverture du sanatorium, il y a eu un potager que les malades, qui le pouvaient, entretenaient. Pendant la guerre, cette activité fut reprise, toujours avec le souci de faire faire des travaux au grand air, pour ceux qui en étaient capables physiquement, mais aussi pour accroître les approvisionnements. Dès le milieu 1915 et au printemps 1916, les jardins potagers sont remis en état et même agrandis pour disposer du maximum de terre cultivable (illustr. 26).

Après un accord entre le Ministère de la guerre et l'administration de l'agriculture, est créée une « *CŒuvre des cultures et élevages militaires du Camp retranché de Paris* ». Avec la « *Ligue française du coin de terre et du foyer* », elles fournissent des graines et des plants de légumes. Un ingénieur agronome mobilisé, attaché à cette œuvre vint à Bligny donner des conseils pratiques pour la mise en culture. Des chevaux, pour le labourage, sont prêtés et cinq puis neuf prisonniers allemands sont affectés à l'hôpital pour les gros travaux de la terre. Ce sont 5 hectares qui ont été transformés en potagers et en vergers. En ce temps de restrictions, ces légumes et fruits sont les bienvenus pour nourrir les malades. D'autre part, les productions agricoles sont complétées par de l'élevage, Bligny disposant d'une basse-cour et d'une porcherie. Bligny remporte, en 1917 et 1918, les premières places aux concours de cultures militaires du Gouvernement militaire de Paris.

## L'hygiène

Une des priorités du personnel est l'hygiène. Les sols sont lavés à grande eau et les murs ripolinés ne craignent pas les lessivages ; le matériel doit également subir nettoyages et désinfections pour éviter la contagion entre malades. Le soldat doit également avoir une hygiène parfaite, en particulier avant de passer à table. Dès son arrivée, le malade est averti qu'il ne doit pas cracher par terre, même à l'extérieur dans les jardins. Il ne doit pas non plus expectorer dans son mouchoir et on lui remet un crachoir de poche qu'il doit toujours avoir sur lui.

La destruction des crachats et la désinfection des crachoirs sont faites à Bligny, par ébullition dans une solution de cristaux de soude à 60 g par litre. À partir de 1917, suite aux problèmes de ravitaillement en charbon, il faut utiliser une désinfection chimique à froid, par un mélange de goudron colloïdal et de soude. Le linge des malades est récupéré dans de grands sacs, qui ne sont manipulés à la buanderie qu'après avoir été mouillés, puis le linge est lessivé dans des cuiviers alimentés par la vapeur. La désinfection de la literie, matelas, oreillers, couvertures... est faite soit dans un autoclave, soit à la vapeur formolée à chaud.

C'est également dans une petite étuve, aux vapeurs de formol, que sont purifiés les livres de la bibliothèque (illustr. 27). Quant à la vaisselle, elle n'est pas seulement lavée mais



soumise à une stérilisation complète par ébullition dans une eau contenant du carbonate de soude.

## **La gestion de l'hôpital**

L'allocation journalière donnée par le Service de santé du gouvernement militaire de Paris est tout à fait insuffisante pour assurer la totalité des frais de fonctionnement de tous les services, l'entretien des malades, les frais de personnel et même les frais de funérailles et de sépulture des décédés qui n'étaient pas réclamés par leur famille.

La gestion matérielle nécessite donc une administration très stricte, d'autant plus que les fournitures connaissent des hausses du fait de la faiblesse des stocks, l'essentiel des productions étant réservé à l'armée.

En raison de la difficulté à s'approvisionner en fournitures médicales, impossibles à trouver dans le commerce, surtout à partir de 1917, le sanatorium se ravitaille dans les magasins militaires, à titre remboursable.

Quand les achats, de pommes de terre, légumes secs, fruits à conserver, sont possibles, ils sont faits aux moments favorables et stockés dans des entrepôts. Ce qui nécessite une surveillance étroite pour éviter le gaspillage et la détérioration des produits. Ces magasins sont fermés et rien n'en sort sans contrôle.

Le ravitaillement ne permettant pas toujours de varier les menus, en hiver, les légumes frais sont remplacés par des légumes secs et des conserves. La remise en valeur des jardins potagers de Bligny et leur agrandissement pour pallier au manque de légumes ont permis à l'hôpital de compenser, en partie, le faible prix de journée et d'améliorer l'alimentation des malades.

Bligny connaît comme toute la France des difficultés pour se procurer le combustible nécessaire pour le chauffage, la température des bâtiments est strictement contrôlée. De même, la consommation d'électricité est limitée aux utilisations totalement indispensables ; n'oublions pas qu'en mars 1917, une heure d'été est établie en France, pour faire des économies d'énergie.

Pour faire face aux problèmes financiers, le sanatorium fait appel à la générosité des donateurs de l'Œuvre des sanatoriums populaires de Paris qui vont lui donner pendant la durée de la guerre près de 500 000 francs. Ces dons vont permettre à l'hôpital de payer matériel, instruments, appareils, produits pharmaceutiques indispensables aux soins des malades. Par ailleurs, les soldats arrivaient dépourvus de rechange et il fallait leur acheter du linge et l'entretenir. Certains donateurs, comme la Croix-Rouge française de Londres, la Ligue franco-australienne de Sydney, ont permis à Bligny de renouveler ses vestiaires par des dons en nature : lingerie, vêtements, chaussures, matériel divers... Grâce à ces dons, l'hôpital a pu remplir sa mission dans les meilleures conditions possibles, malgré un déficit financier important.

Une convention liait le sanatorium au Ministère de la guerre jusqu'à l'expiration du sixième mois après la signature du traité de paix (traité de Versailles signé le 28 juin 1919). La démilitarisation est attendue avec impatience pour pouvoir accueillir les civils qui n'avaient pu être soignés pendant ce temps.

Le 8 janvier 1920, la fermeture de l'hôpital complémentaire VR. 67 est prononcée et les tuberculeux civils sont de nouveau admis à Bligny.

324 des soldats morts à Bligny sont enterrés d'abord dans une parcelle du cimetière communal de Briis-sous-Forges, puis transférés et regroupés, en 1921, dans un carré militaire, encore aujourd'hui dans cette commune<sup>100</sup> (illustr. 29).

La mobilisation de tous les hommes, quel que soit leur état de santé, n'a pas permis la sélection qui aurait été faite avant la guerre, lors du conseil de révision. Des hommes malades, plongés dans les épreuves de la guerre, ont donc vu l'aggravation de leur tuberculose latente ou de faible évolution. Par le fait de contagions facilitées par les conditions de vie sur le front et dans les usines de guerre, l'armée a été envahie par un nombre important de tuberculeux ; elle a dû prendre des mesures pour assurer l'isolement et les soins aux malades.

La Grande Guerre s'accompagne d'une recrudescence de la mortalité tuberculeuse. De 1906 à 1918, la France passe du cinquième au deuxième rang des pays les plus exposés d'Europe. Le taux de mortalité provoqué par ce fléau atteint 2 pour 1000 en 1917 pour fléchir ensuite.

Cette maladie constitue la cible majeure des courants hygiénistes qui se sont multipliés au tournant du siècle. Les pouvoirs publics se dotent de nouveaux moyens d'action : vote de la loi Léon Bourgeois sur les dispensaires antituberculeux en 1916 et de la loi Honnorat sur les sanatoriums en 1919. La circulaire Godart du 31 janvier 1916 crée dans chaque région des hôpitaux sanitaires spéciaux pour les soldats atteints ou suspects de tuberculose.

Dans la région parisienne, à partir du mois de mars 1916, le sanatorium de Villiers-sur-Marne, l'Asile du Vésinet et le sanatorium de Champrosay viennent seconder l'hôpital de Bligny, en accueillant également des soldats phtisiques, les deux derniers établissements ne recevant que des tuberculeux au premier degré et ne crachant pas de bacilles.

Les sanatoriums de Bligny ont donc eu une action importante pour les soins des soldats tuberculeux, de 1915 à 1919. De plus, ayant eu à soigner des malades à tous les stades de la maladie, durant ces cinq années, les médecins ont pu faire de nombreuses observations cliniques sur l'évolution de la maladie qui ont fait progresser les connaissances médicales et les traitements<sup>101</sup>.

Tous mes remerciements à M. Jean-Louis Di Tommaso, directeur de l'hôpital de Bligny, et à Mme Trotro, sa secrétaire, qui nous ont autorisés à photographier les archives photographiques de l'établissement.

---

<sup>100</sup> THIRY, Albert.- Le sanatorium de Bligny et les soldats morts pendant la Grande Guerre.- Gometz-le-Châtel : s.e., s.d.

<sup>101</sup> Monument aux morts de Briis-sous-Forges, inauguré le 29 mai 1920. Photo Michel Jacquet.



18 - Sanatorium de Bligny. - Collection de l'hôpital de Bligny.



19 - Accueil des soldats. - Collection de l'hôpital de Bligny.



20 - Visite du médecin aux malades alités. - Coll. hôpital de Bligny.



21 - Femmes employées à la buanderie, désinfection et repassage. - Collection de l'hôpital de Bligny.



22 - Infirmières. - Collection de l'hôpital de Bligny.



22 - Visite médicale. - Collection de l'hôpital de Bligny.



23 - Analyse des crachats. - Collection de l'hôpital de Bligny.



24 - L'une des salles à manger. - Collection de l'hôpital de Bligny.



25 - Repos au grand air. - Collection de l'hôpital de Bligny.



26 - Jardinage au potager. - Collection de l'hôpital de Bligny.



27 - Stérilisation des livres. - Coll.hôp. de Bligny.



28 - Causerie pendant la cure. - Collection de l'hôpital de Bligny.



29 - Transfert des soldats morts au carré militaire de Bligny en 1921. - Collection de l'hôpital de Bligny.

## **La fondation Minoret à Draveil, hôpital auxiliaire pendant la Grande Guerre (1914-1919)**

**Léon Wurry<sup>102</sup> et Serge Bianchi**

Cercle littéraire et historique de Draveil

Comité des recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

Dans le cadre des soins apportés aux combattants menacés de tuberculose lors de la guerre 1914-1918, il s'agit de présenter, en complément de l'établissement de Bligny<sup>103</sup>, le cas du préventorium Minoret à Draveil, devenu hôpital auxiliaire numéro 9. Des recherches complémentaires d'histoire locale<sup>104</sup> permettent de tourner des pages originales de l'histoire de Draveil, du quartier de Champrosay et de l'organisation des soins pendant la guerre dans dans un lieu à vocation thérapeutique ancienne, reconverti en hôpital « auxiliaire » dès le début du conflit.

### **Champrosay : une vocation thérapeutique ancienne**

Le hameau de Champrosay, l'un des quartiers de Draveil, s'étend sur près de trois kilomètres le long de la Seine, avec un site de coteau compris entre 32 et 82 mètres d'altitude, partie en vignobles et vergers au XVIII<sup>e</sup> siècle, partie en forêt. Il comprend trois ports, dont le « Port aux malades », au nom particulièrement évocateur depuis le Moyen Âge<sup>105</sup>. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle s'affirme une vocation thérapeutique lors de l'installation d'un établissement de l'Hôtel-Dieu, tenu par un prieur et desservi par les sœurs de saint-Vincent de Paul. Il s'étendait sur près de 130 hectares, avec ferme et perception de droits seigneuriaux, mais également échanges actifs avec la capitale, en matière de transports de patients et de plantes médicinales locales par le Port aux Malades. Deux éléments expliquent cette vocation thérapeutique précoce et permanente : une eau pure, venant du lieu-dit la Goulette, censée guérir les affections des yeux depuis la nuit des temps; et la qualité de l'air, que l'on retrouve dans le toponyme « Cure d'air » antidote réputé contre la tuberculose jusqu'aux années 1960. Sous la Révolution française, l'Hôtel-Dieu est laïcisé en bâtiment servant à l'Assistance publique. Champrosay devient parallèlement un centre

<sup>102</sup> Le décès de Léo Wurry, survenu le 19 février 2016, a laissé désemparés ses amis des associations œuvrant pour l'histoire et le patrimoine de Draveil. Il est l'auteur de cette communication, pour les recherches faites et la rédaction. L'ouvrage sur lequel il travaillait, *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre (1914-1918)*, lui sera dédié par ses amis du Cercle littéraire historique de Draveil.

<sup>103</sup> Voir la communication d'Annie Jacquet.

<sup>104</sup> Recherches menées dans les archives par le Cercle littéraire et historique de Draveil (CLHD) ; et pour les illustrations, cartes postales et photos anciennes dans le cadre de l'Association Images Mémoire Draveilloise (AIMD).

<sup>105</sup> *Draveil, Chemins d'antan... rues du présent*, Cercle littéraire et historique de Draveil, Imprimerie Lussaud, 2001, p. 95-96 : « Le temps des grandes abbayes ».

connu de villégiature au XIX<sup>e</sup> siècle, pour des notables influents, grands bourgeois et aristocrates. La route de Corbeil (nationale 448), parallèle à la Seine (d'altitude 55 mètres), le fleuve, la voie ferrée depuis les années 1840 desservent cette « *jolie petite colline dont le front touche à la forêt de Sénart et les pieds baignent dans la Seine*<sup>106</sup> ». La route est bordée alors de grandes villas en pierres meulière. Elle devient un personnage à part entière dans les romans d'Alphonse Daudet<sup>107</sup>, comme *Jack* (1883), *Robert Helmont* (1874) et (surtout) *La petite paroisse* (1895)<sup>108</sup> : « *Champrosay, son unique rue bordée de villas, s'agrandissait d'un silence de mort*<sup>109</sup> ». Des artistes et des écrivains, dont Delacroix, Daudet<sup>110</sup>, Nadar et Edmond de Goncourt<sup>111</sup> font la réputation d'un quartier réputé pour son air particulièrement sain...avant l'installation d'un centre actif de lutte contre la tuberculose.

## L'installation du Préventorium Minoret

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une propriété de près de 13 hectares est habitée par de grands militaires ayant fait carrière pour l'empereur Napoléon. Le général Lefebvre-Desnouettes qui la détient depuis 1811, doit s'exiler après avoir conspiré en 1815 pour le retour de « l'Aigle ». Sa belle-mère la cède en 1821 au Baron Ledru des Essarts, vétéran d'Austerlitz, d'Eylau, rescapé de la Bérézina, détenteur de la Légion d'Honneur en 1827, Pair de France en 1835<sup>112</sup>. À sa mort, en 1844, la propriété est cédée à Monsieur Eugène Minoret, l'un des plus imposés de la commune, maire de Draveil<sup>113</sup> au lendemain de la guerre contre la Prusse (de 1871 à 1876). Sa fille, madame de Nollevall, lègue la propriété en 1893 à l'**Œuvre charitable de Villepinte**. Celle-ci, fondée par les sœurs de Marie-Auxiliatrice en 1881, se consacre à la guérison des « jeunes poitrinaires ». Après la création dans la commune de Villepinte<sup>114</sup> du premier sanatorium de France, l'établissement hospitalier et immobilier s'installe à Saint-Germain-en-Laye en 1889, puis à Champrosay 4 ans plus tard, comme l'indique l'inscription au frontispice de l'institution « 1893 : Fondation Minoret-Nollevall ». Les jeunes malades sont alors transférées depuis Saint-Germain. Il faut remarquer que les soins aux jeunes tuberculeuses n'allaient pas de soi. Une pétition des principaux notables de Champrosay, dont Alphonse Daudet<sup>115</sup> en personne, s'était levée contre la venue des sœurs et de leurs pensionnaires.

<sup>106</sup> *Paris Illustré*, 1887.

<sup>107</sup> *Julia et Alphonse Daudet, un couple d'écrivains à Draveil*, Cercle littéraire et historique de Draveil, éditions Maury, 1997, p. 115-118.

<sup>108</sup> *La petite paroisse* : rééditions commentées en 1991, aux éditions Safrat, et en 2015 par les éditions de la maison Daudet.

<sup>109</sup> *Robert Helmont*, dans *Alphonse Daudet, Œuvres*, La Pléiade, Gallimard, 1990, p. 911.

<sup>110</sup> Le salon du couple Daudet a accueilli le Tout-Paris entre 1887 et 1897.

<sup>111</sup> *Draveil. Cent personnages au cœur de la cité*, Cercle littéraire et historique de Draveil, Imprimerie Lussaud, 2009, comprend une biographie de chacun de ces personnages : Eugène Delacroix, pages 166-183 ; Alphonse Daudet, pages 236-242 ; Félix Nadar, pages 270-284 ; Goncourt, pages 252-256.

<sup>112</sup> Jacques MACÉ, biographie dans *Cent personnages...*, p. 92-95. du même auteur « l'Europe napoléonienne », dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix*, 2014, numéro 84, Chamarande, pages 81-116.

<sup>113</sup> Le 18<sup>e</sup> maire de Draveil, qui, réélu en 1874, démissionne en 1876.

<sup>114</sup> Actuellement en Seine-Saint-Denis.

<sup>115</sup> Alphonse Daudet était pourtant un admirateur du docteur Rouffy, médecin des pauvres de Draveil, qu'il représente dans un ouvrage (*Jack*). Il avait participé à la collecte de fonds pour un monument public en hommage à cet homme de bien.

À ses débuts, l'établissement accueille une cinquantaine de pensionnaires anémiques âgées de 6 à 16 ans. Visible sur le haut de la côte qui mène du pont de Ris à Champrosay, il s'agit d'un ensemble de 13 hectares, comprenant un « château » de 32 pièces, des corps de bâtiments aménagés pour les soins, de vastes pièces ouvrant sur des pelouses et des potagers, des pavillons<sup>116</sup>, des kiosques ouverts disséminés dans le parc, une chapelle majestueuse de 26 mètres de haut, des monuments à la fondatrice de l'œuvre<sup>117</sup> et aux saints apôtres, à Joseph et à Notre-Dame-de-Lourdes (illustr. 30 et 31). Pour les 23 sœurs, originaires de tout le pays, qui exercent à temps complet dans le préventorium. Il s'agit de faire bénéficier leurs jeunes pensionnaires des progrès des traitements contre la tuberculose pendant un séjour de 6 mois. Les jeunes filles sont scolarisées, pratiquent les travaux ménagers et l'horticulture, comme le montrent certaines cartes postales de la Belle Époque. L'établissement passe bientôt à 90, puis 100 lits. De façon sans doute prémonitoire, l'Œuvre de Villepinte signe en 1905 un accord pour changer de statut en cas de guerre, avec la Société de secours aux Blessés Militaires (SSBM). Dès août 1914, le préventorium Minoret devient l'Hôpital auxiliaire numéro 9 (HA-SSBM 9), destiné aux malades et blessés combattants. Tandis que les jeunes malades sont transférées dans d'autres établissements, les sœurs de Marie Auxiliatrice restent infirmières au service des militaires menacées de tuberculose. Le recensement de 1911<sup>118</sup> permet de mieux connaître ce foyer numéro 919, de la rue Alphonse Daudet, dont le « chef de famille » (sic) est Marthe Tessier, âgée de 37 ans alors, native de Tours.

## L'organisation de l'hôpital auxiliaire

Il faut, au préalable, comprendre l'organisation des secours aux blessés et malades depuis le front jusqu'à l'hôpital auxiliaire. Dans chaque **régiment** au front, les soins d'urgence sont dispensés par un médecin, un aide médical, 12 infirmiers et 48 brancardiers. Depuis les tranchées, les blessés sont ensuite transportés vers un poste de secours, dans les locaux fixes et équipés de la **division** militaire, comprenant 6 médecins et 28 infirmiers... Pour les cas les plus graves, on sollicite l'une des ambulances des **corps d'armée**, où opèrent des chirurgiens qualifiés. Le système se perfectionne au cours de la guerre, tant pour les véhicules d'évacuation des blessés que pour les radioscopies pratiquées dès 1916 dans les unités mobiles gérées par Marie Curie (les petites « curies »). Au terme de ces traitements d'urgence, les malades sont dirigés vers l'hôpital d'évacuation le plus proche, à une vingtaine de kilomètres du front, à proximité d'une gare ou d'une voie navigable. Ils sont alors transférés, par trains sanitaires ou camions-ambulances vers l'hôpital départemental de Versailles, puis vers des hôpitaux complémentaires des armées (hôpitaux militaires) ou vers les hôpitaux auxiliaires dépendant de la Croix-Rouge. Cette institution, fondée en 1864 sur le traumatisme de la bataille de Solferino, gère plus de 550 établissements temporaires en Île-de-France, répartis entre trois grandes associations de soins : la Société de Secours aux

<sup>116</sup> Dont le pavillon des Cures rurales, pour jeunes filles de familles pauvres, de 6 à 16 ans, indépendant du préventorium, en avant de la chapelle, qui a compté jusqu'à 90 lits et a été détruit par un bombardement allié le 29 mai 1944.

<sup>117</sup> Marie-Thérèse de Soubiran, fondatrice en 1854, à Castelnaudary.

<sup>118</sup> Nous remercions Pascal Herbert, archiviste de Draveil, pour le dépouillement systématique de ce recensement, qui éclaire bien des aspects du Draveil d'avant la Grande Guerre.

Blessés Militaires<sup>119</sup> (SSBM), L'Union des femmes de France (UFF protestante), et l'Association des dames françaises (ADF catholique). Dans le Val de Seine, les hôpitaux complémentaires militaires de Ris-Orangis et de Viry-Châtillon se partagent les soins avec les hôpitaux auxiliaires de Juvisy et l'établissement de Champrosay, devenu le 30 août 1914 un centre important de lutte contre les maladies des futurs poilus<sup>120</sup>.

De nombreux documents, archives et illustrations, donnent une idée assez précise de l'organisation de l'Hôpital auxiliaire numéro 9 de Champrosay, confié à la direction du général Lelong. Au début, l'établissement accueille essentiellement des blessés légers, avant de retrouver en février 1916 sa vocation première d'hospitalisation des tuberculeux et anémiques, qui connaissent souvent des complications liées à l'inhalation de gaz toxiques depuis l'ypérite du printemps 1915, expérimentée par l'armée allemande. D'une centaine de lits, la capacité du préventorium est portée à 230 pendant la durée de la guerre. L'hôpital auxiliaire fonctionne avec trois médecins, un major militaire le médecin chef Bezançon et deux aides-majors également militaires. Le docteur François, médecin récemment installé à Draveil, l'un des rares habitants à posséder une automobile, est appelé à l'aide pour gérer une cinquantaine de lits de l'étage supérieur. Les patients peuvent également recourir aux soins d'un dentiste, d'un pharmacien. Des examens radioscopiques ont lieu deux fois par mois, théoriquement. La durée de séjour dans l'établissement est de six mois en moyenne. De grands progrès ont été réalisés pendant les 5 années de fonctionnement du préventorium.

Les malades sont répartis en six groupes ou divisions, selon la gravité des cas. Chaque division est gérée par une mère supérieure, qualifiée d'infirmière-major, faisant partie des religieuses de Notre-Dame Marie-Auxiliatrice, à l'image de la directrice, la révérende Mère Marie-Élise, née Marie Tessier<sup>121</sup>. Jusqu'en avril 1918, l'hôpital auxiliaire a accueilli 2843 militaires, très rarement Draveillois<sup>122</sup>. On ignore le nombre de ceux qui sont décédés pendant leur séjour au préventorium, mais l'on sait que certains ont été inhumés dans le carré militaire du cimetière du centre<sup>123</sup>. L'ordre de grandeur national serait de 40 000 morts pour 150 000 soldats hospitalisés pour tuberculose, en fait souvent aggravée par les effets toxiques des gaz de combat.

## La vie quotidienne au préventorium

D'après les rapports et certaines illustrations, la discipline est toute militaire. Deux drapeaux, celui de la France et celui de la Croix-Rouge dominant l'édifice. Le clairon rythme la vie quotidienne des pensionnaires, du lever au coucher, en passant par les repas et les cures. Les revues sous la direction de hauts gradés sont nombreuses, pour l'exercice, ou pour la remise de décorations, en présence parfois d'un public de civils (illustr. 32 et 33). Le

<sup>119</sup> La SSBM va compter 773 hôpitaux auxiliaires et 70 000 lits pour tout l'hexagone !

<sup>120</sup> On compte plus de 30 hôpitaux temporaires, dans l'actuel département de l'Essonne. Voir l'exposition « *Si près...si loin* » des Archives départementales de l'Essonne, et la carte de ces établissements.

<sup>121</sup> Le dévouement des infirmières est reconnu de tous, deux monuments en hommage, à Reims et Pierrefonds, soulignent l'importance de leurs missions.

<sup>122</sup> Ceux-ci sont soignés dans d'autres hôpitaux militaires ou auxiliaires.

<sup>123</sup> Recherches en cours de Léon Wurry. On peut compléter par la consultation des registres de l'état-civil, complets pour l'époque, aux Archives municipales.



grand potager est mis à la disposition des soldats, comme au temps des jeunes filles anémiques, sous la direction de professionnels. L'appoint est essentiel en période de pénurie, comme à l'automne 1917. En complément de l'horticulture et de l'arboriculture, les soldats élèvent des volailles et des abeilles. Ils peuvent s'initier à l'artisanat du bois. La grande priorité demeure la cure et les soins, en liaison avec les préoccupations hygiénistes de l'époque. Un instituteur blessé dispense des cours civiques et patriotiques. Pourtant, les patients disposent de plages de détente et de loisirs, lecture des journaux, jeux de sociétés, séances de cinéma et même le prestige d'une fanfare. Ils n'hésitent pas à se distraire, au détriment parfois de leur réputation dans Draveil (illustr. 34 à 36).

L'objectif des médecins militaires est de faciliter la reconversion des soldats, leur réadaptation à la société civile, à l'exercice d'un métier pour tous ceux qui ne retourneront pas au front, et c'est la grande majorité. Nous aimerions connaître de plus près la vision des sœurs soignantes et celle des civils de Draveil.

## Des témoignages complémentaires

Nous disposons à cet égard des souvenirs de Mademoiselle Douane, historienne de Draveil, à plusieurs titres, et gardienne de mémoire<sup>124</sup>. Son père, conseiller municipal connaissait bien monsieur Minoret, propriétaire du domaine avant le préventorium. Enfant, elle a connu Daudet, Goncourt et Nadar. Sa famille habitait d'ailleurs juste en face de l'établissement, dont sa nièce, Denise Desaule fut l'une des religieuses de Marie-Auxiliatrice. Hélène Douane rendait ainsi souvent visite à la directrice Madame Tessier. Les liens ne s'arrêtent pas à ces rapprochements. N'ayant pas de métier fixe, Mademoiselle Douane était en charge des bandages à l'hôpital militaire de Ris-Orangis, Johnstone et Reckitt, dit « des trois drapeaux », qui soigne les blessés à partir de septembre 1915. Réputée pour son dévouement, elle contribue à la réputation des « bonnes dames de Draveil », dont la figure la plus connue n'est autre que Mère de Beufvier, fondatrice du pensionnat des sœurs de saint Thomas de Villeneuve<sup>125</sup>. La jeune Hélène fut comme des centaines de filles de Draveil élevé sur les bancs de cette institution. Elle évoque dans ses *Souvenirs* la passion commune de sa bisaïeule et de Mère de Beufvier pour les plantes médicinales et pour *L'art de guérir*<sup>126</sup>. Comment mieux témoigner de cette tradition sanitaire ?

## Conclusion

Ainsi, pendant près de cinq années, le préventorium Minoret a servi d'hôpital auxiliaire pour près de 3 000 soldats atteints de tuberculose et d'affections dérivées<sup>127</sup>. Le 3 août 1919, l'établissement se sépare de ses derniers soldats, pour reprendre sa

<sup>124</sup> Voir *Cent personnages...*, p. 515-517. Elle a eu 32 petits enfants !

<sup>125</sup> *Cent personnages...*, notice pages 154-163.

<sup>126</sup> Titre d'un manuel rédigé par Mère de BEUFVIER dont Hélène Douane possédait un exemplaire.

<sup>127</sup> L'*Œuvre* devient l'*Association de Villepinte* en 1918, avant d'être reconnue d'utilité publique en 1920.

vocation antérieure, de soins aux jeunes filles tuberculeuses et anémiques<sup>128</sup>. Une page singulière de la Grande Guerre et de l'histoire de Draveil se referme, mais la vocation thérapeutique, éducative et charitable de Champrosay ne va cesser de s'affirmer tout au long du XX<sup>e</sup> siècle<sup>129</sup>.

### Annexe : Les sœurs de Marie-Auxiliatrice en 1911

Source : Recensement de 1911 pour la commune de Draveil, par Pascal Herbert, archiviste municipal

F919  
 Voirie : 729 Champrosay - rue Alphonse Daudet (Sanatorium) - Foyer N° 919  
 chef de famille : TESSIER Marthe (F), 37 ans, née à Tours 37 en 1874, nationalité f  
 : JOLY Sophie (F), 70 ans, née à Paris 75 en 1841, nationalité f  
 : RUDEAU Marie (F), 43 ans, née à Paris 75 en 1868, nationalité f  
 : MANCEAU Louise Marie (F), 42 ans, née à Saint-Pourçain 03 en 1869, nationalité f  
 : GRIMARD Marguerite (F), 41 ans, née à "Estandeau" en 1870, nationalité f  
 : BRÉARD Marie Louise (F), 34 ans, née à Saujon 17 en 1877, nationalité f  
 : PAGNOUD Joséphine (F), 37 ans, née à Lyon 69 en 1874, nationalité f  
 : BROUGNIARD Marie (F), 37 ans, née à Darnets 19 en 1874, nationalité f  
 : MORAND Léonie (F), 39 ans, née à Gien 45 en 1872, nationalité f  
 : OURSEL Marie Marguerite (F), 35 ans, née à "Verneuil" en 1876, nationalité f  
 : NATINGER Marie Emilie (F), 39 ans, née à Oberhaslach 67 en 1872, nationalité f  
 : LECLERC Charlotte (F), 30 ans, née à Laon 02 en 1881, nationalité f  
 : HOUGUET Geneviève (F), 27 ans, née à Saint-Mandé 94 en 1884, nationalité f  
 : VIDAL Emilie (F), 60 ans, née à Carcassonne 11 en 1851, nationalité f  
 : PATRON Célestine (F), 32 ans, née à St-Philbert-de-Grand-Lieu 44 en 1879, nationalité f  
 : DUBOURG Georgette Léonie (F), 39 ans, née à Bourges 18 en 1872, nationalité f  
 : DELAUNAY Berthe (F), 44 ans, née à Paris 75 en 1867, nationalité f  
 : RIVET Joséphine (F), 23 ans, née à Paris 75 en 1888, nationalité f  
 : TERRASSE Maria (F), 60 ans, née à "Puys" en 1851, nationalité f  
 : ECHAÏDE Joséphine (F), 58 ans, née à "Legasa" en 1853, nationalité f  
 : RIVIÈRE Anna Augustine (F), 62 ans, née à Carcassonne 11 en 1849, nationalité f

<sup>128</sup> En 1964, compte-tenu des progrès de la lutte contre la tuberculose, l'Association de Villepinte transforme le domaine en un Institut Médico-Pédagogique (IMP) Marie-Auxiliatrice, qui accueille des garçons et filles souffrant de graves handicaps physiques et moraux, âgés de 3 à 12 ans.

<sup>129</sup> En témoignent, outre l'ancien préventorium, le centre hospitalier des Cheminots, d'abord villa Kermina (1926) pour les femmes souffrant de tuberculose, le sanatorium puis hôpital-hospice Joffre (1931 : jusqu'à 928 lits) pour tuberculeux, puis grabataires ; l'hôpital Dupuytren (1967) pour personnes âgées et malades chroniques (729 lits).

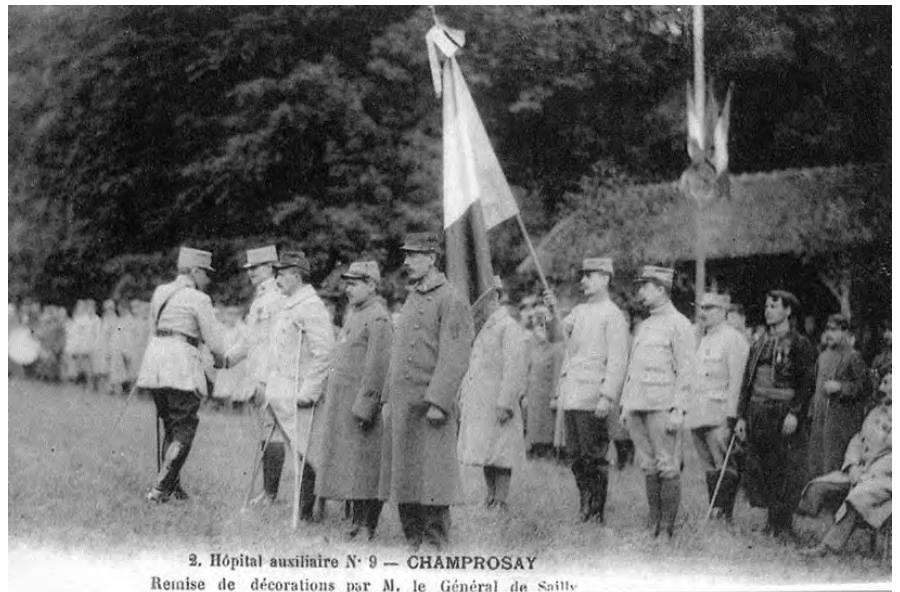


30 - Vue aérienne de la Fondation Minoret, carte postale. - Association images mémoire draveilloise.



Préventorium de CHAMPROSAY - Galerie de Cure

31 - Galerie de cure du sanatorium. - Association images mémoire draveilloise.



2. Hôpital auxiliaire N° 9 - CHAMPROSAY  
Remise de décorations par M. le Général de Saille

32 - Remise de décorations à l'hôpital auxiliaire n° 9. - Association images mémoire draveilloise.



33 - Soldats et infirmières à l'hôpital auxiliaire n° 9. - Association images mémoire draveilloise.



34 - La pause des divisions à l'hôpital auxiliaire n° 9. - Association images mémoire draveilloise.

CHAMPROSAY (S.-et-O.) - Hôpital auxiliaire n° 9



Simi-bromure A. B. F. Paris

Hôpital auxiliaire n° 9. - CHAMPROSAY (S.-et-O.).

35 - La détente des soldats à l'hôpital auxiliaire n° 9. - Association images mémoire draveilloise.



Hôpital auxiliaire n° 9. - Champrosay (S.-et-O.). - La Champrosette, fanfare patriotique

36 - La Champrosette, fanfare patriotique à l'hôpital auxiliaire n° 9. - Association images mémoire draveilloise.

## **Seconde partie**

Pistes de recherche

## Le camp retranché de Paris en Essonne<sup>130</sup>

**Alain Senée**

Société d'art, histoire et archéologie de la vallée d'Yerres

### Le contexte historique

Je vais vous parler du camp retranché de Paris en Essonne. Le contexte du camp retranché de Paris remonte à la Révolution. Dans une première vue, on peut voir la géographie physique du Bassin parisien, sur laquelle on a implanté les enceintes successives de Paris, la première enceinte gallo-romaine, puis celle de Philippe-Auguste.

Au niveau stratégique, l'armée française avait conçu que les vallées de l'Oise, au Nord-est de Paris, la vallée de la Marne, sur l'est et la vallée de la Seine bien sur étaient les axes de pénétration de l'éventuelle l'armée ennemie, un envahisseur venu du reste de l'Europe. Et, à partir de cela, il s'est agi de concentrer les troupes sur les plateaux pour faire croire à l'ennemi éventuel que l'accès sur Paris, que l'avancée était facile par les vallées et de prendre l'ennemi à revers.

On peut voir ensuite l'enceinte des forts de Paris dite « fortifications de Thiers ». Quand on a construit cette enceinte, on a adjoint un certain nombre de forts qu'on appelait les « forts détachés ». Cette conception remonte à 1845. Chose importante à signaler, Thiers a réussi l'exploit de faire cette enceinte au coût du devis initial. Je n'en dirais pas plus. On retrouvera le personnage en d'autres épisodes de l'histoire de notre pays.

### 1874 : une nouvelle ligne de forts

Si l'on considère l'un des forts détachés, le fort d'Issy en l'occurrence, on peut constater que sa configuration est presque celle d'un bastion du type Vauban, un classique du genre.

On arrive à 1870, dans les environs du siège de Paris, sur une vue du fort d'Issy, non fidèle du département actuel de l'Essonne, mais représentative. Les armées françaises, les infrastructures sont représentées en rouge et ce qui est en bleu appartient à l'expédition prussienne. Nous sommes en 1870. Je ne vais pas développer les épisodes de 1870 et 1871, qui ont vu la chute de l'Empire et l'avènement de la troisième République. Les instances dirigeantes se disent qu'il faut faire quelque chose. En 1874, on décide de tirer les leçons de la défaite humiliante et fort coûteuse, avec 5 milliards de francs or à régler et la perte de l'Alsace-Lorraine.

---

<sup>130</sup> Retranscription de la communication d'Alain Senée à partir de son enregistrement.

À la succession des forts détachés, on va ajouter une nouvelle série de forts érigés sous l'impulsion de Séré de Rivière, polytechnicien et officier du génie. Cette décision a été prise en 1874 et les forts ont été construits dans les années 1880-1890.

Si on veut faire de la géographie d'aujourd'hui, l'enceinte de 1840 correspond au périphérique actuel ; les forts Séré de Rivière à la A 86 ; et l'enceinte du camp retranché de Paris de 1914-18 correspond à la Francilienne. Sur les prospections que nous avons menées sur l'ellipse de 220 kilomètres au tour de Paris, à chaque fois on est en bordure du camp retranché. Une partie des ouvrages a été endommagée par la réalisation de la Francilienne.

Si l'on envisage le camp retranché de Paris, tel qu'on l'a supposé, on a décidé la création de ces forts en 1874 et on les a élaborés en fonction de l'implantation des différentes armées, avec un secteur nord, un secteur est qui était le plus renforcé, le plus conséquent, puisque l'ennemi était supposé venir par-là, et un secteur sud-ouest qui va nous intéresser car il correspond à la partie nord-est, nord-ouest du département actuel de l'Essonne. On le voit sur une carte, issue de *2000 ans de fortifications françaises*, dressée par le colonel Raphaël. Il a collecté les éléments sur un schéma d'ensemble, montrant les différents éléments entre 1840 et 1874.

On peut visualiser un des forts types Séré de Rivière. On peut les voir encore dans un certain nombre d'endroits, notamment celui de Villeneuve-Saint-Georges, contigu au département de l'Essonne, à la hauteur de Crosne, Montgeron et Yerres.

On peut entrer un peu plus dans notre département actuel. Les petits pointillés rouges, les arcs de cercles, correspondent au diamètre théorique de portée de l'artillerie au niveau des forts. À la limite du département des Yvelines, de Versailles, on peut citer, par exemple, le fort de Saint-Cyr. On distingue également les forts de Palaiseau, que l'on verra plus en détail, avec la mention de la batterie de la Pointe en restauration par une association locale ; puis, différents ouvrages qui se trouvent dans les bois de Verrières. Ces rayons théoriques représentent une portée déclarée d'une dizaine de kilomètres, mais une efficacité pratique divisée par deux.

On peut reprendre le même plan avec la partie des environs de Palaiseau. Dans la vallée de la Seine, on est avec une occupation uniquement sur le boyau de Longjumeau et du plateau de Longboyau, où se situe l'aéroport d'Orly, et de l'autre côté où est implanté le fort de Villeneuve- Saint-Georges

On peut voir, au-dessus de Longjumeau, les trois cercles qui se recoupent et les implantations théoriques et pratiques des différents points d'artillerie, bien calculés. Après cette revue de détail de ces ouvrages, on peut aborder la question du camp pour la Grande Guerre.

## **Les aménagements précédant la Guerre**

La guerre est préparée dès le lendemain de la signature de la capitulation, cela a été évoqué dans les différentes communications. On le voit notamment en 1905, lorsque les conventions sont dépassées, on savait que dans x années ou dans x mois la revanche aurait lieu. On ne

savait pas à quel moment et à quel lieu mais on savait que c'était inéluctable. On le voit bien sur une carte de 1890. On voit le fort de Palaiseau, dont on a fait de ce fort un lieu de résistance ultime. En cas d'invasion ou de recul des troupes, on avait prévu un certain nombre de points de fixation, au-delà desquels on ne reculait pas. C'était mourir sur place ou reconquérir le terrain à partir des ouvrages élaborés, selon une utilisation théorique. On a tenu compte de la stratégie de l'ennemi traditionnel, lors des invasions consécutives aux échéances du premier Empire, en 1814-1815, premières invasions de la France de l'époque moderne, puis en 1870, les voies constatées de l'avancée ennemie, premièrement par la vallée de l'Oise, par la vallée de la Marne et, accessoirement, par la vallée de la Seine.

Pour faire face à cette situation, on élabore un certain nombre de plans successifs. Au moment des conflits on en était au plan 17 ! Au niveau de l'artillerie, voilà ce qui était prévue jusqu'en 1913, une répartition hors des forts de tous un tas de batteries. Ces batteries étaient destinées à des canons, d'une portée d'une dizaine de kilomètres. Elles étaient constituées de 4 à 6 alvéoles par batterie, pour 4 à 6 canons des canons, peu mobiles par rapport aux canons de 75 traditionnels.

Il était prévu d'amener les munitions au pied de ces différents points de batterie, par des voies de chemin de fer (en petits traits bleus), posées sans ballast, sans traverse, des voies de 60, avec les fameux trains Decauville, fabriqués à Corbeil, dans notre département. Ces trains étaient une récupération de ce qui était utilisé pour l'extraction des betteraves.

On posait et on enlevait ces voies en fonction des endroits où on travaillait, à condition que la pente soit au maximum de 5 %. Au-delà, on devait utiliser la traction animale ou la traction humaine. À certains endroits, l'acheminement des batteries se faisait par manipulation humaine.

Certes, il s'agit de cartes théoriques qui n'ont jamais été mises en application et on connaît le pourquoi de cette répartition hors des forts. Initialement, tout devait être concentré sur les forts Séré de Rivières. Mais, consécutivement aux avancées des découvertes de la chimie des armes, la portée et la percussion des obus étaient devenue très importantes, au point que l'état-major s'en était inquiété. Il l'avait expérimenté en tirant sur le fort de Vaujours, et, en trois coups d'obus, la forteresse avait volé en éclat. Les experts se sont dit que ce n'était pas la peine de généraliser les choses. À partir de ce moment-là, l'état-major a fait sortir les canons des forts, bien sûr sans le dire ouvertement car c'était un reniement stratégique que les stratèges ne pouvaient pas reconnaître. Tous les petits ouvrages qui sont prévus se présentent comme des petits râtaux, avec des dents, comme des peignes, ce sont des tranchées de défense destinées à l'artillerie, mais ces tranchées n'étaient pas non plus réalisées au moment de la déclaration de guerre.

Le dernier plan concerne la partie est de notre département, sur une vue qui représente quelques kilomètres carrés sur trois départements, Yverres, Boussy-Saint-Antoine sur le département de l'Essonne, Périgny dans le Val-de-Marne, et Brie-Comte-Robert dans la Seine-et-Marne, toutes ces communes situées dans l'ancien territoire de la Seine-et-Oise, dans notre aire géographique.

C'est un résumé des trois vues partielles, réalisées par l'IGN. En 2014, l'IGN avec le concours l'ONF a réalisé une exposition et reconstitué l'ensemble du camp retranché de Paris sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Une carte d'assemblage a été également tirée, mais elle n'est pas disponible car le fonds photographique appartient au ministère de l'armée, qui



n'a pas voulu le rétrocéder à l'IGN. Si le plan photographique est un peu estompé, on voit la répartition et les différences chromatiques d'assemblage entre les unes et les autres.

## **Le camp retranché à l'épreuve de la Guerre**

On arrive à la veille de la déclaration de guerre 30 juillet-août 1914. Voilà ce qui existe réellement en tant que forts construits et comme lieux de défense sur l'ensemble de la région parisienne. Le constat est très clair. Tout reste à construire, c'est à dire tout ce qui est de défense. Tout est prévu, en théorie, sur les cartes, mais on avait la réponse... Afin de ne pas spolier la propriété privée, on ne construira les ouvrages qu'au moment du besoin, c'est à dire une fois les hostilités déclarées.

Que fait-on ? On creuse on fortifie, on construit des abris bétonnés et on définit aussi les priorités. On déclare que les espaces boisés sont des espaces naturels suffisamment importants pour freiner la progression harmonieuse d'une armée de fantassins qui serait déployée. Ce qui signifie que la forêt de Sénart, par exemple, ne fait pas partie des espaces qui ont été fortifiés, entre la mi-août 1914 et la fin de l'année 1915.

On peut voir la trame de ce qui était à construire : on construisait des tranchées de section pour 36 fantassins et des tranchées de demi-section pour 18 soldats. Un système de réseaux en amont de ces fortifications consistait en des réseaux de fils de fer déployés. Ensuite, des abris qui n'étaient pas, de façon constante, destinés à permettre l'abri de tous les gens qui étaient mobilisés. On prévoyait plus de 16 % de pertes au départ.

Puis, une seconde ligne de défenses consistait en un modèle type de tranchée, tel que c'était dans le manuel militaire avec une petite rigole en bas pour éventuellement servir de drain. Mais, on sait que dans la forêt de Sénart la nappe phréatique se situe à 40 centimètres. Avec cette nappe perchée, dans le cas d'une sécheresse de type 2003 ou 19, vous avez les pieds dans l'eau lorsque l'on creuse.

Sur le plateau de Brie, à Tigery, on creuse des tranchées supplémentaires, en quinconce. On s'est appuyé sur 3000 hommes en trois semaines, pour réaliser des tranchées discontinues, du 5 août au 25 août 1914. Les photos ont été prises le 21-22 août 1915, on avait déclaré cet espace susceptible d'être défendu tout seul.

De l'autre côté, à Savigny-sur-Orge, on fait des tranchées en élévation, pour des histoires de blindés. On a construit des abris, des abris de mitrailleuse, on a fait des réduits bétonnés, qui représentent de véritables blockhaus, pour rester en adéquation avec le militaire. Un réduit bétonné fait 75 mètres de long, en béton non armés, et ne présente aucune lézarde !

Voilà ce que, cent ans après, les tranchées en forêt de Sénart sont devenues, à partir des modèles théoriques, et, voilà ce que donne un abri de mitrailleuse, la pièce principale avec des châlits, là où les soldats dormaient, et où ils mettaient leur matériel, juste derrière.

**Serge Bianchi**

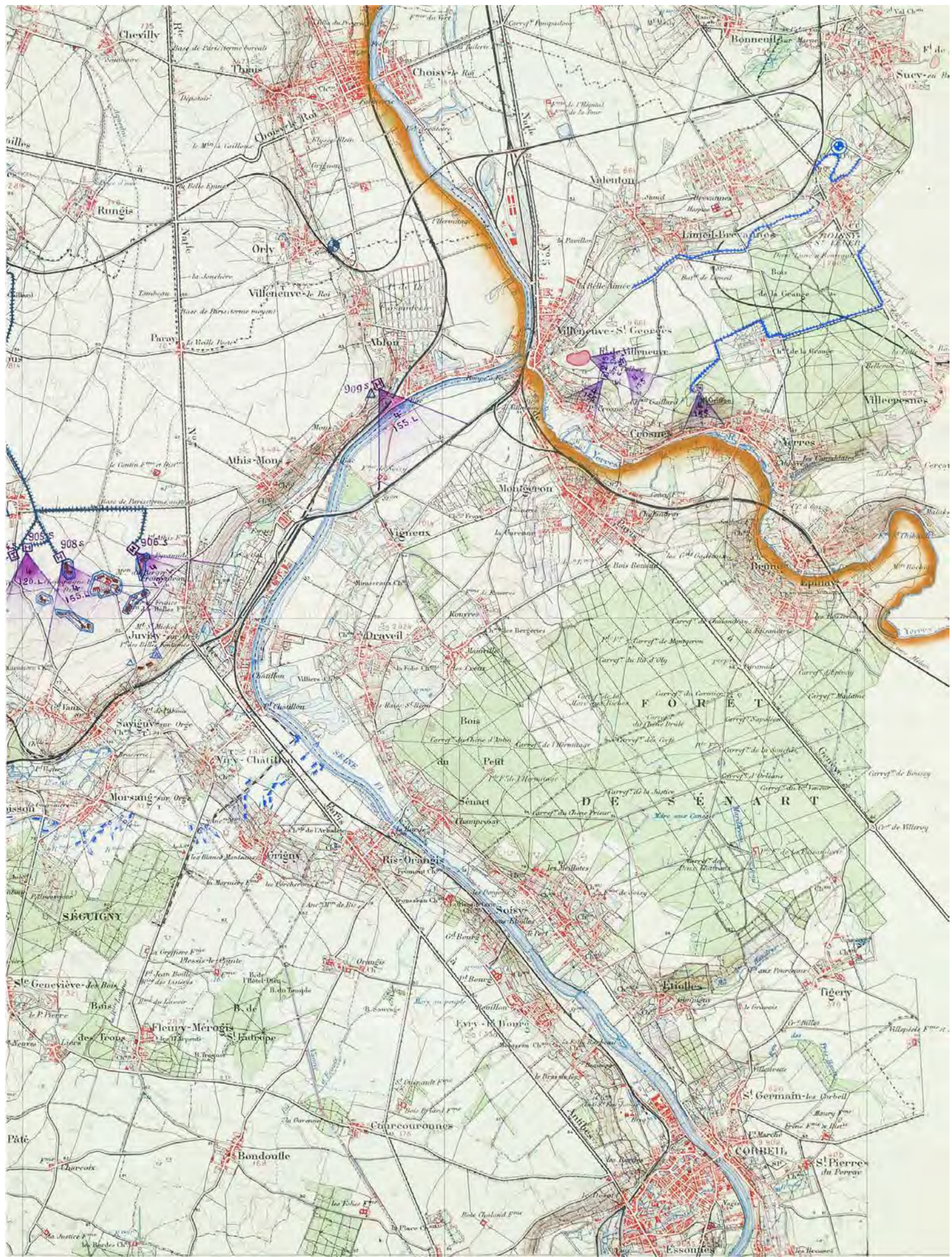
On peut remercier Alain Senée pour la qualité des illustrations et les photos aériennes. Il n'a pas pu montrer les photos de reconnaissance aérienne, qui montrent les buttes au lieu des tranchées classiques et expliquer comment on a pu recommencer les travaux du camp retranché en 1918, au moment de l'avancée ultime des Allemands.

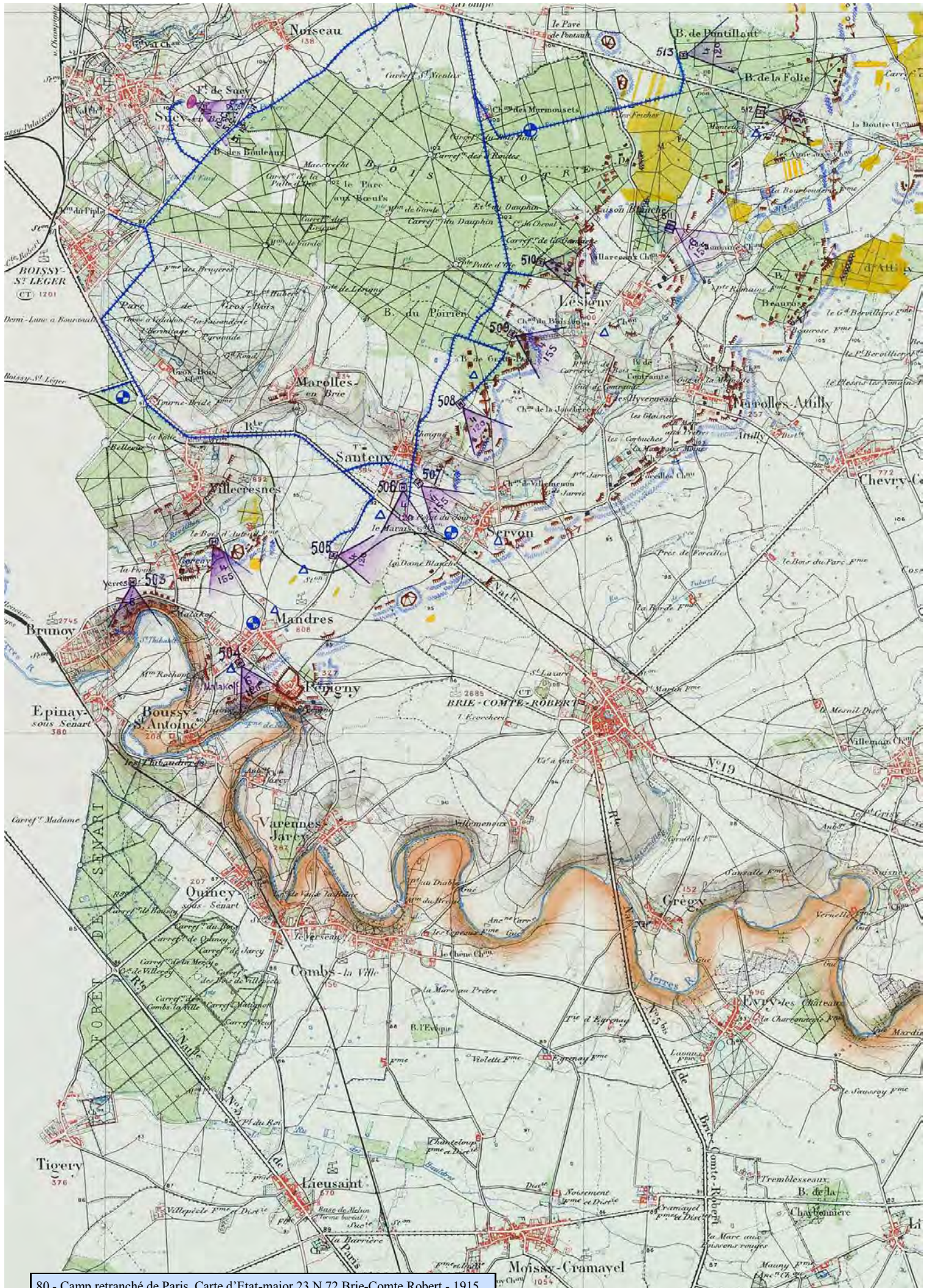
**Alain Senée**

En complément, on peut profiter de deux expositions : l'une à Viry-Châtillon, *Port Aviation pendant la Première Guerre*, jusqu'au 25 novembre 2015. On voit tous les camps retranchés de Paris, avec les forces aériennes, exposition extrêmement bien documentée, riche en information et en diversité. Et la deuxième : *Sénart, camp retranché* à Soisy-sur-Seine, à la médiathèque, en complément de cet exposé ...



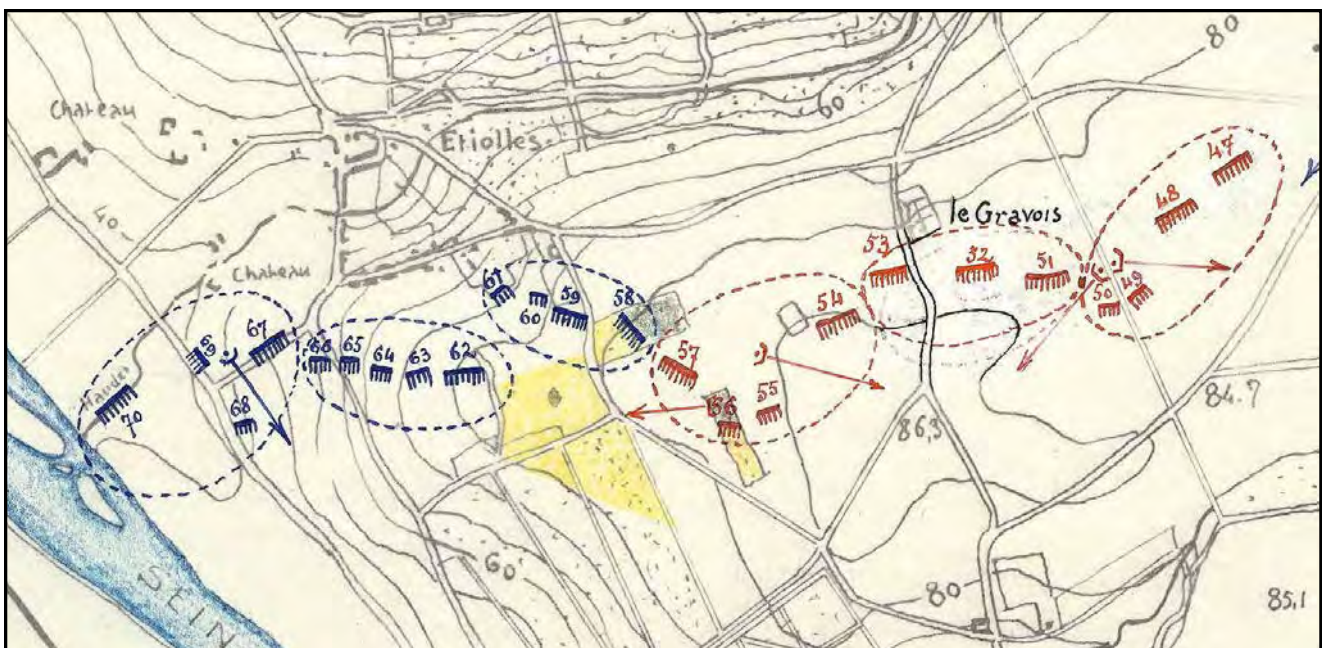
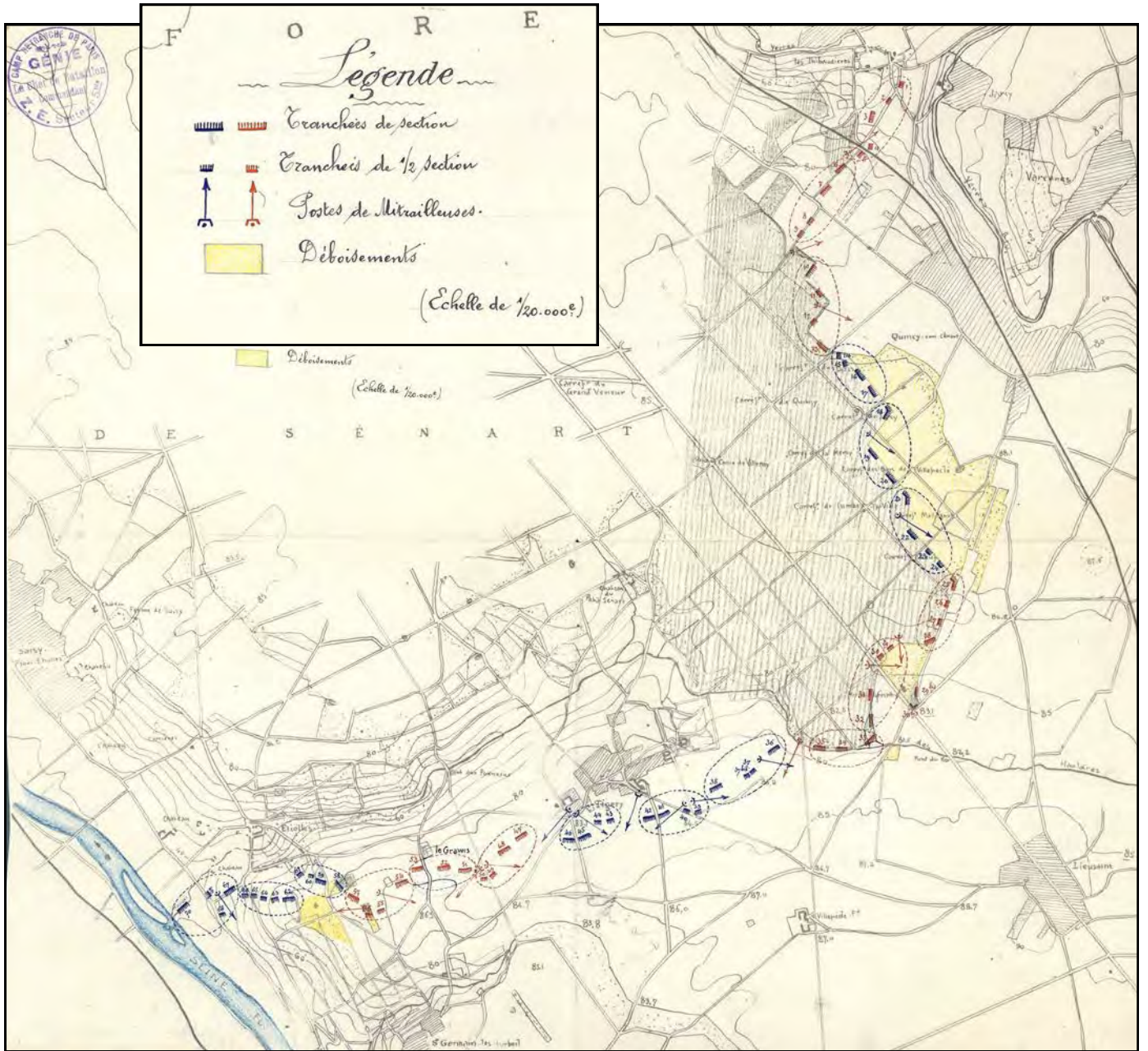
79 - Camp retranché de Paris. Carte d'Etat-major 23 N 72 Corbeil - 1915.





80 - Camp retranché de Paris. Carte d'Etat-major 23 N 72 Brie-Comte Robert - 1915.





81 - Carte forêt de Sénart.

## L'instruction des zouaves de Milly-la-Forêt

**Maurice Gelbard**

Amis de Milly-en-Gâtinais

Voici un article de *l'Abeille d'Étampes* en date du 15 avril 1911 où il est dit que la guerre russo-japonaise avait prouvé qu'il fallait diminuer la visibilité de l'uniforme et la commission constituée à ce sujet avait conclu à l'adoption de la couleur gris-verdâtre (vert-de-gris?) qui répondait à cette double condition ; se détacher le moins possible sur le terrain et différencier suffisamment notre armée des armées étrangères (illustr. 38). Mais les politiques ont eu le dernier mot : « Le pantalon rouge ; c'est la France ! » se serait écrié un sénateur.

Un militaire français analysant cette guerre dans un ouvrage, concluait également que les Japonais avaient vaincu les Russes grâce à leurs attaques à outrance.

### L'établissement du cantonnement

Les fantassins, principale partie des 3 780 000 mobilisés d'août 1914, partirent ainsi, parfaitement visibles, à l'assaut des mitrailleuses allemandes.

Contrairement aux plans de l'État major, ce fut un double échec. L'hécatombe qui s'en suivit ne mena pas à la victoire et la guerre que l'on avait prévue courte se mit à durer.

Il fallut donc dare-dare former de nouvelles fournées de chaire à canon.

Milly-la-Forêt et sa région furent choisis pour l'établissement d'un cantonnement. Je précise **et sa région**, parce que, si le 1<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> régiment de Zouave le fut à Milly-la-Forêt, d'autres régiments s'installèrent dans le voisinage (illustr. 37).

Vous constatez qu'il y a deux lignes de chemins de fer ruraux : Corbeil-Étampes via Maisse et Milly-Melun. Il pouvait donc y avoir correspondance avec les grandes lignes Paris-Orléans (Bourbonnais) et Paris-Lyon. La partie comprise entre Maisse et Étampes sera déferrée, les rails étant indispensables pour l'établissement de lignes stratégiques à l'arrière du front.

### Des précisions nécessaires

Trois remarques : lorsqu'on projetait l'établissement de ces lignes de chemins de fers, l'avis du ministère de la guerre était demandé car c'étaient des voies stratégiques.

Lors de l'occupation nazie, ces derniers retirèrent les rails de nombreuses lignes rurales pour doubler les voies ferrées russes lors de l'invasion de la Russie, l'écartement n'étant pas le même. Elles ne furent pas remises en état à la Libération ; trop déficitaires c'était une aubaine de les abandonner, surtout que l'automobile commençait à être un sérieux concurrent.



L'enlèvement des rails entre Maisse et Étampes causa la mort de plusieurs soldats tunisiens dans un terrible accident : les soldats laissèrent aller les wagons dans la descente sans en maîtriser la vitesse. Le convoi dérailla.

La région accueillait également de grandes exploitations agricoles pour le ravitaillement et la forêt de Fontainebleau ainsi que d'autres espaces étaient favorables aux manœuvres militaires.

De plus, Milly-la-Forêt servait depuis longtemps d'étape aux troupes descendant manœuvrer plus au sud près d'Orléans.

## La vie des recrues

Les recrues des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> zouaves de Saint-Denis et Rosny-Bois arrivèrent à Milly-la-Forêt pour y recevoir une instruction militaire à partir de juin 1915.

À leur arrivée, un témoin raconte que *« les chefs achetèrent à la quincaillerie locale des chaudières en fonte pour faire cuire les aliments destinés à la troupe. Il fallut également réquisitionner des maisons vides pour coucher les soldats. La première nuit, ils n'avaient pas de paille, elle ne devait arriver que le lendemain »*.

Ce qui tendrait à prouver tant une impréparation qu'une précipitation.

À peine arrivés, ils ont entrepris de nombreux travaux : l'installation des baraquements « Adrian » du nom de leur concepteur (illustr. 39 à 41). Ils avaient été imaginés de telle sorte qu'ils puissent être montés par des équipes non formées, selon la notice, IKEA n'a rien inventé. Chaque module pouvant être complétés par d'autres (diapos du manuel de montage). Le futur général Adrian sera plus tard le concepteur du casque qui protégera les soldats des blessures à la tête.

Dans les écarts de la ville, s'installèrent l'entraînement du tir à la mitrailleuse à la bute Monceau, le jet de grenade à Coquibus, tranchées à Saint-Laurent ainsi qu'à Saint-Georges (illustr. 42, 43 et 50). Un champ de tir de 500 mètres de long où sont stockées armes et munitions fut construit dans les bois de Milly-la-Forêt, route de Boutigny.

La chapelle Saint-Blaise, désaffectée depuis longtemps, qui servait à stocker du bois, fut utilisée comme prison (illustr. 44). C'est cette chapelle que Jean Cocteau décorera.

Les jeunes recrues étaient logées pendant 2 mois à Milly-la-Forêt, puis ils étaient transférés dans les communes voisines (illustr. 45).

Rapidement les zouaves furent rejoints par les soldats du 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pieds qui furent logés dans un séchoir. Les 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale vinrent grossir l'effectif du camp d'instruction, mais Milly-la-Forêt qui comptait près de 2000 militaires (l'équivalent de la population civile) ne pouvait les accueillir. Les hommes du 21<sup>e</sup> RIC furent basés à Maisse et ceux du 23<sup>e</sup> à Vayres-sur-Essonne (illustr. 46).

Les manœuvres rythmaient la vie de la population (illustr. 47). En ville, boulevard du nord, pendus à des arbres, des mannequins figurant l'ennemi étaient embrochés par des soldats baïonnette au canon.

Les prises d'armes et les remises de la croix de guerre se succédaient sur la place du marché. Dès que la clique des zouaves ouvrait le ban, la population se mettait aux fenêtres et envahissait la place de la halle pour les applaudir (illustr. 48). Souvent, aux premiers rangs, le maire et le conseil municipal accompagnaient les enfants et leurs maîtres venus admirer les militaires.

La population allait de temps en temps en visite guidée admirer les troupes à l'entraînement. Mais les enfants allaient parfois eux aussi dans les champs de manœuvre désertés pour « jouer » avec des munitions abandonnées.

Les distractions des soldats étaient peu nombreuses. Les militaires n'étaient autorisés à fréquenter les cafés qu'à certaines heures. Ils fréquentaient aussi de charmantes personnes sensibles au prestige de l'uniforme (illustr. 49).

Tous les médecins civils de Milly-la-Forêt étant au front, le médecin militaire vint en aide à la population.

Les militaires vinrent en aide d'une autre façon à la population : ils balayèrent les caniveaux de la ville qui avaient la réputation d'être très encrassés. Le tout à l'égout n'arrivera que 50 ans plus tard.

Par deux fois, une mission japonaise vint au centre d'instruction. C'est une chose que l'on a oublié ou que l'on ignore : les Japonais, alliés des Anglais, avaient déclaré la guerre à l'Allemagne, occupés leur colonies du Pacifique et arraisonné leurs navires tant civils que militaires. Dans les années 30, le Japon envoya des pilotes se former en France. C'est à Étampes que fut formé un des chefs d'escadrille qui bombarda Pearl Harbour.

Normalement, selon le manuel d'instruction militaire, après 6 mois passés au centre d'instruction, les « zouzous » comme on les appelait, quittaient Milly-la-Forêt pour rejoindre leurs casernes avant de monter au front. J'ai personnellement le sentiment que ces 6 mois devaient être raccourcis.

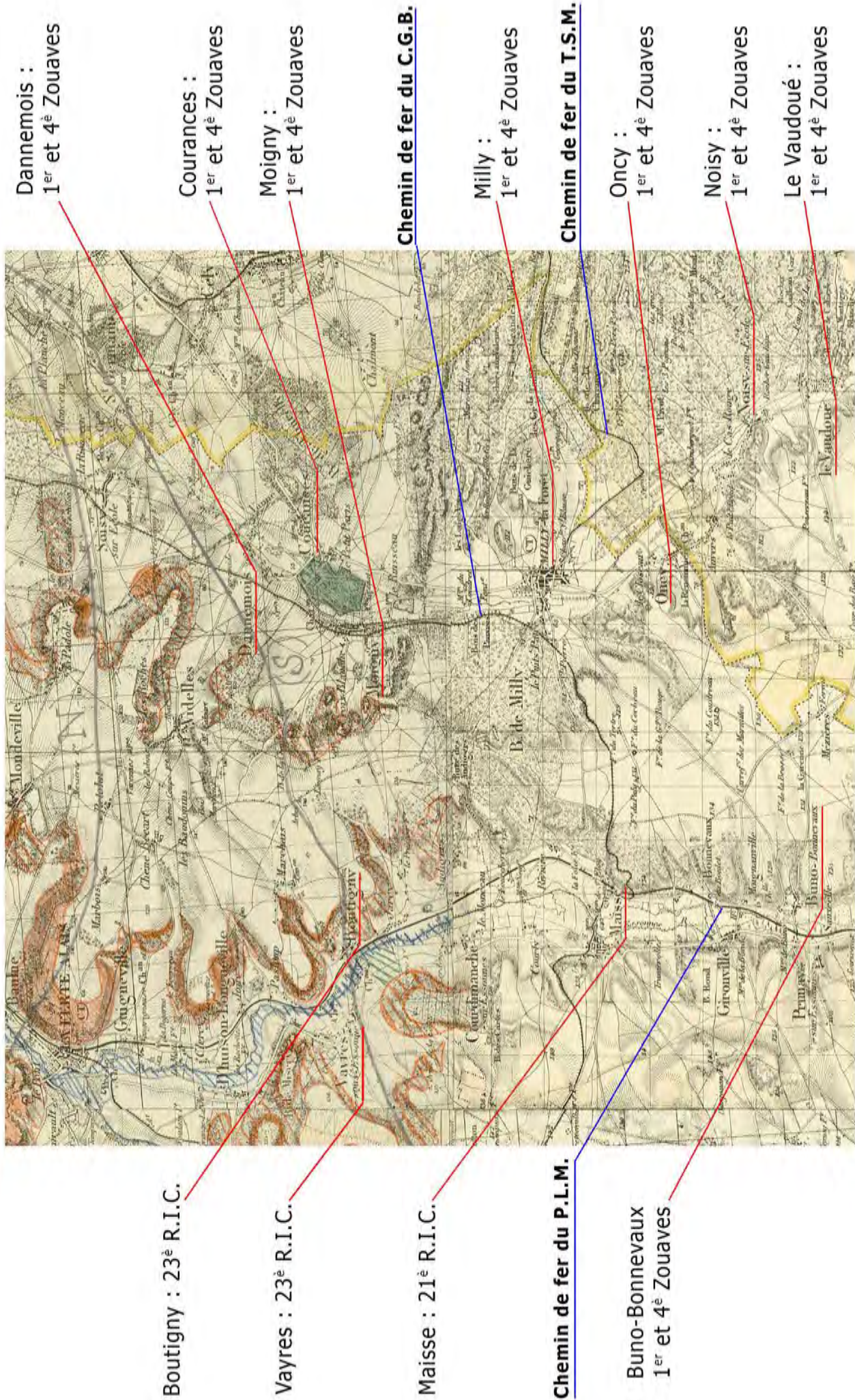
## Conclusion

Le 22 septembre 1919, le dernier zouave quittait Milly-la-Forêt (illustr. 52). L'article précise que le Colonel Rollin qui commanda le centre partait, les « archives sous le bras ».

Lors d'une visite aux archives de l'armée, voici 6 ans, il me fut répondu qu'il n'y avait aucun document sur ce centre de formation, ni sur le colonel Rollin. Je n'y suis pas retourné depuis.

Messieurs Fournillon et Gachot, qui ont collecté de nombreux documents sur cette époque afin de l'exhumer, sont donc à remercier.

Moi aussi je vous remercie.



37 - Carte de l'installation des différents régiments dans la région de Milly-la-Forêt - LAMGE (les Amis de Milly-en-Gâtinais et environs).

# La Semaine

## La fin du pantalon rouge.

Fini, la vieille garance de l'armée française ! La guerre moderne a tué la joyeuse couleur si pimpante de nos troupes d'aujourd'hui. Le conflit russo-japonais a prouvé qu'il fallait diminuer la visibilité de l'uniforme et la Commission constituée à ce sujet a conclu à l'adoption de la couleur gris-verdâtre qui répond à cette double condition ; se détacher le moins possible sur le terrain et permettre de différencier suffisamment notre armée des armées étrangères.

Mais ce n'est pas seulement un changement de couleur qui est proposé, ce sera un changement complet d'aspect. La tenue nouvelle comprend en effet :

1° Hommes à pied : un casque, une capote, un pantalon, une paire de bandes molletières.

Le casque est en carton liège, recouvert de drap gris vert ; il est orné en temps de paix d'un attribut mobile en cuivre. En temps de guerre, cet attribut est remplacé par une cocarde aux couleurs nationales ; le poids de ce casque en tenue de campagne est de 210 grammes.

Le casque est le même pour tous les officiers et hommes de troupe. La capote est à une seule rangée de boutons ; pour le reste elle est conforme à la capote actuelle ; son col est rabattu et se ferme sur le côté par une patte avec deux boutons afin de permettre à l'homme d'ouvrir son col à volonté ; elle est munie sur le devant de deux poches.

La vareuse ressemble à celle des chasseurs alpins mais à col droit au lieu de col rabattu ; elle comporte quatre poches sur le devant. En tenue de sortie, les épaules sont garnies de pattes.

Pour la capote et la vareuse, les boutons sont en cuivre mat ; le pantalon est également en drap gris vert, les bandes molletières en drap gris vert aussi.

Pour les officiers et sous-officiers la tenue est la même que celle de la troupe. Elle ne s'en différencie que par la finesse du drap et par les insignes de grade.

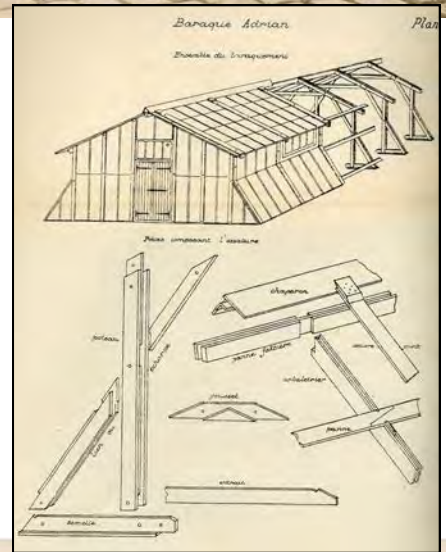
Les officiers à pied et les adjudants porteront un

38 - Abeille d'Étampes, 15 avril 1911.



39 - Arrivée des zouaves à Milly-la-Forêt en juin 1915. - LAMGE. ↑

40 - Schéma de montage des baraques « adrian ». - LAMGE. →



41 - Cantonnement des zouaves à Milly-la-Forêt dans des baraquements « Adrian ». - LAMGE.

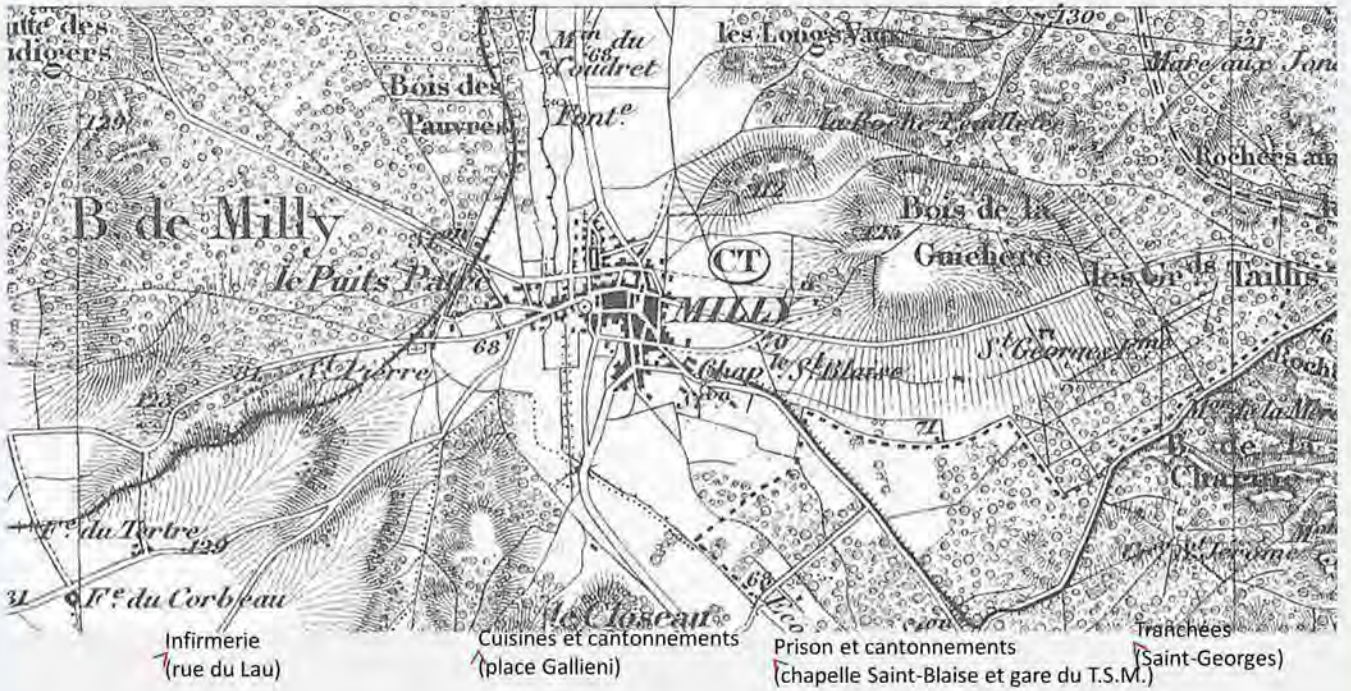
Grand champ de tir  
(route de Boutigny)

Cantonnements  
(place du Colombier)

Champ de tir à la grenade  
(Coquibus)

Le Grand quartier (gare du C.G.B.)

Champ de tir à la mitrailleuse  
(butte Monceau)



42 - Différentes installations et terrains des zouaves à Milly-la-Forêt. -LAMGE.



43 - Mitrailleurs et grenadiers.



44 - Cantonnement à la chapelle Saint Blaise. Carte postale et panneau. - LAMGE.



45 - Cantonnement de zouaves dans un village voisin (Le Vaudoué) . - LAMGE.



46 - Cantonnement du 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale à Maisse et Vayres-sur-Essonne. - LAMGE.



47 - Cérémonies. - LAMGE.



48 - La clique du 4<sup>e</sup> zouave. - LAMGE.



49 - Le réconfort. - LAMGE.

— — —  
**Milly.** — Dimanche, vers 22 h. 30, l'attention des gendarmes, passant devant le débit tenu par Mme Gibier, était attirée par des bruits de voix et des chocs de verres. Ils demandèrent qu'on leur ouvrit la porte, mais durant le temps qui s'écoula avant qu'ils pussent pénétrer dans l'établissement, le ou les consommateurs s'étaient enfuis; il ne restait plus, comme trace de leur présence, que deux verres sur une table et deux chaises dérangées.

Après quelques réticences, Mme Gibier finit par reconnaître qu'elle servait à boire à un militaire qui, en entendant les gendarmes, s'était enfui par une pièce de derrière, accédant à une cour qui ouvre elle-même sur la rue Saint-Blaise. Contravention à la débitante.  
 — — —



50 - Cours d'engin de tranchées et de DCA. - LAMGE.



51 - Atterrissage route de Moigny. - LAMGE .

**Le dernier zouave quitte Milly.** — Lundi dernier, à 11 heures, le dernier zouave a quitté Milly. Le commandant Labbé, et le lieutenant Moureaux prirent place dans les derniers camions militaires emportant les archives du Centre. Les grandes portes de la Mairie sont fermées, chose qui ne s'était pas vue depuis plus de quatre années et la Ville reprend son aspect d'avant-guerre. Les ché-chias ont complètement disparu.

A cette occasion le colonel Rollin a envoyé son souvenir à la municipalité de Milly :

« A la Municipalité de Milly, en souvenir des relations cordiales qui n'ont cessé d'exister entre elle et moi pendant toute la durée de mon commandement du Centre d'instruction (1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> zouaves, 26<sup>e</sup> chasseurs, 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale, école de grenadiers, bombardiers, centre de mitrailleurs) Centre que j'ai créé, organisé et commandé du 5 juin 1915 au 1<sup>er</sup> octobre 1917.

« Entourés de la bienveillante sympathie de la population Milliaquoise, des milliers de soldats de France sont venus forger à Milly les armes avec lesquelles devait se remporter la Victoire !

Lieutenant-Colonel ROLLIN,  
du 1<sup>er</sup> Zouaves,  
Breveté d'Etat-Major.



52 - Le lieutenant-colonel ROLLIN. - LAMGE .



# La Grande Guerre à travers la correspondance de Camille Flammarion

**Claudine Michaud**

Archives départementales de l'Essonne

L'étude de la correspondance de Camille et Sylvie Flammarion pendant la période 1914-1918 permet un éclairage intéressant sur la façon dont des personnes issues de milieu très différents, civils ou militaires, rendent compte de ce qu'ils vivent et ressentent et sur le rôle que joue l'éminent astronome pendant cette période mouvementée (illustr. 53 et 55).

## Portrait de Camille Flammarion

Né à Montigny-le-Roi en Haute-Marne le 26 février 1842, il est attiré dès son plus jeune âge par les mystères de la nature, le ciel et les phénomènes tels que les comètes, les éclipses...

Il abandonne vite les études, peu satisfait de l'enseignement qui lui est prodigué et préfère s'instruire seul.

Travailleur infatigable il finit par tomber malade, le docteur Fournié le recommande au directeur de l'Observatoire de Paris Urbain Le Verrier, c'est ainsi qu'à 16 ans il devient élève astronome.

Il affirme très vite sa vocation d'écrivain scientifique et de vulgarisateur, de l'astronomie. Cependant avant d'être homme de science, Flammarion se veut humaniste, et les livres représentent pour lui le trésor de l'humanité.

En 1861 ses lectures lui font découvrir le spiritisme, ce phénomène controversé né vers 1847 aux États Unis et qui va faire de nombreux adeptes parmi les intellectuels français : Hugo, Théophile Gautier, Victorien Sardou... et interroger les scientifiques : Charcot, Ampère, Pinel, Claude Bernard...

Il entre à la rédaction de *Cosmos* en 1863, en 1864 il collabore au *Magazine Pittoresque*, intéressé par la possibilité d'illustrer ses articles par des cartes. Il écrit des articles pour *Le Siècle*. Il s'intéresse à l'aéronautique, souhaitant utiliser le ballon comme une plate-forme pour ses expériences scientifiques. Devenu président de la Société aérostatique de France, Camille s'élève dans les airs le 30 mai 1867.

En 1870, la guerre éclate. Pacifiste Camille a échappé au service militaire en achetant un remplaçant, mais quand il s'agit de défendre Paris contre l'envahisseur, il ne se dérobe pas.

A 15 ans, Camille a fait la connaissance du docteur Mathieu et est tombé amoureux de sa jeune épouse Sylvie, leur liaison resta discrète jusqu'au décès du mari. Le 18 août 1873, ils se marient et effectuent leur voyage de noces en ballon.

Alors que Flammarion songe à fonder un observatoire, en 1882, M. Meret astronome, vieux fidèle du scientifique vivant à Bordeaux, lui offre un domaine qu'il possède à Juvisy. Camille accepte et Juvisy entre dans la légende. Dès 1884, l'observatoire aménagé est opérationnel et va attirer les curieux et les journalistes (illustr. 54). Pour l'aider Flammarion engage un jeune astronome, Antoniadi à son départ Ferdinand Quenisset le remplace.

Le parc est admirable, Camille fait planter un chêne en mémoire de Méret, plus tard il honorera ses visiteurs prestigieux de la même façon.

Quand éclate la Grande Guerre, il a 72 ans, sa notoriété internationale lui vaut de nombreuses sollicitations de tous ordres auxquelles il répond en conscience.

Certainement déçu par l'humanité, il consacre les dernières années de sa vie à rédiger des ouvrages sur la communication avec les morts et les maisons hantées.

En 1919, après la mort de Sylvie, victime de la grippe espagnole, il épouse Gabrielle Renaudot son assistante. Camille s'éteint dans son cabinet de travail à Juvisy-sur-Orge, le 3 juin 1925, il est inhumé dans son cher parc.

## Camille Flammarion et son attitude face à la guerre

Camille est connu pour son antimilitarisme et ses idées pacifistes, néanmoins comme en 1870, il ne peut rester indifférent aux bouleversements occasionnés par le conflit mondial et il va apporter sa contribution à l'effort national de multiples façons. Sa position est résumée dans différents écrits ; ainsi le 1<sup>er</sup> août 1914, son ami Guérard déclare :

*« La guerre, l'horrible guerre va commencer. Je vous plains de voir deux fois en votre vie une calamité semblable, surtout au moment où les mouvements socialistes essayent d'arrêter un mouvement terrible<sup>131</sup>. »*

En 1915, Camille répond à un adhérent au bulletin d'astronomie qui déplore la présence d'articles à caractère politique dans sa revue scientifique :

*« ... Nous ne faisons pas de politique, c'est entendu. Mais être humain contre les inhumains, être civilisé contre les barbares, c'est un simple devoir d'honnête homme, ce n'est pas de la politique ; ce n'est même pas du patriotisme ; c'est une protestation contre l'infamie d'être qui ne méritent pas le nom d'hommes ! Tous mes ouvrages témoignent de mes sentiments pacifistes<sup>132</sup>. »*

En avril 1915 une lettre de G. Vian fait allusion à l'engagement de Camille :

*« Je vous envoie le Petit Provençal du 8 avril qui publie votre appel aux citoyens américains en faveur de la libération de la Belgique, que j'ai trouvé si pathétique et si triste<sup>133</sup> ... »*

Monsieur Honorat-Bastide, le 8 mars 1916, loue ainsi l'astronome :

*« Vous, le si digne représentant de la Pensée et de la Science humaine on ne saurait trop vous féliciter d'avoir réconforté vos lecteurs, quelle que soit la nationalité à laquelle ils*

<sup>131</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/231, 1<sup>er</sup> août 1914

<sup>132</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/418, 28 mars 1915.

<sup>133</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/431, avril 1915.

*appartiennent, qui s'intéressent au bien de l'Humanité, en cinglant comme vous l'avez fait, en flétrissant comme ils le méritent, les barbares allemands destructeurs des bibliothèques, des musées et des monuments... », et encore, « On ne saurait être trop fier d'entendre votre voix respectée, aimée et vénérée, de voir votre plume autorisée vouer au pilori de la Raison et de l'Histoire, l'hypocrisie allemande qui a déclaré une guerre aussi illégitime que peu chevaleresque.... Tous ceux qui ont le respect de l'Humanité, de la Civilisation, de la Science et de l'Art préfèrent la juste colère, la sainte indignation et toute l'horreur que les crimes d'une nation de bandits et d'assassins ont arrachés à votre cœur et à votre âme de philosophe et de savant, plus encore qu'à vos entrailles de français, ce qui n'est pas peu dire<sup>134</sup>...»*

Et encore en janvier 1918, Monsieur Fouché, faisant allusion à un texte de Camille :

*« J'ai relu récemment le bel article que vous avez écrit dans le n° 1 de janvier... Il est impossible de mieux faire sentir l'absurdité du monde où nous vivons, la folie des hommes aveugles et féroces, et en même temps l'espoir de penser que l'humanité saura profiter de cette effroyable leçon<sup>135</sup>...»*

Le 18 mai 1918, un ami résume ainsi ce qu'il imagine être le ressenti de Camille :

*« Il doit vous être bien pénible, mon cher Maître, de devenir après une vie de travaux pacifiques, un astre errant sous la menace des explosifs boches...Faut-il avoir du mépris ou de la pitié pour notre humanité prise en bloc ou faut-il considérer comme certains esprits que c'est normal puisque cela existe<sup>136</sup> ?»*

Le 9 juillet 1918, un ancien officier de marine loue l'attitude de Flammarion :

*« Combien j'aurais aimé voir les savants de tous les pays apporter le calme et la pondération dans les esprits en se plaçant au-dessus de la mêlée, comme tous vos écrits le montrent et chercher la solution du cataclysme<sup>137</sup>...»*

## **Camille Flammarion au service de l'armée, du conflit et des hommes**

Cet extrait d'une lettre envoyée par Marius Honorat le 28 mars 1917, résume le rôle de Camille et de son travail :

*« Au moment où un peuple sans idéal soulève la tourbe des bas instincts et des vils appétits et tente de replonger l'humanité dans la barbarie votre œuvre semble plus lumineuse et mieux comprise à en juger par le nombre toujours croissant de candidats présentés à la Société<sup>138</sup>... »*

Les correspondants demandent au savant un appui scientifique, intellectuel mais c'est surtout à l'humaniste qu'ils s'adressent en recherchant un soutien moral.

<sup>134</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/286, 8 mars 1916.

<sup>135</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/132, janvier 1918.

<sup>136</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/215, 18 mai 1918.

<sup>137</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/321, 9 juillet 1918.

<sup>138</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/67, 28 mars 1917.

## **Aide scientifique et intellectuelle**

Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1914, à l'appel du Ministère de la Guerre, Flammarion adresse une circulaire aux membres de la Société astronomique de France, dans laquelle il propose une collecte de jumelles et d'appareils photographiques :

*« qui manquent à un grand nombre de nos officiers nouvellement promus... Ces deux questions sont d'importance capitale dans cette guerre qui prend toutes les allures d'une guerre de siège<sup>139</sup>... »*

Cet appel sera entendu et nombreux sont les astronomes amateurs ou professionnels, de France et de l'étranger, qui répondent spontanément à la demande de leur « cher Maître ».

En tant que citoyen et intellectuel, Camille Flammarion est sensible à la protection du patrimoine. En janvier 1915 le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts lui adresse ce courrier qui fait appel à son engagement :

*« Je me permets de vous demander si vous voudriez bien nous donner votre haute signature, afin qu'il nous soit permis de la joindre à celles de Mme de Noailles, de MM Clémenceau, Edmond Rostand, Anatole France, Edmond Peltier président de l'Institut Mirbeau, Antonin Mercié président de la Société des Artistes Français, Alfred Roll président de la Société Nationale, Auguste Rodin, Degas, Claude Monet, Bartholomé, Alfred Bruneau, Claude Debussy, Gustave Charpentier... qui ont accepté d'appuyer auprès des Elites étrangères, un rapport sur les actes de vandalisme commis par les armées allemandes<sup>140</sup>... »*

Les particuliers, eux aussi, font appel à Camille, ainsi M. Rogier soldat, qui sollicite l'arbitrage de Camille, pour son groupe, au sujet de la trajectoire d'un boulet de canon selon qu'il est lâché d'un avion ou d'un ballon : *« Entrés dans les tranchées depuis un mois, des petits soldats qui luttent pour l'harmonie finale du monde s'accrochent à ce dernier moyen, vous déranger, ne pouvant trouver ailleurs une réponse à leur différend<sup>141</sup>. »*

En décembre 1915, Jean Papou, membre de la SAF (Société astronomique de France), rappelle le rôle que l'État attribue aux scientifiques :

*« Le gouvernement français soucieux d'assurer notre supériorité sur l'ennui a fait appel aux savants, aux inventeurs, à l'activité intellectuelle de tous les français. Il est sans doute étrange pour les fervents d'Uranie surtout, de s'ingénier à détruire et à savoir se tuer davantage, mais puisque le salut du droit et de la civilisation l'impose, il est donc du devoir de chacun d'apporter à l'œuvre commune de défense nationale et humanitaire, son idée, son nom<sup>142</sup>. »*

Dans cet objectif, Monsieur Papou demande l'aval de son collègue et son appui auprès de l'armée en vue de concrétiser son idée : transformer l'angle de tir des mitrailleuses à l'aide d'un télémètre.

<sup>139</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/303, 1<sup>er</sup> décembre 1915.

<sup>140</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/379, janvier 1915.

<sup>141</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/273, 31 octobre 1915.

<sup>142</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/178, 12 décembre 1915.

Le 12 avril 1915, Pierre Oswald, filleul de Camille, lui expose le projet de deux ingénieurs évacués du front pour blessures et compte sur sa notoriété pour les aider :

*« ...ils croient avoir trouvé un système de lance-bombes pour aéroplane, ayant une précision inconnue jusqu'ici, ainsi qu'un appareil permettant de détruire les avions en plein vol. Si tu voulais avoir la bonté de patronner ces deux jeunes gens, tu contribuerais par ta bienveillance à la résolution de deux problèmes énormes au point de vue de leur utilisation pratique... Si donc parmi les nombreuses personnalités influentes du monde militaire que tu connais, tu pouvais les faire réclamer dans un service d'aviation <sup>143</sup>...»*

### **Le réconfort moral par l'étude et la lecture**

Les soldats adressent de nombreux courriers à Camille dans lesquels il est question du réconfort que procurent la lecture et l'étude de l'astronomie.

Le 25 avril 1915, un officier écrit depuis la forêt où il est cantonné :

*« Après des jours de 1<sup>ère</sup> ligne, nous voici maintenant en réserve dans une forêt, condition peu favorable pour contempler le ciel. Ces alternatives de luttes défensives et de repos ne m'empêchent pas de lire à petite dose et avec un vif intérêt votre annuaire et de me livrer à quelques examens du ciel avec le faible concours de ma jumelle à prisme <sup>144</sup>...»*

Cet officier poursuit en parlant d'un de ses amis qui se trouve dans le sud de l'Algérie :

*« C'est à la fois par distraction et par nécessité qu'il s'est mis à étudier le ciel en s'aidant de votre ouvrage (« Les étoiles et les curiosités du ciel »). Dans ses courses de nuit d'été, dans un pays désertique, à dos de méhari, il était trop heureux de pouvoir plutôt se fier sur les constellations que sur la trace d'un guide arabe <sup>145</sup>.»*

Un ancien astronome, furieux que sa mauvaise santé l'empêche de participer au conflit, déclare :

*« J'ai comme bréviaires des livres d'astronomie qui me consolent lorsque les évènements de la terre m'attristent trop... <sup>146</sup> »*

Le 1<sup>er</sup> octobre 1915, Charles Maréchal, soldat belge interné dans un camp militaire des Pays Bas :

*« Je voudrais si possible un de vos dictionnaires, mais ...mes moyens ne me permettent pas d'en acheter un... Par vous le temps bien précieux que je perds ici, je pourrais l'employer plus utilement et m'instruire <sup>147</sup>. »*

Même demande d'un jeune étudiant belge le 21 mai 1916 :

*« ... la guerre est venue m'arracher à mes études pour faire de moi un soldat... Depuis plus d'un mois je suis en campagne, mon plus cruel tourment est de ne trouver aucun livre... je suis absolument sans argent, c'est pourquoi j'ose vous écrire pour vous prier*

<sup>143</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/45, 12 avril 1915.

<sup>144</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/440, 25 avril 1915.

<sup>145</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/440, 25 avril 1915.

<sup>146</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/35, juillet 1915.

<sup>147</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/35, 1<sup>er</sup> octobre 1915.

*de m'envoyer quelques-uns de vos ouvrages qui m'ont fait aimer l'astronomie. Dans ma détresse morale seule l'étude peut me faire oublier les tortures que j'endure<sup>148</sup> ...»*

Le capitaine Brun, le 12 avril 1917, écrit sous les assauts :

*« ...en attendant je me félicite d'avoir puisé dans l'étude du ciel une philosophie qui me permet de juger avec sérénité les événements humains et de comprendre que leur importance n'est que toute relative<sup>149</sup> ...»*

En juin 1917, Roguet avoue sur le champ de bataille :

*« ma pensée s'échappe bien souvent vers vous qui représentez pour moi les douces heures d'étude et de calme moral<sup>150</sup> ... »*

Le 7 septembre 1917 le soldat Guimard :

*« Il y a tant d'occasions en ce moment pour nous autres combattants de contempler longuement notre ciel, qu'il serait malheureux pour moi que je ne puisse me procurer le plus petit des auxiliaires : une bonne jumelle qui tout en me permettant les observations astronomiques m'aiderait à suivre nos actions<sup>151</sup> ! »*, ou encore Humbert le 26 septembre : *« A quel point la lecture de vos œuvres m'aurait réconforté dans la détresse morale où je me trouve, réfugié belge, ... je me trouvais grâce à vous, riche de pensées et fort devant l'adversité. Plus près du ciel, loin des humains<sup>152</sup> ...»* (illustr. 56 et 57).

Le 20 août 1918, Georges Guyot exprime lui aussi l'intérêt qu'il éprouve à contempler les cieux :

*« Je suis fantassin et mitrailleur. Comme tel j'ai de nombreuses heures de garde de nuit à prendre face aux boches... Par hasard, le Ciel de Fabre m'est tombé sous les yeux ... Ce fut pour moi une révélation. Je me suis adonné en amateur à l'observation du ciel par ces nuits claires de gel... Vous est-il possible mon cher Maître, de me faire parvenir un planisphère céleste<sup>153</sup> ...»*

Le 30 septembre 1917, Madame Bertrand, après avoir décrit sa vie tragique à Camille : veuve à 48 ans avec 4 enfants, ayant perdu un enfant de 4 ans, sans ressources, elle a songé au suicide, elle est désespérée et même sa foi ne la soulage pas ; elle aussi se tourne vers lui pour solliciter son aide dans un nouveau domaine :

*« Le spiritisme m'a attiré... Je serais heureuse d'être documentée, je sais, Monsieur, combien vous êtes éminemment versé dans cette science où vous êtes un maître et je vous devrai la vie si vous me procurez le moyen de me renseigner<sup>154</sup>. »*

## Témoignages

Naturellement les correspondants éprouvent le besoin de faire part au couple Flammarion de la façon dont ils perçoivent les événements.

<sup>148</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/352, 21 mai 1916.

<sup>149</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/69, 12 avril 1917.

<sup>150</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/123, 17 juin 1917.

<sup>151</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/322, 7 septembre 1917.

<sup>152</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/375, 26 septembre 1917.

<sup>153</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/71, 20 août 1918.

<sup>154</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/384, 30 septembre 1917.

Le 31 juillet 1914, une amie de la famille évoque ses craintes :

*« Depuis hier l'horizon est devenu bien noir du côté de la frontière... Ce matin un va et vient de mauvais augure avait littéralement affolé tout le monde... on se demande à quelles horreurs et à quelles misères on va assister <sup>155</sup> !»*

On retrouve cependant la confiance dans un dénouement rapide. Le 19 août 1914, Monsieur Rogues écrit :

*« ...Mon frère est en première ligne et a dû déjà se battre... Nous espérons que la paix sera vite faite et durable surtout si nous mettons les germains hors d'état de nuire <sup>156</sup>.»*

Le 5 septembre, nouveau message d'espoir de Monsieur Legrand, imprimeur :

*« Néanmoins il y a un peu moins d'anxiété qu'au commencement de septembre ! La voix du canon qu'on a entendu durant trois nuits et deux jours s'est tue et cela a permis de reprendre un peu confiance <sup>157</sup> !»*

Néanmoins le 15 septembre, Madame Vaillant confie aux Flammarion :

*« ... C'est atroce et combien de temps cela va-t-il durer ? Nous qui espérons tant ne pas avoir de guerre au XX<sup>e</sup> siècle, c'est vraiment incroyable qu'il existe encore un peuple aussi barbare, puissions-nous les détruire à tout jamais <sup>158</sup>.»*

Une amie de Sylvie, le 26 septembre, fait le point depuis Malo-les-Bains sur la situation en France, le rôle de la Belgique au début du conflit et le manque de préparation de la France :

*« Nous étions venus au Nord de la mer pour passer les vacances, quel réveil ! .... Voilà 42 ans que nos ennemis la préparait et au moment où ils allaient la déclarer, aveugles que nous étions on discutait la loi de 3 ans et la France était travaillée par l'antimilitarisme. Malgré tout leur nombre incalculable, leurs atrocités ils seront vaincus. Mais quelle reconnaissance nous devons à ce petit peuple belge héroïque qui nous a permis de mobiliser pendant qu'ils se faisaient tous tuer et ruiner. Si nous n'avions cette belle flotte anglaise qui défend la mer du Nord, Dunkerque serait depuis longtemps envahie par les allemands, grâce à Dieu, il débarque tous les jours des troupes anglaises, elles sont admirablement équipées ... rien ne leur manque, si nous pouvions en dire autant des nôtres <sup>159</sup> ...»*

Le 25 avril 1915, un officier relate à Flammarion la vie dans les tranchées :

*« Nous quittons la partie du village en ruines que nous défendions contre l'envahisseur depuis septembre, et pour la première fois depuis 6 mois le bataillon allait goûter un repos de 10 jours dans un village habité en arrière du front. Après avoir circulé longtemps dans des tranchées et de boyaux sans pouvoir élever la tête au-dessous du ciel, après avoir habité comme des primitifs dans des abris souterrains, nous nous étonnions nous mêmes de pouvoir marcher sur un sol ferme et en pleine lumière. Par une habitude déjà acquise, notre démarche nous semblait mal assurée par le fait que nous ne pouvions plus heurter nos coudes aux parois d'un conduit profond et étroit, à part le gros mouvement des troupes, on retrouvait pour un instant dans ce village la vie presque normale, on ne*

<sup>155</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/228, 31 juillet 1914

<sup>156</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/234, 19 août 1914.

<sup>157</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/240, 5 septembre 1914.

<sup>158</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/248, 15 septembre 1914.

<sup>159</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/254, 26 septembre 1914.

*saisissait que le contraste... En sortant de l'enfer nous nous retrouvions dans un riant village... Nous avons goûté pendant 10 jours, le retour fugitif au bonheur dans la paix<sup>160</sup> ...»*

En octobre 1917, Monsieur Mulat évoque le passage des Zeppelins sur la ville de Nancy :

*« Après plusieurs mois d'absence nous retournons dans notre cité lorraine, juste pour les visites des zeppelins et Faukers, on s'habitue à tout. Mais prévoyons une reprise plus terrible de la guerre... bien des victimes que l'on saura plus tard, sont tombées sous les bombes... »* Le 30 mars 1918, c'est le désespoir qui transparaît dans cette lettre d'une amie de Lens *« Nous vivons ici dans une angoisse continuelle depuis cette grande offensive des barbares, notre sang se glace dans nos veines, mais la France ne sera pas vaincue dites le moi ! ... la guerre sera encore longue et cruelle, et chez nous au pauvre pays, on souffre, mais on y est admirable de patriotisme et de patience On attend la délivrance puisse- t-elle venir<sup>161</sup> ? »*

En février 1918, Paris est la cible des Allemands :

*« Les Parisiens sont admirables et si on a cru les effrayer on s'est trompé lourdement. La plupart des victimes sont allées au-devant des coups par une trop belle fanfaronnade. Les terrasses des maisons étaient noires de monde pendant l'alerte et toute cette nuit magnifique de lumière où les aviateurs distinguaient les monuments comme en plein jour. Mon Ernest n'a pas quitté son balcon d'où il a vu tout près tomber la torpille qui a écrasé une maison rue d'Athènes., et sans le serrement de cœur de pitié pour les victimes, il trouve que c'était grandiose d'horreur<sup>162</sup>. »*

En mars 1918, Monsieur de La Baume, collègue de Camille à la SAF se trouve à Paris :

*« ...un jour où les bombes nous arrivent malgré la pluie et le vent avec une régularité pendulaire. L'épouvantable catastrophe d'hier à l'église Saint François prouve malheureusement qu'il faut absolument éviter les réunions<sup>163</sup> ... »*

En avril, Monsieur Fouché décrit l'atmosphère dans la capitale :

*« ...qui est devenue une ville triste. Le jour tout va bien, chacun va à ses affaires, comme d'ordinaire et le bombardement ne fait que peu d'émotion. Mais la nuit on ne peut pour ainsi dire plus sortir. Il n'y a plus ni lumières, ni voitures<sup>164</sup> ... »*

La situation est la même dans la banlieue, ainsi Marie résidant à Orsay qui s'inquiète :

*« Ici c'est plutôt l'angoisse, dans la journée les coups de canon de la grosse pièce qui tue maintenant dans tous les quartiers me font trembler... La nuit c'est le canon au-dessus de nous pour la défense des gothas, tout cela n'est pas gai, et avec l'offensive en plus on est angoissé en pensant à ses pauvres soldats si courageux, mais tellement en danger. Quand ce cauchemar finira- t-il<sup>165</sup> ? »*

En juillet, nouveau message :

*« Dans la nuit du 14 au 15 nous entendions si fort la canonnade du front, que nous n'avons pas dormi, c'était terrifiant, jamais encore nous ne l'avions entendu de la sorte, dans*

<sup>160</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/440, 25 avril 1915.

<sup>161</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI568/432, 24 octobre 1917.

<sup>162</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/46, 9 février 1918.

<sup>163</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/117, 30 mars 1918.

<sup>164</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/132, 4 avril 1918.

<sup>165</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/235, 30 mai 1918.



*la soirée du 18, Bertha nous a décoché 9 coups formidables, le lendemain 4 et c'est tout elle est morte, comme toujours ça tombait par chez nous, mais les  $\frac{3}{4}$  dans le vide<sup>166</sup>...*»

## Juvisy et l'Observatoire

Pendant cette période troublée, le couple Flammarion réside très peu à Juvisy.

Grâce à des amis et surtout à Ferdinand Quenisset, astronome chargé de la gestion de l'Observatoire en son absence, le maître est tenu au courant de ce qui se passe à Juvisy et particulièrement dans sa maison. Le 14 septembre 1914, les nouvelles sont bonnes :

*« Ici à Juvisy, nous avons nettement entendu des coups de canon il y a juste 8 jours où l'on se battait aux environs de Meaux ; puis heureusement ces bruits désagréables se sont vite atténués pour disparaître bientôt ! Bonne nouvelle aussi l'officier d'artillerie qui vient souvent à l'Observatoire m'a promis qu'aucun des arbres de votre propriété ne serait sacrifié<sup>167</sup>... »*

Dans la même lettre, on constate la présence de l'armée dans la maison et l'intérêt que les soldats manifestent pour l'étude des astres :

*« Les soldats qui sont à l'Observatoire sont enchantés de leur séjour. Je les initie un peu à l'Astronomie dont ils commencent maintenant à posséder de grands points... »*

Le 22 septembre les nouvelles sont rassurantes :

*« Ici à Juvisy, rien de nouveau, si ce n'est le calme qui est revenu après les quelques jours d'inquiétude causés par le bruit lointain du canon, quand les opérations militaires s'effectuaient aux environs de Meaux. Un certain nombre d'habitants étaient partis mais on commence maintenant à rentrer... Tous les officiers ont la plus grande confiance sur les résultats définitifs et prochains, paraît-il<sup>168</sup>. »*

Un ami, le 9 octobre 1914, s'inquiète :

*« Les journaux ici ont fait entendre que les habitations situées dans le rayon d'action des forts de Paris seraient rasées. J'ai tremblé et je tremble encore pour votre cher observatoire de Juvisy<sup>169</sup>. »*

Le 14 octobre, Quenisset confirme la présence de soldats à l'Observatoire :

*« Depuis quelques jours il y a de nouveaux soldats à votre observatoire. Ils sont logés dans la salle Galilée. Ce sont des bretons pour la plupart. Leurs officiers sont charmants et tous vous connaissent car ils ont lu vos ouvrages<sup>170</sup>. »*

Pendant une grande période, Quenisset doit abandonner l'observatoire car il est mobilisé ; dans sa lettre du 2 novembre 1916, c'est le soldat et le scientifique en colère qui s'exprime :

*« Vous semblez ignoré que je suis mobilisé, enfermé dans un camp d'où il nous est absolument impossible de sortir sous peine de prison ! Et de plus nous appartenons à la zone des armées, malgré notre voisinage de Paris et il nous est rigoureusement interdit*

<sup>166</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/368, 16 juillet 1918.

<sup>167</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/244, 14 septembre 1914.

<sup>168</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/253, 22 septembre 1914.

<sup>169</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/200, 9 octobre 1914.

<sup>170</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/267, 14 octobre 1914.

*d'aller dans la capitale. Nous n'avons plus maintenant qu'une permission toutes les 5 ou 6 semaines. La discipline devient même de plus en plus sévère et nous souffrons continuellement. Je vous assure que ce n'est pas une existence pour des hommes de 40 ans<sup>171</sup> ! »*

En février 1918, les Flammarion sont de retour à Juvisy ; Berthe, leur amie, s'inquiète :

*« Les angoisses ont dû être terribles en entendant les explosions si près, alternées avec le crépitement des mitrailleuses et peu en sécurité à votre étage. Je suppose que vous êtes allés vous garantir derrière les épaisses murailles de l'Observatoire dont les caves sont un refuge précieux<sup>172</sup>. »*

Le 7 juillet 1918, Quenisset, également de retour à Juvisy, fait le récit d'une nuit particulièrement dure :

*« Je suis encore sous le coup de la profonde émotion que j'ai ressentie dans la nuit du dimanche à lundi ! la canonnade du front ... a été entendue d'une façon extraordinaire ! Les centaines de pièces qui tiraient ensemble – tant du côté français que du côté allemand – faisaient un vacarme assourdissant. Tout tremblait dans les maisons, les fenêtres étaient violemment secouées, deux verres que j'avais mis en contact par leur partie supérieure résonnaient si fort que le bruit s'entendait à 10 mètres de là.... Dehors tout le monde était debout, anxieux, commentant diversement cet horrible événement... En écrivant ces lignes j'entends les coups au loin, mais à 15 h 10 un coup extrêmement sec et violent me fait penser qu'un obus a dû tomber pas bien loin de Juvisy.<sup>173</sup>. »*

Il semble cependant que le domaine de Camille ait été épargné durant toute la guerre.

## Les femmes dans la guerre

Sylvie, pacifiste comme son mari, s'intéresse de très près aux mouvements féministes et adhère à de nombreuses associations de femmes pour la paix et les causes humanitaires avec l'appui total de Camille. Il n'est donc pas étonnant de constater que plusieurs correspondances adressées à Sylvie ou à Camille abordent le rôle et l'organisation des femmes dans la guerre ; ainsi ce témoignage de Rose Maury du 16 septembre 1914 :

*« Depuis j'ai quitté subitement Paris pour venir ici (en Mayenne) soigner les blessés. A Paris où j'étais attachée comme infirmière auxiliaire à l'hôpital militaire de la rue d'Ulm, nous n'avons pas encore reçu de blessés et la Présidente de la Croix Rouge m'a engagée à venir ici me joindre aux Dames du pays qui ont comme toutes les françaises beaucoup de dévouement, mais en général aucun titre d'aptitude à panser les blessés<sup>174</sup> ... »*

Le 13 novembre, une amie de Sylvie, membre comme elle de l'Association « la Paix et le désarmement par les femmes », fondée en 1909, représentante de l'antenne de Lisbonne, fait part de l'action engagée par les femmes portugaises en particulier :

*« Ici au Portugal on se dévoue aussi pour les blessés des alliés. Il s'est formé un comité anglo-franco-belge pour procurer des secours aux blessés, on a immédiatement réuni des sommes importantes pour l'achat de linge, étoffes, laines etc... Toutes les dames*

<sup>171</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/467, 2 novembre 1916.

<sup>172</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI596, 469, février 1918.

<sup>173</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI569/342, 7 juillet 1918.

<sup>174</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/250, 16 septembre 1914.

*anglaises, françaises, belges et aussi beaucoup de portugaises s'emploient à confectionner des bandes pour pansements, des chemises, des tricots, des camisoles, des caches cols etc.... On travaille beaucoup et les donateurs ne se font pas prier<sup>175</sup> ...»*

Le compte rendu de la séance de l'association intitulée la Croisade des Femmes le 16 juin 1915, parmi lesquelles figurent mesdames Zola ou Daudet, fait mention de l'édition d'un timbre dont la devise est « *Pour la gloire des héros, pour l'Avenir de la race, pour l'Honneur de la patrie* <sup>176</sup> ». Les bénéfices de la vente de ce timbre viendront en aide aux soldats et à leurs familles.

Le 1<sup>er</sup> août 1915, Suzanne Bonnefoy, dont le mari est chargé d'aménager un paquebot en hôpital pour aller chercher les blessés et les malades dans les Dardanelles, écrit :

*« Mon mari voudrait avoir une dizaine d'infirmières et je vais faire le nécessaire pour les lui recruter parmi mes amies cherbourgeoises. Je serai obligé d'aller au Siège Central des Femmes de France pour parler des futures infirmières du Sphynx<sup>177</sup>. »*

## Conclusion

Il semble important de préciser en conclusion que parmi toute cette correspondance figure toutefois un grand nombre de lettres qui font abstraction de la guerre. Il s'agit de récits d'observation astronomique ou météorologique, mais aussi d'exposés philosophiques ou de spiritisme. Pour exemple, on trouve à ce sujet un article de journal qui se moque gentiment d'un érudit dont l'unique préoccupation est la généalogie, d'un personnage historique sur lequel il travaille et qui n'hésite pas à mettre à contribution les historiens et les intellectuels du moment.

---

<sup>175</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/273, 13 novembre 1914.

<sup>176</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI566/519, 16 juin 1915.

<sup>177</sup> Archives départementales de l'Essonne, 1MI567/146, 1<sup>er</sup> août 1916.



53 - Portrait de Camille Flammarion en 1919 (carte postale). -2Fi94/248.



54 - L'observatoire de Juvisy-sur-Orge en 1914 (carte postale). -

55 - Sylvie et Camille Flammarion, s.d. - 2Fi94/251.



56 - Carte de Louis Castaldi, prisonnier de guerre à Camille Flammarion, 26 février 1917. - 1Mi 568/322.

Salzerbad le 26/2/1917. Cher maître, C'est un marin captif, membre de la Société astronomique de France, qui se permet de se rappeler à votre souvenir et vous remercier un peu tardivement il est vrai de l'attention bienveillante que vous avez bien voulu apporter à son idée d'enseigner la connaissance pratique du ciel au moyen des constellations du zodiaque. Je sais que presque tous vos collaborateurs sont absents et que vous êtes surchargé de besogne; mais j'espère que vous me pardonnerez l'indiscrétion que je commets à votre égard lorsque vous connaîtrez le motif qui m'a poussé à vous débourner pour un instant de vos travaux si précieux. Le vapeur "Mira" ravitaillait de l'armée navale, que j'avais l'honneur de commander, fut capturé et son capitaine fait prisonnier à la suite d'un combat contre un très grand ennemi. Seul l'honneur, j'ai perdu personnellement, dans ce naufrage une somme d'argent assez forte. Représentée par des instruments nautiques livres, linge etc., mais de tous ces objets disparus il en est un qui m'était particulièrement cher et dont la perte m'a plongé dans une douleur profonde. Je veux parler de votre planisphère céleste, vieux compagnon que j'ai aimé tant et qui depuis plus de 15 ans me suivait fidèlement dans mes longs voyages à travers les océans. Lorsque je me rappelle les heures délicieuses passées avec lui, pendant les nuits calmes et marines dans les tropiques, mon cœur se serre et j'en arrive à cette chose curieuse, inexplicable pour moi: je le pleure comme un véritable ami à jamais disparu. Peut-être vous paraîtra-t-il ridicule s'attacher à un objet quelconque, dont la perte est facilement remplaçable, de la même façon que l'on s'attache à un être cher. Notez également que je ne subis en aucune façon l'influence de ma situation actuelle. C'est la raison pour laquelle j'ose de nouveau attirer votre bienveillante attention. Agréer mes sentiments respectueux.

Sur le front le 17-17.

Monsieur Flammarion et  
Cher Maître,

Écrivez ma lettre de  
vous écrire. Depuis fort longtemps  
je m'intéresse aux nouvelles de  
notre monde et plus particulièrement  
aux beautés de notre ciel. J'ai pu  
lire quelques uns de vos ouvrages si  
connus de tous et tout dernièrement  
j'ai reçu votre annuaire astronomique  
que qui me fut envoyé par un  
ami; le lieutenant Vignon. Par  
ce dernier j'ai pu suivre les travaux  
de votre société et j'ai de beaucoup de  
constater que beaucoup de mes  
derniers observations astronomiques  
et météorologiques étaient en concor-  
dance avec les vôtres. J'ai pu ainsi

quer la remarquable dévotion astro-  
phérique de novembre dernier. J'ai pu  
suivre tout l'hiver, Jupiter et ses  
satellites. Tous ces faits m'ont de plus  
en plus intéressé, et je désirais vous  
demander quelques conseils dans  
l'achat d'une jumelle qui, tout  
en me facilitant les observations  
tenues, me permettrait d'égaler  
notre ciel plus attentivement.  
La jumelle N° 522 de la Maison  
H. Morin, objectif de 59 mm, 12 verres,  
m'a été proposée comme rendant  
beaucoup de services.

Connaissez-vous un modèle  
de jumelles plus recommandable  
dont le prix varierait de 70<sup>fr</sup>.  
Les lunettes astronomiques et  
lenses que vous conseillez de prendre  
en fin de votre annuaire ne peuvent  
guère, à mon avis, convenir à  
un combattant qui doit tout  
emporter sur son dos.  
L'espère, avec cet instrument,

passer de bonnemois, m'élever un  
peu au-dessus de notre sphère si bou-  
llée et trouver entre part cette paix  
calme et recueillante dont nous avons  
tous tant besoin.

Dans l'attente de vous lire,  
cher Maître, recevez l'expression de  
ma respectueuse reconnaissance.

*Guimard*

F. Guimard, Institutleur à Sens (Yonne)  
actuellement mobilisé

F. N° du 3<sup>e</sup> Groupe du 261<sup>e</sup> Outilleur  
2<sup>e</sup> Batterie  
S. P. 197.

P.S. - Quelles formalités à remplir pour  
être admis à la Société Astronomique  
de France?

## **Retour sur l'exploitation pédagogique d'une correspondance familiale en 14-18**

**Nicole Ové**

Professeur d'histoire

Paul Monneyron, gendarme à cheval à la Ferté Saint-Aubin, écrit régulièrement à son épouse Marie et ses deux enfants, Thérèse et Marcel, réfugiés chez les grands-parents maternels à Recloses, en Seine-et-Marne, village à l'orée de la forêt de Fontainebleau.

Décoder, analyser des archives avec des adolescents, c'est leur permettre d'avoir un contact réel avec les documents, de les respecter et de transmettre plus facilement le passé. Armés d'une loupe, un effort leur est demandé pour lire les textes car ils ne sont pas habitués à l'écriture de cette époque. De plus, lire les images, en faire une analyse approfondie permet la connaissance plus pointue de cette période.

C'est un plus par rapport aux livres scolaires. Ils sont plongés dans la « petite » histoire d'une famille bouleversée par les événements qui sera effectivement reliée à la grande histoire. Plus sensibles aux témoignages d'une famille, ils auront la curiosité de chercher dans les archives de leur propre famille et feront parfois des découvertes enrichissantes qui s'ajouteront à cette analyse.

Le corpus étudié est constitué de 67 cartes postales, toutes en noir et blanc. La première date du 4 septembre 1914, la dernière de début 1916 – je n'en présente que 10 dans le laps de temps imparti.

Après avoir constitué une frise chronologique de la guerre (ce qui est indispensable) et une carte de France avec la localisation des principaux lieux et villes, la Marne, la Somme, l'Argonne, la Champagne, Clermont-en-Argonne, Meaux, Saint-Michel, ..., les adolescents notent sur cette frise et cette carte les informations qu'ils glanent au fur et à mesure dans les textes et sur les cartes postales.

### **L'étude iconographique**

L'étude iconographique doit se faire avec minutie et précision pour décoder tous les « signifiants » des images. Ces icônes étaient fabriquées, posées, composées, de vraies mises en scène maîtrisées par la censure. Cependant, elles informent et c'est à nous, lecteurs, d'avoir un regard critique. Les écrits étaient aussi contrôlés par la censure. Ces cartes sont dans l'ensemble bien tristes, parfois angoissantes et ne devaient pas tranquilliser ma grand-mère ni ma mère, enfant de 10-14 ans pendant la guerre.

Une tombe de soldat avec la famille agenouillée et un prêtre (illustr. 58). Comment est photographiée cette scène ? pourquoi un tel angle ? quel axe choisi ? comment est la tombe ? que nous raconte l'analyse des vêtements des personnages ? Tout ce découpage est essentiel pour comprendre.

Il faut aussi signaler que d'autres cartes au style tout à fait opposé existaient (en couleur, rose, vert tendre, bleu ciel), cartes sentimentales montrant un poilu ou des poilus pensant à une jeune fille présentée dans un cœur plein de fleurs ou dans un paysage idyllique. Mais mon grand-père n'a jamais envoyé de telles cartes, trop mièvres à son goût et pas du tout dans l'esprit de la famille.

Nombreuses cartes de soldats étrangers venant des colonies ont été envoyées : anglo-indiens avec leurs chevaux (mon grand-père était cavalier, gendarme à cheval – il est parti au combat avec sa monture), il admirait l'allure des lanciers du Bengale, leurs superbes chevaux, leurs lances, leurs costumes chatoyants – mais peu adaptés à cette guerre ! D'autres nationalités sont montrées : Canada, Belges, infanterie russe, soldats d'Afrique Noire, d'Afrique du Nord (illustr. 59).

Cette carte atteste que les campagnes ont été vidées des forces vives du pays, il ne reste plus que des vieillards devant une charrue au sol, carte qui nous dit le manque de main d'œuvre pour le travail aux champs (illustr. 60). Ce sont les femmes et les enfants, devant un important troupeau de moutons qui assurent les travaux agricoles et la garde des bêtes. Le village est bien vide.

Cette carte, comme d'autres, est informative sur les armements, sur la modernisation de l'armée, bien tardive (illustr. 61). Le canon est dissimulé par des branchages !

Moult cartes représentant des ruines après la Bataille de la Marne, des villages détruits en Argonne, des églises rasées, une église dans laquelle les boches ont dansé au son de l'orgue avant d'y mettre le feu, toujours en Argonne (illustr. 62).

Ici, nous voyons une file de prisonniers allemands conduits par des soldats français en Champagne le 25 septembre 1915 (illustr. 63). Plus rares sont les cartes avec des prisonniers français !!

Plusieurs cartes montrent des poilus dans les tranchées, souriant à l'objectif, écrivant sur des caisses empilées ou sur leurs genoux, tranquillement, images qui se voulaient réconfortantes.

Les deux cartes montrent le ravitaillement des troupes (illustr. 64 et 65). Les autobus parisiens réquisitionnés apportaient les vivres. Cette carte postale montre que les autobus parisiens ont été réquisitionnés par l'armée (illustr. 65). Ils servaient au ravitaillement des troupes. Les gendarmes sont présents pour surveiller le bon déroulement de la distribution. Mon grand-père a écrit sur l'image « autobus de Paris servant à transporter la viande ».

Voici une autre carte postale envoyée à ma mère (elle a 10 ans), exemple de censure affective : véritable mise en scène d'un hôpital installé dans un couvent, hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge (illustr. 66). Tout semble parfait ; regardez comme nous gérons bien nos blessés ... Ce blanc immaculé des vêtements, des draps, des tabliers ; les blessés souriant à l'objectif, les infirmières, les religieuses, le chirurgien calmes. Dans la profondeur de champ en hauteur, une statue blanche (un saint ou une sainte) et au premier plan, une table

avec un bouquet de fleurs : on est bien loin de la réalité (Bataille de la Marne, du 6 au 12 septembre 1914). Mais il ne faut pas angoisser l'arrière. « Tout va bien, je suis en bonne santé », écrit-il à sa fille.

Cette carte montre les Hohenzollern, « la faille détestée qui voulait asservir le monde », toute la lignée est présentée (15 personnages – hommes, femmes, enfants) comme des cibles à abattre (illustr. 67).

En retournant la carte, on observe avec précision la façon dont mon grand-père écrit ; on voit qu'il allonge à l'extrême les barres des t afin de souligner certains mots et expressions au-dessus (il le fait assez souvent).

Exemple : *quant à moi, j'attends toujours que des boches **quittent** par la force le **territoire** de la France ...*

Autre exemple : *les boches sont **difficiles** à faire partir et cela nous coûterait trop cher*

Autre exemple : *la situation du front ne change guère... **toute l'attention***

## Qu'apprend-t-on à la lecture des écrits de mon grand-père ?

Il évoque le climat : pluie, hivers rudes, tranchées inondées, la boue, le froid intense (-12° C), le gel, la neige, la paille glacée et cependant, malgré les 1m30 de neige, il note la beauté des paysages.

On sent l'inquiétude, la peur, l'angoisse des combats, la dureté et la violence des attaques (obus, canonnades, pèlerinages, tirs d'artillerie assourdissants).

« *On est toujours au même endroit, on ne bouge pas* », cette guerre de position s'éternise mais pour rassurer sa famille, il écrit « *tout va bien, ne vous inquiétez pas* ». La lassitude des combats est perceptible. Il évoque les efforts surhumains de poilus.

« *Le 1<sup>er</sup> avril 1915, à 6h30 nous avons eu un réveil peu ordinaire, plusieurs avions boches ont jeté 16 bombes sur notre position ; je te raconterai plus tard le résultat.* » Il ne peut pas écrire la vérité .... la censure ...

Il se pose néanmoins des questions sur la guerre, sa durée, le nombre de morts, la stagnation des armées. Il ose discrètement évoquer les politiques, tout en admirant Joffre qu'il appelle « *Papa Joffre* ».

Il évoque les embusqués, les planqués, les injustices. Il attend à plusieurs reprises une permission qui ne vient pas ; ceux qui ont plus de deux enfants ont la priorité, alors, lui, il se languit.

La vie à l'arrière est un des grands sujets de ses écrits. La vie continue, les écoles fonctionnent. Il parle de la distribution des prix, est très fier de la réussite scolaire de sa fille Thérèse. Il insiste sur les résultats de ses deux enfants car l'obtention de la bourse d'études était liée aux bonnes notes : il faut réussir. « *Thérèse est toujours à la hauteur de ses études* ». « *Travaillez bien pour faire plaisir aux parents, à la famille, aux enseignants, à votre maîtresse d'école* ». « *Soyez consciencieux, travailleurs, gentils, courageux, sérieux,*



*aidez les parents et consolez la maman de l'absence du père »*. Que de charges et de responsabilités pour de jeunes enfants !

Il s'inquiète de la santé de siens, des difficultés de chauffage, de l'inflation (prix du beurre, du pain...).

Il est très fier de sa fille qui a reçu un carton de félicitation du préfet de Seine-et-Marne car elle a confectionné écharpes et plastrons en laine pour les poilus.

Il pense aussi faire plaisir à son épouse : « *Dans la prochaine lettre, tu m'enverras la grosseur de ton doigt pour que je te fasse faire une bague bien gentille* » (illustr. 68). Certains poilus confectionnaient des bijoux en cuivre et cette bague très simple était en cuivre.

Il recevait donc du courrier de sa famille ainsi que des colis qu'il partageait avec les autres poilus. A travers les lignes et les non-dits, on perçoit toute la douleur de la situation et la solitude affective : « *pour ton anniversaire (10 août), je t'embrasse bien tendrement avec l'espoir de le faire réellement en permission le mois d'octobre prochain.* »

Toute correspondance est empreinte de délicatesse, de retenue, de pudeur, et aussi d'honneur, de droiture, de devoir envers la Patrie, qualités qui caractérisaient mon grand-père. Mais aussi que de tristesse, d'inquiétude, de lassitude...

Il fut blessé début 1917 et ne retourna pas au front.



58 - Tombe de soldats français sur le champ de bataille de Meaux. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



59 - Type de lanciers indiens. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



61 - Canon, pièce de 120 en batterie. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



60 - Brizeaux (Meuse) pendant la Première Guerre. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



62 - Eglise de Clermont-en-Argonne, incendiée en septembre 1914 par les Allemands. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



63 - Prisonniers allemands de la Bataille de Champagne (25 septembre 1915). - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



64 - Autobus parisiens servant au ravitaillement (détail). - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



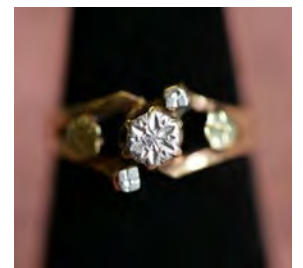
65 - Autobus parisiens servant au ravitaillement. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



66 - Hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge à Saint-Dizier. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



67 - Les Hohenzollern, carte recto-verso. - Archives départementales de l'Essonne, Fonds OVÉ.



68 - Bague réalisée dans les tranchées à la demande de Paul Monneyron et envoyée à son épouse. - Collection privée.

## Les prisonniers de guerre à travers le cas d'Étampes (1914-1918)

**Clément Wingler**

Archives municipales d'Étampes

Parmi les victimes de la Grande Guerre, la postérité a généralement opéré un tri en admettant sans délai au panthéon de la mémoire nationale les poilus qui perdirent la vie sur le champ de bataille. En revanche, une telle reconnaissance fut longtemps refusée à une catégorie particulière de poilus rescapés, celle des prisonniers de guerre. Pendant le conflit et après, les autorités mais aussi nombre de leurs camarades jetèrent souvent un voile pudique sur le statut de ces poilus « qui s'étaient laissés prendre ». Ceux décédés en captivité furent reconnus Morts pour la France seulement à partir de 1922<sup>178</sup>. Pourtant, dans une ville de la taille d'Étampes, la singularité de la capture et de l'internement en Allemagne a concerné près de 120 poilus, soit un nombre appréciable de soldats qui méritent aujourd'hui d'être tirés de l'oubli. Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, les Archives municipales d'Étampes publient par ailleurs deux études sur leur cas<sup>179</sup>.

Notre travail s'appuie sur le dépouillement des sources disponibles aux Archives municipales, à savoir les dossiers de la série H (Affaires militaires), les registres de délibérations du Conseil municipal (série D), les registres d'état civil (série E), les recensements de la population (sous-série 1F), et la presse locale (sous-série 7C). Pour l'état civil et les registres de conscription, nous avons également consulté les ressources en ligne proposées par les services départementaux d'archives ; à l'époque qui nous intéresse, les conscrits d'Étampes et de sa région relèvent presque toujours du centre de recrutement de Versailles. Mentionnons enfin les fiches individuelles numérisées par le ministère de la Défense, le Mémorial Genweb et le Comité international de la Croix-Rouge<sup>180</sup>.

Dans le cadre de la présente communication, nous n'aborderons pas la question des prisonniers de guerre allemands à Étampes : elle fera l'objet d'une publication spécifique des Archives municipales en 2016.

Bien que certains prisonniers aidés par la Ville durant le conflit et après conservent une part de mystère, nous avons pu rassembler un ensemble de données sur 120 internés

---

<sup>178</sup> Antoine PROST, *Les anciens combattants 1914-1940*, Paris, Gallimard/Julliard, 1977, p. 69 ; et plus généralement : Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre : humanitaire et culture de guerre, 1914-1918 : populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998.

<sup>179</sup> Jean-Claude POMMEREAU et Clément WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire des soldats prisonniers en Allemagne (1914 – 1919)*, Étampes, Ville d'Étampes : Service Archives et Patrimoine, 2015 [Mémoire(s) d'Étampes 5] ; Clément WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : les soldats prisonniers en Allemagne (1914 – 1919)*, Étampes, Ville d'Étampes : Service Archives et Patrimoine, 2015 [Mémoire(s) d'Étampes 6].

<sup>180</sup> <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> ; <http://www.memorial-genweb.org/> ; <http://grandeguerre.icrc.org/fr>.

(moins 16 conscrits habitant l'une des communes voisines d'Étampes). Parmi eux, l'on recense 33 soldats nés dans la ville et toujours domiciliés ici en 1914 (soit à peine 27,5 % du total), 9 poilus natifs d'autres communes de Seine-et-Oise mais ayant leur résidence à Étampes au moment de la déclaration de guerre (soit 7,5 %), 6 mobilisés natifs d'Eure-et-Loir domiciliés à Étampes en 1914 (soit 5 %), 18 soldats reconnus en 1911 comme citoyens de la ville bien que nés dans d'autres départements ou à l'étranger (soit 15 %), et enfin 37 personnes qui se sont établies à Étampes après le recensement de 1911 ou apparentées à des réfugiés non originaires de la région mais venus s'installer dans la ville à partir de l'été 1914.

De ce rapide survol, il faut retenir que la population étampoise a beaucoup bougé depuis 1900, ou plus exactement que l'immigration (française) a fortement influé sur la physionomie de la ville et la densité de son peuplement. En tout état de cause, les « Étampoïs de souche » comptent pour moins d'un tiers des prisonniers, et il n'est pas rare que les Étampoïs d'adoption aient vu le jour en des régions fort éloignées, leur arrivée correspondant presque toujours à la recherche et à l'obtention d'un travail, fréquemment dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat.

Pour les 73 prisonniers dont nous avons identifié la profession, une constatation s'impose : par le nombre, ce sont les salariés de l'agriculture, de l'artisanat et de l'usine qui ont payé le plus lourd tribut sur le champ de bataille. Aucune célébrité locale ne figure sur la liste des *Kriegsgefangenen* – des prisonniers de guerre –, à l'exception d'Eugène Charles Martin, architecte officiel de la Ville, de l'arrondissement et de l'hospice<sup>181</sup>.

Les poilus captifs appartiennent très majoritairement aux catégories populaires et aux strates moyennes inférieures de la société, rarement aux classes moyennes supérieures. Parmi eux, 11 appartiennent directement au monde de la ferme et de la « nature » ; et en ce qui concerne les grosses entreprises du secteur secondaire l'imprimerie La Semeuse et la fonderie Lory perdirent chacune plusieurs salariés. Les prisonniers issus des métiers du bâtiment ne sont pas moins de 17 ; et avec 16 représentants, un autre groupe socio-professionnel est clairement identifiable : celui des ouvriers et employés du commerce (dont 12 pour les seuls métiers de bouche). Ce qui témoigne de la prospérité de ce secteur dans une ville aussi peuplée qu'Étampes, laquelle accueille de surcroît et depuis longtemps visiteurs et voyageurs dans ses nombreuses auberges. Notons enfin l'absence presque totale des professions libérales ou intellectuelles, et parmi ces hommes généralement jeunes la présence d'un seul étudiant. Les employés publics ou salariés des administrations sont eux aussi très nettement sous-représentés : nous n'en connaissons que 3 (dont 2 instituteurs).

Rapatriés à la charnière de 1918 et 1919, les soldats prisonniers ne connurent pas toujours un retour facile à la vie civile, a fortiori pour ceux détenus le plus longtemps, parfois depuis le début du conflit. Sur les 60 anciens internés dont nous connaissons à la fois le lieu de domicile en 1914 et le « point de chute » en 1919, les deux tiers ont retrouvé leur adresse de l'immédiat avant-guerre. Ce retour au bercail concerne la grande majorité des Étampoïs de naissance ou d'adoption et 9 des 16 appelés issus d'une commune proche. Ceux d'entre eux qui ne sont pas revenus dans la région d'Étampes se sont installés à Paris ou dans une autre commune de Seine-et-Oise ; seuls quelques-uns sont allés plus loin, soit pour renouer avec leurs origines, soit pour raisons professionnelles.

---

<sup>181</sup> POMMERAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampoïs : répertoire...*, op. cit., p. 30-31.

Nos prisonniers n'ont pas nécessairement renoué avec leur ancienne place de travail. L'administration a pu leur venir en aide, surtout quand ils étaient grands blessés. Très gravement touché en 1916 (par éclats d'obus puis d'une balle à la tête), l'ancien boucher Albert Alexandre Samson devient ainsi employé à la préfecture de la Seine<sup>182</sup>, mais dans la région d'Étampes c'est la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans qui reçoit le plus fort contingent d'affectés spéciaux (devenus employés permanents), avec pas moins de 8 anciens captifs. Pour certains, ce nouvel emploi marque une reconversion totale : 2 étaient précédemment commis charcutiers et 2 autres épiciers.

Intéressons-nous à présent aux circonstances de leur capture. Si l'on tient compte de la chronologie, les premières semaines du conflit ont apporté une moisson sans précédent de soldats étampois tombés aux mains de l'ennemi : au moins 46 pour la seule année 1914, et sans doute beaucoup plus. Pour 1915, le nombre de prisonniers connus s'élève à 18 ; et pour 1916, à 20 (illustr. 69). Concernant 1917, les Archives restent muettes : aucun prisonnier n'a été recensé, contre 2 en 1918. Nous savons par ailleurs que 600 000 soldats français ont été faits prisonniers dans les premières semaines du conflit, pendant la guerre de mouvement qui a permis à l'armée allemande de pénétrer loin dans le territoire national<sup>183</sup>.

Sans entrer dans le détail des opérations militaires<sup>184</sup>, nous savons grâce aux registres matricules et aux fiches du CICR que 17 soldats avaient été blessés juste avant leur capture (dont 7 par balle(s), 4 par éclat(s) d'obus, et 6 par l'une ou l'autre cause). Des maladies ou blessures ont été contractées par 19 poilus supplémentaires, soit juste avant soit après leur capture. Cinq militaires sont morts en captivité : 4 de maladie, 1 par accident.

Le régime appliqué aux prisonniers en temps de guerre a été défini par la convention de La Haye (en 1907)<sup>185</sup>, qui détaille tous les aspects de la vie en captivité, ainsi pour le logement, le travail, l'alimentation, l'exercice de la religion, le courrier et les colis, ou encore les vêtements.

Dans le cas de l'Allemagne, les autorités civiles et militaires se trouvent devant le défi de répartir à travers les provinces du Reich 2 415 000 prisonniers (chiffre d'octobre 1918)<sup>186</sup>. L'ampleur de la tâche est telle que les conditions de détention demeurent chaotiques jusqu'au printemps 1915. Ceux tombés aux mains de l'ennemi au cours des trois premières années du conflit connurent en général deux à trois camps différents et successifs pendant leur temps de captivité, ce qui se vérifie dans le cas des Étampois. Ce déplacement de prisonniers obéit à l'évolution du théâtre des opérations militaires, mais aussi à des impératifs économiques – les détenus représentent une force de travail systématiquement exploitée – et à des raisons sanitaires.

Nous avons relevé un total de 89 camps dans lesquels nos militaires étampois ont été répartis à un moment ou à un autre de leur périple en Allemagne. Si l'on établit une

---

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>183</sup> Uta HINZ, *Gefangen im Großen Krieg. Kriegsgefangenschaft in Deutschland 1914-1921*, Essen, Klartext Verlag, 2006, p. 92, 238.

<sup>184</sup> Le lecteur intéressé pourra se reporter à : WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : les soldats prisonniers en Allemagne...*, *op. cit.*, p. 12-19.

<sup>185</sup> *Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, conclue à La Haye le 18 octobre 1907. Approuvée par l'Assemblée fédérale le 4 avril 1910 ; instrument de ratification déposé par la Suisse le 12 mai 1910*, ch. 2.

<sup>186</sup> HINZ, *Gefangen im Großen Krieg...*, *op. cit.*, p. 92-94, 128, 320.

hiérarchie des camps en fonction du territoire où ils sont implantés, ce sont les provinces les plus éloignées des champs de bataille qui reçurent le plus grand nombre de poilus : d'abord le royaume de Saxe (avec 18 camps différents), puis celui de Bavière (avec 14 camps).

Dans les camps, les conditions de vie des prisonniers sont difficiles. La nourriture est frugale<sup>187</sup> ; le plus souvent, les internés doivent se contenter d'une soupe, tandis que le *Kriegsbrot* ou pain de guerre est fait essentiellement de son et de farine de pommes de terre. Viande et laitages appartiennent au domaine du rêve, mais la population civile allemande souffre aussi de dénutrition. À l'alimentation insuffisante et parfois avariée s'ajoutent les maladies contractées en raison de l'hygiène déplorable qui règne dans les camps. Des fosses qui débordent à chaque orage servent de latrines et plusieurs centaines de prisonniers doivent se battre pour l'accès à un seul robinet d'eau courante. Typhus et choléra font des ravages. Pour suppléer au manque de main d'œuvre dont souffrent les fermes et fabriques allemandes, des *Kommandos* de prisonniers sont mis à la disposition de celles-ci, moyennant finances.

L'ordinaire du prisonnier peut être amélioré d'une seule manière efficace, du moins pour ce qui est de la nourriture et des habits : recevoir des colis. En mars 1915, la municipalité d'Étampes décide d'intervenir en complément de ce que peuvent envoyer les familles (illustr. 70 et 71). Elle choisit de subventionner le Comité du vêtement du prisonnier de guerre, rattaché à la Croix-Rouge, dont l'un des rôles consiste à faire confectionner et parvenir aux intéressés des flanelles, chemises et chaussettes<sup>188</sup>. De plus, grâce aux quêtes effectuées par madame Stevens dans son cinéma de la rue des Cordeliers, il est possible d'adresser dès mai 1915 du pain aux Étampois détenus outre-Rhin<sup>189</sup>. En décembre 1916, la Ville réunit 3000 F pour envoyer à chacun de ces prisonniers – qui sont alors 90 – un colis de vêtements chauds et quelques provisions<sup>190</sup>. Une aide gouvernementale permet également d'acheminer chaque mois 52 kg de « biscuits de guerre » aux soldats du canton détenus par l'ennemi<sup>191</sup>.

Pour achever ce tour d'horizon, j'aimerais faire appel au témoignage d'un grand blessé, le caporal étampois Victor Henri Besneux, capturé dès août 1914<sup>192</sup>, interné au camp d'Ohrdruf (en Saxe), et revenu en décembre 1915 à la faveur d'un rapatriement sanitaire :

*« [...] blessé [...] et recueilli par les boches quelques heures après, je n'eus pas à me plaindre de mauvais traitements, peut-être pour la raison que j'étais tombé sur un caporal, alsacien de naissance, qui me plaça sous sa protection. Après quelques jours de traitement à Longuyon, je fus dirigé sur Meiningen (Saxe) où j'arrivai le 3 septembre avec 300 de mes camarades ; le voyage fut très pénible. Nous étions parqués une trentaine à la fois dans des wagons à bestiaux, sans paille et sans infirmiers, les plus valides aidaient leurs camarades. À Meiningen, l'accueil ne fut pas très enthousiaste ; nous eûmes à subir les huées de la populace et si les sentinelles ne s'étaient pas interposées, nous aurions passé un vilain quart d'heure, car ces gens-là n'ont pas beaucoup le respect des blessés [...]. La salle où je fus hospitalisé était un ancien théâtre transformé en hôpital et aujourd'hui je n'ai qu'à me louer*

<sup>187</sup> Jean-Claude AURIOL, *Les barbelés des bannis. La tragédie des prisonniers de guerre français en Allemagne durant la Grande Guerre*, Paris, Tirésias, 2003, p. 131.

<sup>188</sup> Registre des délibérations du Conseil municipal..., *op. cit.*, (AME, cote 1 D 1.42, p. 86).

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 107-108.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 153-154.

<sup>192</sup> POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 9.

*des soins qui m'y furent prodigués. Les docteurs qui nous soignaient faisaient tout leur devoir et ce furent eux qui nous offrirent de leur poche les premières cartes pour prévenir nos familles. [...] Après trois mois de traitement, je suis expédié sur le camp d'Ohrdruf, où j'arrive le 7 décembre. La plupart des prisonniers sont logés pêle-mêle dans des écuries sur de la paille, pour ne pas dire du fumier. Le linge mouillé pend aux poutres. Une odeur forte prend à la gorge. Quelques-uns sont occupés à un travail qui m'intrigue ; je m'approche et une terreur me prend en constatant que le travail si délicat consiste en la recherche des poux. Et ce qu'il y en a ! Devant ma mine ahurie, le camarade me regarde, sourit, et m'annonce que je n'échapperai pas à l'invasion. En effet, quelques jours après, je travaillais pour mon compte. [...] Enfin, je réussis à me remonter et quittais l'hôpital au début d'août [1915]. À ma sortie, l'ancien camp était désaffecté et nous étions logés dans de vastes baraques en planches, partagées en quatre divisions, pouvant contenir chacune 250 hommes. Des mesures énergiques avaient été prises et les poux avaient disparu. Mais cela n'avait pas été sans mal. Toutes les semaines, nous passions à la désinfection. [...] Le samedi, bain-douche. Donc, au point de vue hygiène, tout va à peu près bien et il n'y a plus guère à craindre les épidémies qui ont dévasté quelques camps [...]. Quant à la nourriture, je ne puis que confirmer ce que tout le monde sait, c'est-à-dire qu'elle est exécrable. Celle que l'on donne aux porcs est préférable à celle que nous touchons. Aussi les colis sont-ils les bienvenus. À ce sujet, beaucoup de prisonniers se plaignent, paraît-il, de ne pas les recevoir, c'est bien possible dans certains camps, mais à celui d'Ohrdruf, ils arrivent tous et en bon état. [...] [Le] vin n'est remis que sur un bon du docteur. L'argent arrive aussi très bien, mais [...] les sommes envoyées ne doivent pas dépasser 10 F par semaine. Le couchage laisse beaucoup à désirer, nous n'avons que deux couvertures et une paille dont la paille n'a pas été renouvelée depuis plus d'un an. [...] Les sentinelles ne se livrent plus aux brutalités du début depuis que beaucoup se sont plaint. Tous les jours, on demande des ouvriers [...] pour aller travailler dans les usines ou les fermes, mais personne ne sort des rangs ; on les désigne donc d'office. Quelques camarades, retour des travaux de ferme, nous font un récit lamentable de la misère qui règne par là. C'est inouï. Il n'y a plus que les vieillards et les enfants. Les habitants sont rationnés et ne doivent manger de la viande que deux fois par semaine. [...] Que ceux qui se plaignent en France mettent en parallèle leur situation avec celle de ces gens, et que leur résignation nous serve d'exemple pour mener jusqu'à la victoire la lutte engagée »<sup>193</sup>.*

---

<sup>193</sup> L'Abeille-Le Réveil, 11 décembre 1915, p. 1-2 [AME, 7C1].



# Liste Nominative des habitants d'Étampes actuellement Prisonniers de Guerre

Noms et prénoms	Grade et Adresses des prisonniers
Larcher Charles	soldat au 368 <sup>e</sup> d'Infanterie 2 <sup>e</sup> Compagnie Bat. 2. Groupes 110-3 Detachement N° 1041 Barzel (Allemagne) <del>Baraque 136. Camp de Göttingen Danneberg</del>
Lugis Louis	82 <sup>e</sup> régiment d'Infanterie 4 <sup>e</sup> Compagnie Baraque 20. N° 17.771 Camp des prisonniers Meschede (Allemagne)
Fouquet Charles	10 <sup>e</sup> Compagnie Baraque 39 Gefangenen Lager Fuchlein Barjeon Allemagne.
Bizet Fernand	Sergent au 3 <sup>e</sup> Chasseurs à pied Camp Gustron Mecklenburg
Lameth Henri	Soldat au 342 <sup>e</sup> de ligne Infanterie Camp de Göttingen Baraque 28 Province de Hanovre
Longevialle Maurice	au 5 <sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied 2 <sup>e</sup> Comp. à Truppen Urings Platz Heuberg Grand Luché de Bade
Lamatre Maurice	Prisonnier Français interne Hotel Limmthal Zweisimmen <del>5<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied Baraque 1 Oberland Bernois Suisse. Kriegsgefangenenlager Amberg i. O (Barjeon) Deutschland</del>
Faillard René	4 <sup>e</sup> d'Infanterie Detachement N° 523 Camp des prisonniers de guerre Darmstadt Allemagne prisonnier de guerre, 15 <sup>e</sup> compagnie Detachement 2480 Camp des Prisonniers de guerre Darmstadt Allemagne

Kriegesgefangenen Landshut  
 Landshut  
 Monsieur le Maire  
 de la Ville d'Étampes  
 Étampes  
 France Seine et Oise

Mon adresse exacte:  
 Camp de prisonniers de Landshut (Bavière)  
 Compagnie  
 Bosc Marcel 89 ans  
 1<sup>re</sup> Compagnie  
 Landshut

Medicines

Landshut le 2 décembre 1915

Monsieur le Maire

Je suis un de vos administrés, prisonnier depuis fin septembre 1914, et n'ayant jusqu'à ce jour fait appel à aucune croix rouge étant marié et père de famille et du service actif, et ma femme pourant subvenir juste à ses besoins je vous serais très reconnaissant de faire le démarches nécessaires pour me faire avoir quelques colis de provisions qui me serait très nécessaires et adouciraient mon peu ma captivité. Dans l'espoir que vous prendrez ma demande en considération recevez Monsieur toute ma gratitude, et salutations pressées.

Votre administré tout dévoué  
 Marcel Bosc

70 - Carte de Marcel BOSCH, prisonnier à Landshut, au maire d'Étampes, décembre 1915. Recto et verso. - Archives municipales d'Étampes, 4H64-1.

Dimanche le 4 Mars 1917  
 Cher Monsieur le Maire je vous remercie très bien du Colis que vous m'avez envoyé le 24 Janvier reçu le 24 Février qui contenait chemise Calson ceinture flanelle et boîte Conservees reçues en bon état avec bien la bonté de souhaiter bien le bonjour à ma sœur et à mon beau frère Georges Cousin employé à la gare d'Étampes l'espère que vous les connaissez. Votre dévoué Louis Couelle  
 Louis qui vous souhaite bien le bonjour et à toute votre famille Louis-Lager-2 Münster Comté de Allemagne

71 - Carte de Louis COUTELLE, prisonnier à Munster, au maire d'Étampes, 4 mars 1917. Recto et verso. - Archives municipales d'Étampes, 4H64-2.

## Extraits de 5 témoignages sur la Guerre 1914-1918

### Claude Breteau

Président-Fondateur de Mémoire et Patrimoine vivant

L'association *Mémoire et Patrimoine vivant* a recueilli depuis 20 ans plusieurs centaines de témoignages audiovisuels et des milliers de photos et documents dans les familles de Corbeil-Essonnes et du département de l'Essonne. L'ensemble de son travail est régulièrement déposé aux Archives Départementales de Chamarande.

Concernant la guerre 1914-1918, nous avons interviewé 5 témoins qui, enfants ou jeunes, ont vécu cette période (illustr. 72).

### Marguerite Bissonnier, née en 1898

Son père fut tué accidentellement en 1901 et sa mère se retrouva seule.

Marguerite se rappelle des affiches de la mobilisation, mais surtout de la pauvreté. Propriétaire de la maison que son père avait bâtie, sa mère ne pouvait bénéficier de certaines aides.

« *Le midi, c'était systématiquement pommes de terre au lard, mais souvent il n'y avait pas de lard. Le soir c'était café au lait avec du pain* »

Malgré la pauvreté sa mère accueille 3 réfugiés belges.

Elle nous montre une photo la représentant avec sa mère en costume alsacien avec la coiffe noire en signe de deuil. Sa mère ayant des attaches alsaciennes : « *La ligne bleue des Vosges doit redevenir française* ». Les chants patriotiques sont chantés, elle en connaît toutes les paroles, mais sa plus grande blessure fut la disparition de « *Mon petit Ami* ». Porté disparu, elle n'a jamais su où il fut tué.

### Henriette Giroux, née en 1901

Sa mère et sa tante tenaient une petite épicerie-café dans le village de Tigery.

Étant enfant, Henriette était très intriguée par un client blessé de la guerre de 1870 qui avait une jambe de bois. Un jour, elle se décida et lui demanda : « *C'est la guerre* », lui répondit-il. Longtemps, elle se demanda ce que pouvait bien être la guerre qui donne une jambe de bois à un monsieur.

Déjà, elle aidait à l'épicerie et se souvient de certains pleurs de ce triste 2 août 1914.

Son père était garde-chasse et avant de partir il lui donna toutes les consignes concernant « *les papiers de famille* » car sa mère ne savait pas lire. On peut imaginer la responsabilité soudaine pour une gamine de 13 ans !

Fréquemment une cliente arrivait à l'épicerie en pleurs: c'était la mort, la blessure, d'un mari, d'un fils, d'un ami, d'un voisin.

Mais le pire souvenir est l'absence de nouvelles de son père pendant 2 à 3 mois. On imagine le pire. Puis un jour, une lettre arrive, lue par Henriette. Il avait été blessé à Verdun, sans papiers et avait perdu la mémoire.

## **Pierre Béarn, né en 1901**

Son père est tué en 1915.

Pierre raconte l'avant-guerre : l'octroi de Paris et le « gabelou » qui, avec sa canne, soulevait le bas des longues robes des femmes pour vérifier qu'elles ne cachaient pas des paniers ou des provisions. Il se souvient aussi des fortifications « *les fortifs* » souvenir de la guerre de 1870 où les enfants jouaient.

Apprenti mécanicien, il travaille 10 heures par jour, notamment sur les taxis de la Marne.

Il se souvient aussi du rôle important des concierges qui constituaient un véritable réseau d'informations !

## **Émile Klein, né en 1902**

Toute la ville l'appelait « *Mimile* ». Il gardait un souvenir ému de ses grands-parents et notamment de son grand-père né en 1841 et arrivé à Corbeil en 1862. Ce dernier lui parlait souvent des « Bavaois » qui, en 1870, avaient réquisitionné une partie de son logement pour loger des militaires.

Début août 1914, son grand-père, qui était forain, montait son manège pour la fête d'Essonnes. Très vite, il dut le démonter.

Sans travail, en octobre 1914, il rentra comme cantonnier à la mairie de Corbeil, il avait 73 ans. Il y restera jusqu'en 1930. Il avait 89 ans.

Mimile fait sa « communion solennelle » le 14 juin 1914.

Les larmes aux yeux, il se souvient de l'assassinat de Jaurès le 31 juillet 1914 et de son enterrement. Il se rappelle de tous les détails y compris du jugement de son assassin (Raoul Vilain) jugé après la guerre.

Il se souvient aussi des affiches de la mobilisation, de la perquisition des chevaux rassemblés au champ de foire (actuel stade), des tranchées creusées à Saint-Germain-lès-Corbeil et à Saint-Pierre-du-Perray, du bruit des canons, de l'ambulance établie à l'école des filles rue Féray. Il connaît par cœur les paroles des chansons de l'époque : « *tu sais à ce moment-là, on était patriotes, c'est pas comme maintenant* ».

Mimile se souvient très bien du bombardement du 24 mai 1918 : « *J'ai été réveillé par le bruit du moteur d'un Gotha allemand* ». Selon lui, il aurait lâché 12 bombes sur Corbeil. L'une d'entre elles, tombée sur une maison du cloître Saint Spire a fait 6 morts. Une deuxième est tombée sur un magasin situé sur la place du marché (aujourd'hui place du comte Haymon). Par miracle, elle a traversé le plafond, s'est enfoncée dans le sol sans éclater. Mimile se rappelle l'avoir vue en place. Il nous dit aussi que Poincaré et Clémenceau seraient venus à Corbeil? (peut-être pour l'enterrement des victimes du bombardement?)

Mimile se souvient du 11 Novembre 1918. Il raconte que, travaillant dans une serrurerie des Allées Saint Jean (aujourd'hui Aristide Briand), le personnel obtient de leur patron d'avoir congé l'après-midi.

Le défilé de la Victoire du 14 Juillet 1919 reste gravé dans sa mémoire : « *Ce jour-là, j'ai même acheté un casque à pointe que j'ai toujours* ».

## René Sigot, né en 1906

Lui aussi se souvient de la déclaration de la guerre. Son père était cheminot, il travaillait à la gare de Corbeil. René y allait souvent. Il voyait les trains sanitaires qui transportaient les blessés y compris les prisonniers allemands. On leur apportait de la nourriture et quelques friandises. Il nous raconte que les blessés étaient parfois soignés sur le quai de la gare. Il nous dit avoir assisté à l'amputation d'une jambe.

A l'école, il n'a plus que des institutrices. Dans Corbeil, il voit les camions militaires sur la place du marché et les canons sur les Allées Saint Jean<sup>194</sup>.

En 1919, son père l'emmène à Verdun et sur les autres champs de bataille. Il en garde un souvenir horrible : « *Mon père n'aurait jamais dû m'emmener, on voyait encore des restes humains. j'en ai fait des cauchemars pendant des années* ».

Mais son souvenir le plus important date du début de la guerre. Il jouait dans la rue avec ses copains quand ils ont entendu et vu un aéroplane volant au ras du toit des maisons. Tous comprirent qu'il allait atterrir « *sur les champs à Mignon* » (aujourd'hui le quartier de Montconseil). Arrivés sur place, ils virent un officier français en uniforme avec sa veste décorée de brandebourgs qui descendait de son aéroplane. Il avait une carte à la main. Il ne savait plus où il était, il a atterri pour demander son chemin. Quand il est reparti René se rappelle qu'il a lancé plein de petits drapeaux français pour les enfants.

René Sigot, bien que civil, était resté très proche du monde militaire (il était colonel de réserve) et s'intéressait beaucoup à l'histoire de cette période. Quand je lui demande ce que pouvait bien faire cet officier dans les champs à Mignon, il me répond : « *C'était probablement au moment de la bataille de la Marne et je crois bien qu'il cherchait le front* ».

Ces 5 témoins sont tous décédés.

---

<sup>194</sup>

Nous avons des photos de cet événement.



Marguerite Bissonnier

Henriette Giroux

Pierre Béarn

Émile Klein

René Sigot



Corbeil, cloître Saint-Spire bombardé en mai 1918. Photo collection Emile Klein.



72 - Marguerite Bissonnier, Henriette Giroux, Pierre Béarn, Émile Klein, René Sigot.

**[Extrait du témoignage de René Sigot]**

**« En 1914, vous avez huit ans au moment de la déclaration... »**

Des souvenirs bien sûr... des souvenirs d'enfants. J'entendais parler du général Gallieni sans me rendre compte...

Mon père m'avait amené voir les convois des blessés à la gare. Et il y avait une deuxième raison... Nous avons un deuxième jardin à l'angle des voies de l'embranchement de Melun : au mois d'août, c'est la récolte des poires, le jeudi, je portais un panier de poires aux blessés... il y avait aussi un abricotier, je donnais les abricots à la Croix-Rouge à la gare.

Ces blessés étaient transportés dans des wagons qui n'avaient pas de frein ; ils étaient couchés sur de la paille, quand elle était tassée, c'était la planche. Je me rappelle une seule fois un train spécial pour blessés, c'était aussi un train de marchandises, mais ils s'étaient arrangés pour que les wagons communiquent. Il y avait un médecin-chef. Je ne sais pas où ils les amenaient...

Mon père nous racontait cela [l'amputation d'un blessé à la gare] un soir. « Ce pauvre vieux, je ne sais pas comment il va s'en sortir : on lui a coupé la jambe sur un chariot à bagage sans l'endormir ».

Il y avait un poste de la Croix-Rouge. Des femmes dévouées, qui faisaient de la soupe, des bénévoles, des femmes un peu de la bourgeoisie, cela faisait bien. Il y avait déjà de la bagarre pour être présidente de la Croix-Rouge !

**[anecdote du général qui part à la guerre]** Je l'ai bien dans la tête, cela m'avait tellement frappé : ce général qui partait à la guerre en 1914. Je vois encore la brouette, une malle dessus et un soldat qui poussait la brouette, et derrière, un peu plus loin le général avec son pantalon rouge, une tunique noire, et son sabre sur son bras... Je le vois traverser là. Je vois les gens se retourner. Un général ne se voit pas tous les jours. »

## Lucien Renard, témoin de l'arrière-front (1877-1957)

Jean-Pierre Durand

Étampes Histoire

Un des mérites et non des moindres de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre est d'avoir ramené au jour des documents enfouis au fond des armoires familiales : lettres, carnets de tranchée, journaux ou souvenirs de guerre mais aussi photographies. Leurs propriétaires qui les conservaient pour des raisons sentimentales n'avaient pas toujours conscience de leur intérêt historique et c'est une grande chance qu'ils les aient confiés aux associations d'histoire locale. Grâce à elles, on a pu dépasser le caractère individuel, voire anecdotique, de ces sources pour les insérer dans une véritable problématique historique. Encore faut-il qu'un vrai travail de décryptage soit effectué à partir des documents bruts.

C'est lors de la préparation de l'exposition « *Le Pays d'Étampes et la Grande Guerre* » que nous ont été confiés le carnet de guerre de Louis Guittard, directement engagé dans les combats de Vauquois en 1915, le journal du Comte de Saint-Périer, mobilisé comme médecin militaire, les souvenirs de Lucien Delatouche, maçon et cultivateur à Mérobert, mais aussi de nombreuses photographies prises par des soldats étampois pendant le conflit : Maurice Collemant, Émile Baudet et Lucien Renard. Ces témoignages, parmi d'autres, ont nourri l'exposition qui s'est tenue à Étampes en novembre 2014<sup>195</sup>. Quant aux clichés de Lucien Renard, ils nous sont parvenus trop tard pour être exploités dans ce cadre mais ils méritent d'être mis en lumière<sup>196</sup>.

Il s'agit d'une centaine de photographies prises par Lucien Renard lui-même ou par des soldats de son unité ou, exceptionnellement, de cartes postales annotées de sa main et adressées à son épouse (illustr. 73). Ces prises de vue s'échelonnent entre sa mobilisation en août 1914 et son retrait du front en juin 1916 lorsqu'il est grièvement blessé près de Verdun. La principale difficulté provient du fait qu'elles ne sont ni datées, ni numérotées, ni situées géographiquement. Un travail de recherche en archives était donc un préalable impératif pour en tirer parti.

Lucien Renard est né à Étampes le 8 janvier 1877. Ses parents, Jean-Baptiste Renard<sup>197</sup> et Sarah Poulain, ont ouvert une boutique d'horlogerie au 12 rue de la Tannerie, au lendemain

---

<sup>195</sup> La plupart de ces témoignages ont donné lieu à publication, au moins partielle, dans le n° spécial des Cahiers d'Étampes-Histoire (2014) et surtout dans le n°12 intitulé «Témoins étampois de la Grande Guerre» (2015). Le journal du Comte de Saint-Périer devrait être publié in extenso avec introduction et commentaires en 2016 (Édition Étampes-Histoire). Le site internet d'Étampes-Histoire, encore en construction, accueillera un diaporama consacré aux photos de Lucien Renard ainsi qu'à une version numérique de l'exposition qui s'est tenue en novembre 2014.

<sup>196</sup> Un article illustré de photos originales peut être consulté dans le Cahier n°12 paru en septembre 2015.

<sup>197</sup> Jean Baptiste Renard est né à Torfou mais il exerce la profession d'horloger à Amiens dès 1870. C'est là qu'il a connu Sarah, elle-même fille d'horloger.

de leur mariage à Amiens, en 1875. Lucien apprend à son tour le métier et semble s'être intéressé aux nouvelles technologies qui émergent à la Belle Époque comme en témoigne le stand tenu sur la foire Saint-Michel en 1904 où il expose les phonographes Dutreh dont il est concessionnaire. L'invention, en 1882, de la pellicule photographique par Eastman, la mise-au-point d'appareils portatifs de petite taille à la veille de la guerre explique que des soldats comme Maurice Collemant, Émile Baudet et Lucien Renard, tous trois étampoïses, aient pu réaliser de véritables reportages photographiques pendant le conflit.

Reste à comprendre ce qui a conduit Lucien Renard à immortaliser certaines scènes de sa vie sur le front et non d'autres. La réponse nous est donnée dans une lettre publiée par *L'Abeille d'Étampes* en avril 1915. Pour bien comprendre les non-dits de ce courrier adressé à l'hebdomadaire local, il convient de préciser que Lucien Renard était une personnalité connue à Étampes, non seulement en tant que commerçant mais surtout comme président de la Société de Tir, dont les intentions patriotiques étaient évidentes. On peut imaginer qu'en août 1914 il aurait rêvé d'en découdre<sup>198</sup>. Mais il a alors 37 ans, il est marié et père de deux enfants et c'est dans la territoriale qu'il est mobilisé.

Le texte de cette lettre est éclairant sur ce qui a pu le pousser à réaliser une sorte de reportage photographique : « 11 avril 1915 (...) *Nous autres, territoriaux d'étape, nous faisons de notre mieux pour leur (aux soldats de première ligne) faciliter la tâche en faisant des tranchées, des abris, en leur construisant des baraquements pour leur repos ; en nettoyant les routes pour permettre au ravitaillement d'arriver en temps utile. Bref, chacun fait son devoir. Voilà, cher ami, ce qu'il m'a été permis de voir dans une compagnie de non-combattants, car je suis seul au régiment à être armé du Lebel, parce que mon fusil est ma propriété. (...)* » On sent dans ces lignes la frustration de ne pas être engagé dans les combats et le désir de valoriser les tâches ingrates qui lui sont confiées. Ses photographies, pour bon nombre d'entre elles, répondent à ce même besoin de faire savoir que ces tâches contribuent elles-aussi à l'effort patriotique.

Mobilisé dans le 19<sup>e</sup> régiment à Falaise dans les premiers jours d'août 1914, Lucien Renard prend le train pour Compiègne dans la nuit du 15 au 16. Les trois compagnies qui composent son régiment sont dispersées peu après. Le 24, la 1<sup>ère</sup> compagnie à laquelle il appartient est transférée dans le secteur de Reims et mis à la disposition de la Commission du réseau des chemins de fer de l'Est au Service des Étapes de la 5<sup>e</sup> armée. Il y reste jusqu'au 25 novembre, date à laquelle il rejoint Noisy-le-Sec, la plus importante gare de triage militaire. Le 27 janvier 1915, le bataillon est transféré à Is-sur-Tille (Côte d'Or) où il transite avant d'être affecté dans la région de Neufchâteau (Vosges).

C'est probablement là qu'il fait ses premiers clichés : un campement de fortune près de Moncourt (Vosges), une tranchée dans une plaine couverte de neige, la corvée de bois dans ce paysage hivernal. Mais son séjour est de courte durée. Le 19 février 1915, son régiment est mis à la disposition du Génie de la 73<sup>e</sup> Division d'infanterie (Toul) pour la réfection des routes conduisant au front. Renard va séjourner pendant de longs mois dans un secteur situé à l'ouest de Pont-à-Mousson. L'essentiel de ses photos y ont été prises.

---

<sup>198</sup> Lucien Renard a fait son service militaire dans les chasseurs à pied où il a obtenu le grade de caporal puis de sergent.



Il photographie d'abord ce qu'il appelle « *les gourbis de 3<sup>ème</sup> ligne* », installés sur un versant boisé dans une étroite vallée qui pourrait être le ravin de Jolival<sup>199</sup>, mais dès le début, il s'attache surtout à montrer les soldats au travail (illustr. 74). En effet, les régiments territoriaux de « l'arrière-front » sont affectés à des missions de logistique: réfection de tranchées, de voies d'accès, construction de passerelles sur les cours d'eau, transport de munitions. Leur rôle d'interface entre l'arrière et les premières lignes est essentiel. C'est ce que Lucien Renard s'attache à démontrer par l'image<sup>200</sup>. Une de ces tâches semble l'avoir particulièrement intéressé : la pose d'une voie Decauville dans ce vallon. Il suit les différentes phases de cet aménagement, en informe son épouse en annotant ces clichés qu'il est assez facile de classer par ordre chronologique<sup>201</sup>.

Cependant, notre photographe amateur ne se contente pas d'illustrer les travaux de son régiment, il témoigne aussi de la violence de la guerre. Toujours dans le même vallon où il séjourne pendant plus d'un an, il nous montre les tombes provisoires creusées à deux pas des « gourbis » où il vit pendant plusieurs mois, des tombes fleuries par les soldats. On trouve aussi dans sa collection des clichés de convoi funéraire, des églises éventrées par les obus, des villages totalement détruits, une riche propriété livrée au pillage (illustr. 76). Il photographie aussi un aviatik allemand abattu le 3 octobre 1915 et les corps sans vie des pilotes au milieu des débris de l'appareil, trois prisonniers allemands capturés en mars 1916, avec ce commentaire : « *Trois des prisonniers d'un coup de main du 17-3-16. Le quatrième est à l'hôpital* » *Souvenir. L. Renard* » (illustr. 75). Plus étonnantes encore, trois prises de vue du même fortin F le même jour à 10 heures du matin (avant l'attaque), à 16 heures (juste après le bombardement) et à 17 h 30 où l'on voit des soldats s'employer à remettre en état l'entrée de l'abri et le poste du guetteur<sup>202</sup>.

On trouve aussi parmi la centaine d'images, quelques scènes du quotidien des soldats : la toilette dans un ruisseau, le café servi aux hommes dans une clairière et les classiques photos de groupe où Renard n'est pas le dernier à jouer les plaisantins en faisant le mort aux pieds de ses camarades (illustr. 77 et 78). On découvre ainsi un homme capable de garder malgré tout le sens de l'humour : sans doute un antidote à la violence de la guerre...

Le 1<sup>er</sup> juin 1916, le sergent Renard est transféré au 203<sup>e</sup> RI. Pour la première fois, il se trouve en zone directe de combat, dans le secteur de Verdun. Le 8 juin, il est grièvement blessé d'un éclat d'obus au cours de l'après-midi lors d'une attaque sur les flancs du Mort-Homme. Cette offensive fait douze morts et trente-sept blessés. Blessé à l'épaule droite et au thorax, il est évacué et transféré à Moulins. C'est de l'hôpital qu'il adresse de nouveau un courrier à *L'Abeille d'Étampes*.

<sup>199</sup> Il n'y a aucune certitude quant à cette localisation. Renard fait allusion « au bois de M... » (Morte Mare ?) où il a longtemps séjourné, même lorsqu'il a été transféré à d'autres unités.

<sup>200</sup> Il n'est pas possible dans le cadre de cette publication de présenter l'ensemble de ces photographies. On pourra les consulter sur le site internet d'Étampes-Histoire.

<sup>201</sup> Nous savons par d'autres sources que le 19<sup>e</sup> RTI pose, en novembre 2015, une voie Decauville destinée au ravitaillement des 302<sup>e</sup> et 312<sup>e</sup> RI et des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies du 32<sup>e</sup> RTI dans le ravin de Jolival.

<sup>202</sup> Ce fortin n'a pas pu être localisé.

Moulins, le 16 juin 1916

*Mon cher ami,*

*Voilà longtemps que vous avez reçu de mes nouvelles: je ne suis pas mort cependant. Depuis bientôt deux ans que je suis au front, je vous dirais dans quelle confiance j'étais d'arriver à la fin de la guerre sans une égratignure. Je me trompais.*

*Un beau jour, il m'a fallu quitter la région du bois de ... où j'étais depuis plus d'un an pour aller dans la fournaise de ... avec 45 hommes; un obus éclata derrière moi à plus de 20 mètres et me cribla le dos de ferraille.*

*J'étais changé en écumoire; toutefois aucun projectile n'avait traversé... de l'autre côté. Le plus pénétrant s'est arrêté dans le poumon droit.*

*Naturellement, je ne pus continuer à assurer mon commandement, car le sang me sortait à flots par la bouche. Je me traînais comme je pus au poste de secours à 3 kilomètres de là. J'appris dans la nuit que sur les 45 hommes que je commandais 35 étaient blessés, 6 étaient morts.<sup>203</sup>*

*(...) En ce qui me concerne, j'ai été très bien soigné: bon docteur, bonnes infirmières femmes de France.*

*Je vous quitte en souhaitant que lors de ma convalescence, nous serons revenus au temps de paix.*

Lucien Renard

## Conclusion

Le 10 novembre 1916, la commission de réforme d'Aix le classe en service auxiliaire, puis, le 22 mars 1917, il est renvoyé dans ses foyers. Sa blessure lui vaut une citation et la croix de guerre. A l'issue du conflit, il joue un rôle actif aux côtés de Maurice Dormann au sein de l'association des Mutilés de Seine-et-Oise. Son témoignage photographique est une source irremplaçable sur un aspect du conflit souvent méconnu.

---

<sup>203</sup> Les chiffres donnés par Renard ne coïncident pas avec ceux du Journal de Marche et d'Opérations de son régiment.



73 - Portrait de Lucien Renard le 3 mai 1916, peu avant son transfert dans le secteur de Verdun (détail). - Étampes Histoire.



*Les gourbis de la 3<sup>ème</sup> ligne pendant les travaux du Decauville*

74 - « Les gourbis de 3<sup>ème</sup> ligne pendant les travaux du Decauville », carte photo adressée par Renard à son épouse (novembre 1915). - Étampes Histoire.



*3- Octobre 1915*

75 - « Un aviatik tombé dans nos lignes. 3 octobre 1915 » Renard fait deux clichés à cette occasion dont celui-ci qui montre le corps des pilotes allemands. - Étampes Histoire.



76 - Village en ruines près de Flirey (Meurthe-et-Moselle). - Étampes Histoire.



77 - Lucien Renard ne manque pas de jouer les plaisantins. Une façon de conjurer la mort ? - Étampes Histoire.



78 - La pause café. Lucien Renard au fond dans l'abri. - Étampes Histoire.



82 - Saclay : 90è RIT.



83 - Tigery, construction de tranchées et d'abris par des territoriaux, 20 août 1915. - BDIC - VAL 393/071.

## **Conclusion**

## **Bilan de la mobilisation essonnienne autour du centenaire**

### **François Eschbach**

Directeur du service départemental de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) de l'Essonne

### **Contextualisation du centenaire de la première guerre mondiale**

Avant de parler de la mobilisation autour du centenaire dans le département, il convient de replacer le cycle mémoriel dans son contexte.

Le centenaire de la Première Guerre mondiale marque un temps de rupture entre le temps de la mémoire et celui de l'Histoire. Les points centraux en sont les champs de bataille et les monuments aux morts. Le tourisme de mémoire est le vecteur essentiel de ce cycle commémoratif.

Au cœur du centenaire se développent des vecteurs culturels et pédagogiques : des colloques et journées d'études, des expositions, des publications, des films et documentaires.

L'historien est le transmetteur de cette mémoire en lieu et place de l'ancien combattant, qui a disparu.

Le Centenaire se décline en thèmes annuels :

En 2014 : « Comprendre la guerre »

- Transmission et compréhension de l'histoire de la première guerre mondiale
- Mobilisation des établissements scolaires
- Soutien aux initiatives pédagogiques (organisation de colloques, publications d'ouvrages pédagogiques, production de films et de documentaires)

Pour 2015, 2016, 2017, 2018 : « Faire parler les lieux »

Valorisation des paysages et des lieux de mémoire de la Grande guerre, in situ : les champs de bataille, les casernes, les hôpitaux à l'arrière du front, les monuments aux morts, les carrés militaires et les nécropoles nationales.

### **Le pilotage du centenaire au niveau national : la Mission du Centenaire**

Créée par un arrêté du 5 avril 2012, la « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014 » est un groupement d'intérêt public, dont l'ONACVG est un des partenaires historiques. Le président du conseil d'administration est le général d'armée (2S)

[retour au sommaire](#)

Elrick IRASTORZA et M. Joseph ZIMET en est le directeur général. Son conseil scientifique est présidé par l'historien Antoine PROST.

Sa vocation est de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la première guerre mondiale.

Les projets commémoratifs participent à l'esprit du centenaire, qui s'appuie sur des valeurs universelles telles que :

- Valoriser la richesse du patrimoine local à l'échelle des territoires
- Œuvrer à la compréhension d'une histoire de France partagée
- S'inscrire dans la dynamique de la construction européenne fondée sur un héritage en commun
- Participer au rayonnement culturel de la France sur la scène internationale.

L'obtention du Label Centenaire :

- Permet de figurer dans le programme commémoratif officiel (site internet, communication)
- D'être éligible à un financement (à hauteur maximale de 40 % du budget global)
- Est un gage de qualité car le projet est reconnu comme innovant, structurant, original.

## **Le pilotage du centenaire au niveau départemental : le comité départemental du centenaire**

Le comité départemental du centenaire est présidé, en Essonne, par le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet.

Comme le département était à l'arrière du front et n'a pas été le théâtre de grandes batailles, une structure légère a été privilégiée, qui comprend :

- L'ONACVG de l'Essonne qui en assure le secrétariat et l'animation
- La direction académique des services de l'Éducation nationale en Essonne
- Le Conseil départemental de l'Essonne
- Les Archives départementales de l'Essonne
- L'Université Évry Val d'Essonne
- La mairie d'Évry
- L'Union des maires de l'Essonne
- La direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
- Des historiens
- Des associations d'anciens combattants.

Pour les projets pédagogiques, déposés par les établissements scolaires, une structure équivalente existe au niveau académique : le comité académique du centenaire, présidé pour l'académie de Versailles par M. Marc VIGIÉ, inspecteur pédagogique régional.

Le comité départemental a pour vocation d'émettre des avis sur les projets présentés dans le département en vue de leur labellisation et de leur financement quand le projet est labellisé.

## Les projets labellisés dans le département de l'Essonne

35 projets ont été déposés depuis 2013. Le nombre plus élevé que dans les départements limitrophes, signe du dynamisme et de l'implication du département dans cette commémoration.

### Typologie des projets labellisés

Il n'est pas possible de dresser un projet type, tant les dossiers déposés sont variés :

#### Des projets très variés....

Des ouvrages (« *Vivre la guerre 14-18 dans le canton de Méréville* », « *Les Menneçois dans la Grande Guerre* », ...), des expositions (« *Les 1562 jours qui écorchèrent le monde* », « *Port-Aviation pendant la première guerre mondiale* », ...), des colloques et conférences (« *Il y a 100 ans un bouleversement mondial* » par l'université du temps libre, la journée d'études d'aujourd'hui,...), des reconstitutions (« *des tranchées à Saint Chéron* »), des pièces de théâtre (« *Ceux de 14* », « *Mutins !* »), des spectacles de chansons (« *Nénette et Rintintin* », « *14-18....il fallait bien vivre* »), des concerts (« *Oratorio Charles Péguy* »).

#### ...Portés par des porteurs variés....

Des collectivités territoriales (Mairie de Boussy-Saint-Antoine, de Marcoussis, ...), des associations (« *Étampes Histoire* », « *Histoire et patrimoine* », ...), des compagnies (« *Théâtre du menteur* », « *La parole du corps* »,...), multiples (Office national des Forêts d'Ile-de-France, ...)

#### ...Sur des thématiques variées

Chronologiques (expositions sur « *La Grande Guerre* »), sur un point particulier (« *Le carré militaire de Briis sous Forges* », « *Batterie du camp retranché de Paris* »), exhaustifs (Université du Temps Libre, Archives départementales de l'Essonne) ou sur un thème particulier (« *Les poilus malgaches* », « *Soldats lissois morts pendant la première guerre mondiale* », ...)

#### ....Et pour des durées diverses

Des projets ponctuels (« *14-18 du lavoir aux tranchées* » le 14 juillet 2014), qui évoluent d'année en année (exposition 14-18 à Massy par exemple) ou sur toute la durée du centenaire (« *Marcoussis durant la grande guerre* », « *Grigny au temps de la grande guerre* », ...)

### De nombreux projets hors label

Les projets labellisés foisonnent, mais autant, voire plus, de projets ne sont pas déposés au comité du centenaire en vue de leur labellisation. Ils sont tout aussi intéressants, et seraient aisément labellisés, remplissant tous les critères demandés.

Par exemple s'est tenue, en 2014, une grande exposition à Sainte-Geneviève-des-Bois qui a connu un grand succès ; un ouvrage vient de paraître « *14-18, histoires d'une guerre, la vie*



*dans le dourdannais* ». Ces deux projets, remarquables, ont été montés et publiés sans le soutien de la Mission du Centenaire, limitant de fait leur visibilité.

Il faut s'interroger sur les motifs de cette « non-présentation » : Faute de connaissance du dispositif ? Faute d'une certaine lourdeur administrative ? Faute de délais suffisants ?

Les délais de remontées sont contraints :

Les dates de remontées des dossiers de demande de labellisation et de financement sont communiquées par la Mission du Centenaire, laissant quelque fois un assez court délai pour réagir.

La Mission est « victime » de son succès :

L'engouement autour du centenaire est très fort –et pas seulement en Essonne- et les délais d'instruction s'allongent (par le comité départemental du centenaire d'abord, puis par les commissions de labellisation et de subvention ensuite), avec un personnel de la Mission qui n'a pas été revu à la hausse.

## **Le concours « Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »**

Ce concours, créé par l'ONACVG il y a 10 ans, s'adresse aux écoliers de CM1-CM2. Le but est de constituer un carnet de guerre (textes, dessins, photos, ...) à partir des recherches effectuées sur un poilu dont le nom figure sur le monument aux morts de la commune.

Il est devenu le concours officiel du centenaire, avec de nombreux partenaires et il gagne en succès : durant l'année scolaire 2011-2012 : 150 classes étaient inscrites au niveau national ; durant l'année scolaire 2014-2015 : 440 classes inscrites.

En Essonne, deux ou trois classes s'inscrivent chaque année. Pour l'année scolaire 2014-2015, une classe de Boussy-Saint-Antoine a été lauréate de l'académie de Versailles et a été classée au 5<sup>e</sup> rang national.

La remise des prix s'est faite les 10 et 11 novembre 2015 à Paris en présence du secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, et les enfants ont été invités à la cérémonie du 11 novembre à l'Arc de Triomphe, où ils ont été présentés au Président de la République.

## **La suite du cycle commémoratif**

La Mission du Centenaire était à l'origine créée pour le lancement du centenaire en 2014, afin de piloter les grandes cérémonies nationales qui ont jalonné l'année 2014.

Entre 2015 et 2017, il était prévu que le relais soit passé aux collectivités et aux associations et que l'État reprenne la main en 2018 pour la conclusion.

La dynamique engendrée par ce centenaire en 2014 (et qui s'est poursuivie en 2015) a amené le gouvernement et les différents partenaires à poursuivre le pilotage de la Mission jusqu'en 2018 avec un budget.

2016 marque l'acte II du Centenaire, lancé officiellement le 9 novembre 2015 par le secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire. Seront mises en avant les batailles de Verdun et de la Somme.

A Verdun : cérémonie internationale le 29 mai 2016. Toutes les communes sont invitées à faire, le même jour, une cérémonie.

A Thiepval : Cérémonie internationale le 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour commémorer la bataille de la Somme.

Ces deux thématiques sont certes privilégiées (notamment dans le cadre du concours des petits artistes de la mémoire) mais tous les thèmes, initiatives, idées peuvent être proposées.

## **Conclusion**

L'Essonne, bien que département à l'arrière du front et qui n'a pas été le théâtre de batailles, s'est fortement mobilisé pour la commémoration de ce conflit.

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, au centre, les projets foisonnent et les porteurs de projets se sont investis pour que perdure la mémoire de ce conflit.

Le succès de cette journée et la richesse des échanges et des communications nous le confirme.

Continuons sur cette même dynamique.

Je vous remercie.

## Questions du public et débats

### Matin

#### Première séquence

##### Question (public)

Les prêtres de l'Essonne disposaient du droit de confession. Possède-t-on des témoignages de prêtres, d'aumôniers dans les armées qui ont écrit sur ce qu'ils ont vu sur les derniers moments des soldats ?

Réponse de Frédéric Gatineau

Des confessions et des témoignages, vous n'en aurez pas, évidemment... Le sujet était la *Semaine religieuse*. La *Semaine religieuse* est un organe officiel, qui ne propose pas ce genre de témoignage. On l'a par ailleurs, et il faut toujours croiser les sources. Ce n'est pas l'unique source pour connaître l'aspect vie religieuse pendant la guerre, le bouleversement qu'elle a représenté d'abord dans la vie des prêtres, le fait qu'ils étaient mobilisés. Avant la guerre, il ne faut pas oublier que la plupart des prêtres vivaient en vase clos, Beaucoup étaient entrés dans la vie ecclésiastique très jeunes, au petit séminaire, à l'âge 11 ans, ensuite au grand, avec, éventuellement, le service militaire entre les deux. Ils n'avaient donc guère quitté le milieu ecclésiastique. Ils se retrouvent projetés avec des gens qu'ils ne connaissent pas, ou très très mal. Ils partagent avec eux les jours, les nuits, les attentes, la peur. Evidemment, cela a beaucoup bouleversé la vie de ces prêtres. Je me suis permis de porter un jugement peut-être pas très sympathique pour les publications de monseigneur Gibier. C'est qu'elles me semblent complètement en décalage avec ce que l'on sait de la vie des prêtres alors. On a des témoignages de certains de ces curés. J'étais récemment à l'exposition de Guillerval, exposition remarquable organisée par la société de Méréville. On trouve des bribes de témoignages remarquables de l'abbé Oury et la première chose qu'il dit à propos des soldats : « Je suis comme vous ». Cela va changer complètement les choses. Les prêtres qui vont revenir en 1918, en 1919, vont être très différents de ceux qui sont partis en 1914. Nous avons de beaux témoignages des curés. Les plus beaux sont ceux du curé Normand, qui a été d'abord à La Ferté-Alais, après à Arpajon et écrit de très belles pages sur ce qu'il a vécu en 1914. Mais il y en a d'autres également, les curés de Méréville ou d'Étampes. Il y a de très beaux témoignages sur leur vie au front, et sur ce qu'ils ont compris. La parole non officielle, tout ce qui est doute, ou est-ce que l'on ne s'est pas trompé sur la façon d'aborder les gens, tout cela ne figure pas dans la *Semaine religieuse*.

Michel Jacquet (Limours)

Je voudrais savoir jusqu'à quelle époque ont duré les octrois.

Réponse de Clément Wingler

Le gouvernement Laval a pris une loi en 1943, supprimant l'octroi à Paris ; et la plupart des communes l'ont adoptée. Cela a commencé par les grandes villes. On s'est rendu compte que la perception des droits d'octroi devenait extrêmement compliquée, très coûteuse et que dans le cas de Paris, qui vivait dans des conditions très difficiles avec la présence allemande, le couvre-feu, cela perturbait l'alimentation de la ville, qui était déjà en soit perturbée pendant la Deuxième Guerre mondiale. L'octroi disparaît donc réellement au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale

Albert Thiry, de Mémoire Castalgometzienne

Nous avons fait, l'année dernière, une exposition qui se promène de ville en ville, qui se trouve aujourd'hui aux Ulis. Il y avait la biographie des poilus morts à Gometz. Nous en avons 21. Il y en a un et nous n'avons trouvé aucune information sur son nom : ni sur les fascicules à Versailles, ni Mémoire des Hommes, ni les registres d'état-civil. Ce monsieur s'appelle Franck Cresson. Comment faire ? Presque toutes les communes avaient le Livre d'Or. Nous ne l'avons pas trouvé à Gometz. Est-ce qu'à travers les archives de justice, on peut arriver à savoir qui est ce bonhomme ?

Réponse de Pierre Quernez

C'est une énigme, assez rare à ce point. Si vous ne trouvez rien dans l'état-civil, rien surtout dans les registres de matricule, alors que vous savez quand il a été inscrit, conscrit... Sur la justice, c'est chercher une aiguille dans une botte de foin, si vous n'avez pas d'autre élément, pour ne pas dire que c'est désespéré. Je ne sais pas si le service de Caen, mémoire des conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle, également pour 1914-18, peut être un recours. Peut-être écrire à Caen, pour résoudre l'énigme. Souvent, on ne sait pas où la personne est enterrée. Dans une famille, on a retrouvé 90 ans après la sépulture d'un grand-père disparu. Ce sont des choses qui arrivent assez fréquemment et on arrive souvent à retisser le fil. Mais si l'on n'a rien sur l'état-civil et sur les matricules militaires, cela paraît bizarre. Pour Mémoire des hommes, sur un million de noms, quelques-uns ont été oubliés, mais cela reste une énigme.

Question (public)

Il y avait la construction de la ligne Paris-Chartres à Gallardon. Il y avait énormément de gens qui travaillaient sur cette ligne et qui habitaient à Gometz. Est-ce un personnage qui vient de la province ?

Pierre Quernez

S'il habitait déjà la commune en 1911, vous pouvez voir où il était né. S'il a plus de 20 ans, cela ramène à son département de naissance. Il faut raisonner par rapport aux années qui précèdent.

Dominique Bassière

Eventuellement, vous avez le livre d'or aux Archives nationales à Pierrefitte, qui peut donner des renseignements ?

Pierre Quernez

Je pense que les livres d'or sont constitués par commune, et si on ne résout pas l'énigme par ailleurs...

## Deuxième séquence

Marie-Claire Roux (Maison de Banlieue et d'architecture Athis-Mons)

Nous étudions Saint-Charles, hôpital auxiliaire à Athis-Mons, mais le bâtiment a été détruit dans les bombardements de 1944. Nous avons du mal à trouver des documents. Pour Bligny et Draveil, nous nous demandons de quelles sources peut-on disposer ?

Serge Bianchi (Draveil)

Pour Draveil, les sources appartiennent à l'Association *Images Mémoire Draveilloise*, présidée actuellement par Léo Wurry. Cette association a été fondée par un photographe de Draveil, Marcel Padeloup. Elle détient des milliers de documents photographiques et de cartes postales, constituant une sorte de conservatoire de la mémoire de la cité. D'autre part, les archives municipales, gérées par Pascal Herbert, disposent également d'un fonds considérable et complémentaire. Pour Saint-Charles, on peut éventuellement chercher au Val-de-Grâce (et sans doute à Limoges). La Seine-et-Oise possédait pendant la Grande Guerre de près de 550 hôpitaux militaires, dont une cinquantaine dans le territoire de l'Essonne actuelle, comme on peut le lire dans la remarquable exposition itinérante des Archives départementales.

## Question (public)

À propos du personnel soignant, a-t-on connaissance de contaminations et d'accidents survenus pendant les traitements ?

Annie Jacquet (Limours)

Pour Bligny, je n'en ai pas d'échos. Le personnel soignant était très bien préparé et devait respecter des règles d'hygiène strictes, en matière de lavage des mains, de désinfection, et de tout ce qui a trait au contact avec les malades. Il n'y a pas de traces d'infirmières civiles ou militaires, de sœurs contaminées.

Jean-François Montes (Val-de-Grâce)

En fait, les médecins qui travaillaient dans ces hôpitaux n'étaient pas des spécialistes et bon nombre d'entre eux sont devenus tuberculeux. Un sanatorium, chargé de les traiter, a même été ouvert pour eux dans le Midi. Les infirmières employées dans ces

établissements sont dépourvues de statut et elles ne sont pas traitées comme patientes si elles tombent malades. Un hôpital a bien été créé pour elles, mais on n'a pas de traces de son activité au Val-de-Grâce. Pendant la Grande Guerre, la pratique était de renvoyer les gens chez eux, dès lors que l'on ne pouvait plus compter sur leurs services à la Nation.

### Remarque

En formulant la question de façon quelque peu cynique : si ces soldats ont été soignés, peut-on dire que la guerre les a sauvés, alors que sans la guerre ils n'auraient pas été traités de la sorte ?

Jean-François Montes

En réalité, les commissions de réforme renvoyaient les tuberculeux chez eux, sans pension ! Les premières pensions d'invalidité n'ont été versées qu'à partir de 1924. Les allocations étaient suspendues, car les tuberculeux, rentrés chez eux, n'étaient plus militaires. Il n'y a pas eu d'étude sociale réalisée sur cette population. Les médecins militaires se demandaient si les malades étaient récupérables. Ils les astreignaient à une marche forcée, avec l'équipement sur le dos. Si le soldat survivait, il repartait au front. S'il ne « survivait pas », il était réformé et redevenait un civil ! La question est là. Peu de médecins, d'ailleurs, étaient formés pour traiter la tuberculose. Beaucoup de « spécialistes » ont été blessés ou tués en 1915. Le patrimoine de savoir pour le traitement de la maladie est donc très faible à cette époque.

Annie Jacquet (Limours)

Bligny devient en 1917 un hôpital de formation. Le docteur Guénard a ainsi joué son rôle de formateur, en plus du traitement de tous ses patients. Il devait avoir des journées catastrophiques, d'autant que lui était spécialisé dans le traitement de la tuberculose.

Frédéric Gatineau

L'établissement saint-Charles a été fondé en 1913, sous la direction de l'évêque de Seine-et-Oise, Charles Gibier, qui donne d'ailleurs son prénom à l'hôpital. Il s'agit d'un établissement géré par le diocèse, et non par des religieuses. Il existe un fonds d'archives sur cet hôpital dans les archives diocésaines d'Evry, et il suffit de prendre contact avec l'archiviste pour en prendre connaissance. Une autre partie des archives concernant cet établissement se trouve aux archives diocésaines de Versailles.

## Après-midi

### Séquence sur la correspondance

Remarque de Serge Bianchi

Cette communication sensible met bien l'accent sur les méthodes de décryptage de la correspondance et des cartes. Il existait alors une censure sur le courrier. À la fin du conflit, près de 200 « censeurs » dépouillaient une partie du courrier, des 3 à 4 millions de lettres et cartes envoyées. En réalité, ils ne traitaient qu'une correspondance sur 50, mais on peut

trouver bien des éléments d'analyse en dehors de la censure, comme André Loez l'a montré pour la correspondance des journées critiques de 1917.

#### Question (public)

À propos de Camille Flammarion, nous savons qu'il avait une réputation d'antimilitariste pacifiste de façon notoire. Trouve-t-on dans sa correspondance des éléments de censure, lui qui se considérait (comme Romain Rolland) « au-dessus de la mêlée », et qui était injurié copieusement dans la presse patriotique de l'époque ? En particulier au moment des grèves

Réponse de Claudine Michaud

Il n'y a rien qui soit censuré. Camille Flammarion n'était pas militaire, il n'était pas confronté à la censure. Il y a certes dans les correspondances des propos très durs pour l'armée. Des personnes se plaignent des contraintes, mais cela ne transparaît pas dans la correspondance de Flammarion. Cela se fait en dehors du militaire. Les militaires, en période de permission, sont probablement moins soumis à la censure. On pourrait sans doute trouver d'autres traces en creusant...

#### Michel Chancelier

On s'aperçoit dans les correspondances, même chez ces gens très évolués, que la barbarie est toujours du côté des Boches. Les auteurs des lettres ne se placent donc jamais « au-dessus de la mêlée » ? Ils sont patriotes d'abord...

Réponse de Serge Bianchi

L'expression de « Boches » est utilisée et généralisée jusqu'en 1918 et la fin du conflit. Elle intervient des millions de fois dans les lettres. Elle disparaît parfois juste après la guerre, et les « Boches » redeviennent, chez certains intellectuels, des « Allemands ». Certes, il existait de nombreux liens culturels, artistiques et littéraires de part et d'autre du Rhin, avant 1914, mais ils semblent rompus au déclenchement du conflit. Le terme de Boches devient alors universel pour l'opinion publique française, avec la réputation de barbarie qui s'y rattache. Au début de la guerre, des intellectuels et artistes allemands tentent de lancer un manifeste pour montrer que la barbarie n'est pas de leur côté...

À propos d'Apollinaire, on mentionne souvent l'expression « Dieu, que la guerre est jolie ». On a isolé cette phrase du poème, sans faire allusion au contexte et à l'ensemble de son poème *L'Appel au cavalier*. La réalité est bien plus sombre dans le reste du poème, qui se termine d'ailleurs de façon tragique, par la mort du cavalier. La guerre n'était jolie ni pour le poète, ni pour les combattants.

## Séquence sur les zouaves

### Question (public)

On pense en général, sans culture militaire particulière, que les zouaves sont essentiellement des militaires recrutés parmi ceux que l'on nomme à l'époque, les « indigènes » (terme discutable). Or les conseils de révision dans la Seine-et-Oise montrent qu'il y a probablement bon nombre d'Essonnais, habitant notre région, et ayant fait leur conseil de révision dans cette partie de Seine-et-Oise, qui font partie des régiments de zouaves, et d'autres dans des régiments dits coloniaux et les régiments de zouaves. Certains individus devaient avoir un passé judiciaire chargé. Ils sont expédiés dans les régiments coloniaux ? Peut-on avoir des précisions sur les recrutements des zouaves ?

Nicole Duchon (Mennecy)

En réalité, d'après nos recherches, lors du recrutement des jeunes soldats, quand un volontaire choisissait les zouaves, il était presque assuré de ne pas partir au front. C'était la démarche de 1914. L'engagement peut être alors une stratégie individuelle. Le texte de la loi, qui avait prévu ce point de détail, figure dans l'ouvrage réalisé sur Mennecy. Il y avait essentiellement le prestige de l'uniforme. Les zouaves étaient particulièrement admirés des dames. Ils avaient un équipement et un uniforme que n'avaient pas nos pauvres « pioupious », qu'on avait habillés avec ce que l'on avait trouvé, avec les restes de l'armée. Pour les zouaves, on a taillé sur mesure. Quant à la proximité de Milly, elle est très importante en Essonne. Les zouaves se déplaçaient. Et ce prestige a permis à de nombreux habitants de nos régions de s'enrôler dans les zouaves. Nous avons ainsi dans nos communes beaucoup de zouaves. Devancer l'appel avant 18 ans est donc l'une des nombreuses raisons de ces engagements, évoqués dans l'ouvrage sur Mennecy dans la Grande Guerre.

Jean-Pierre Durand (Étampes)

Les zouaves ont évidemment un rôle de représentation. C'est pourquoi ils sont souvent convoqués. On les voit beaucoup à Étampes, pour les prises d'armes. Ce rôle de représentation soutient le moral de l'arrière.

Nicole Duchon (Mennecy)

Nous avons reproduit la photographie d'un enfant qui a à peine 10 ans, représenté en zouave !

Serge Bianchi

Nous pouvons nous féliciter de ces échanges, entre Milly, Mennecy, et maintenant Étampes.



Odile Nave (Corbeil)

Je réagis à l'évocation des baraques et des casques Adrian. J'ai découvert en Italie l'exposition sur la Grande Guerre sur grand écran à Trente. Nombre de photos évoquaient toutes les étapes de la fabrication des casques de A jusqu'à Z, avec de belles photos de femmes au travail. Il doit probablement exister également des films sur le montage des baraques Adrian. Pour les soldats français qui ont combattu sur le front italien, on doit pouvoir creuser cet aspect, trouver des photos et des films.

Question de Michel Jacquet (Limours)

Si ma mémoire est bonne, pendant la conquête de l'Algérie, il y avait des zouaves. Je crois qu'il n'y avait pas beaucoup d'autochtones, mais surtout des Français du continent ?

Réponse (public)

Pour répondre « militairement » à cette question, les « indigènes » étaient dans les régiments des tirailleurs algériens, et les pieds-noirs étaient dans les régiments de zouaves.

## Intervenants

**Dominique Bassière**

Chef du service des archives historiques, communales, notariales aux Archives départementales de l'Essonne.

**Serge Bianchi**

Historien, professeur émérite à l'université de Rennes II, membre du Comité de recherches pour l'histoire des Révolutions en Essonne, Cercle historique et littéraire de Draveil.

**Claude Breteau**

Ancien éditeur, photographe et Président-fondateur de l'association *Mémoire et patrimoine vivant* qui collecte la mémoire de ceux qui peuvent témoigner d'une époque disparue et qui donne toute sa place à l'oralité.

asso.mpv.com

**Jean-Pierre Durand**

Président d'Étampes histoire.

**François Eschbach**

Directeur du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) de l'Essonne.

**Frédéric Gatineau**

Historien, président de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix et responsable du secteur paroissial de Montlhéry-Longpont.

**Maurice Gelbard**

Historien, membre de l'association « Les Amis de Milly-en-Gâtinais »

**Annie Jacquet**

Historienne, ancienne directrice de la bibliothèque de Limours, membre du Comité de recherches pour l'histoire des Révolutions en Essonne.

**Claudine Michaud**

Ancien chef du service des publics aux Archives départementales, en retraite depuis avril 2015.

**Jean-François Montes**

Ancien archiviste, chercheur, membre du conseil d'administration de l'Association des amis du musée du Service de santé des armées - Val-de-Grâce.

**Nicole Ové**

Professeur d'histoire en retraite.

**Pierre Quernez**

Directeur des Archives départementales de l'Essonne.

**Alain Senée**

Archéologue et historien, membre de la Société d'art, histoire et archéologie de la vallée d'Yerres.

**Clément Wingler**

Archiviste d'Étampes, docteur en histoire et chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

**Léo Wurry**

Chercheur, membre de différentes associations (Cercle littéraire et historique de Draveil, Images mémoire draveilloise, Souvenir français et association d'histoire de Draveil et Vigneux), il avait accepté de présenter ses recherches sur la Fondation Minoret pendant la Grande Guerre. Gravement malade en novembre 2015, c'est Serge Bianchi qui présenta le texte écrit par Léo Wurry, qui est décédé en février 2016.

## Liste des associations présentes

- Art et histoire du Pays de Châtres
- Association des anciens combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
- Association de Cerny
- Association des amis du musée du Service de santé des armées - Val-de-Grâce
- Association historique de Saint-Yon
- Association pour l'environnement et le patrimoine de Wissous
- Athis-aviation musée Delta
- Centre d'action, de recherche et documentation des entreprises
- Cercle littéraire et historique de Draveil
- Comité des recherches historiques sur les Révolutions en Essonne
- Comité du souvenir français de Wissous
- Fédération nationale des Anciens des missions extérieures
- Étampes histoire
- Histoire de Marcoussis
- Histoire locale Janville et Lardy
- Histoire et patrimoine de Marolles-en-Hurepoix
- Les Amis de Milly-en-Gâtinais et environs (LAMGE)
- Les Histoires au fil de la Ferté-Alais
- Maison de banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons
- Mémoire Castel Gometzienne
- Mémoire et patrimoine vivant
- Mennecey et son histoire
- Nozay et son histoire
- Office de tourisme du Pays de Limours
- Société d'art, histoire et archéologique de la vallée d'Yerres
- Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
- Société historique locale de Montgeron
- Union nationale des combattants
- Union nationale des combattants, section de Saint-Chéron

Directeur de publication : Pierre Quernez

Coordination : Serge Bianchi et Véronique Guasco

Rédacteurs :

Dominique Bassière, Serge Bianchi, Claude Breteau, Jean-Pierre Durand, François Eschbach, Frédéric Gatineau, Maurice Gelbard, Annie Jacquet, Claudine Michaud, Jean-François Montes, Nicole Ové, Alain Senée, Clément Wingler, Léo Wurry.

Cahier d'illustrations : Yves Morelle

Imprimerie départementale

Octobre 2016

# Commémorer le centenaire de la guerre 1914-1918

## Sources et pistes de recherche

Actes de la journée d'étude du 21 novembre 2015

### Avant-propos d'Alexandre Touzet

Vice-président délégué à l'administration générale,  
aux ressources humaines, à l'égalité femme-homme,  
au monde combattant et à la citoyenneté

### Propos introductif de Pierre Quernez et Serge Bianchi

*Contributions de Dominique Bassière, Serge Bianchi, Claude Breteau,  
Jean-Pierre Durand, François Eschbach, Frédéric Gatineau,  
Maurice Gelbard, Annie Jacquet, Claudine Michaud,  
Jean-François Montes, Nicole Ové, Alain Senée, Clément Wingler,  
Léo Wurry.*

**Direction des archives et du patrimoine mobilier**  
Domaine départemental de Chamarande  
38 rue du Commandant Arnoux  
91730 Chamarande

**ARCHIVES**  
DÉPARTEMENTALES

